

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POSTGRADUATE SCHOOL FOR
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL UNIT OF RESEARCH AND
TRAINING SCHOOL IN EDUCATION
AND EDUCATIONAL ENGINEERING

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF CURRICULUM
AND EVALUATION



UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES, SOCIALES ET ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
DE L'ÉDUCATION ET INGÉNIEURIE
ÉDUCATIVE

FACULTÉ DES SCIENCES DE
L'ÉDUCATION

DÉPARTEMENT DE CURRICULA ET
ÉVALUATION

**GESTION ADMINISTRATIVE DE L'ÉDUCATION À
L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT
DURABLE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES
PUBLICS DE L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 3^e : VERS
UNE APPROCHE PROJET DE L'ODD 11.**

*Mémoire présenté et soutenu le 25 Septembre 2024 en vue de l'obtention du
diplôme de Master en Sciences de l'éducation*

Option : Management de l'éducation,

Spécialité : Conception, montage et évaluation des projets éducatifs.

Par

André-Claver BOMO AKAMBA

Matricule : 22W3055

Licencié en géographie physique



Jury

Qualités	Noms et grade	Universités
Président	Jean Désiré BANGA AMVENE, MC	UYI
	Joseph Armathé AMOUGOU, Pr	UYI
Rapporteurs	Emmanuel NDJEBAKAL SOUCK, MC	UYI
	Joseph Thierry Dimitri BIOLO, CC	UYI

NOTE D'AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de son utilisation.

Par ailleurs, le Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Éducatives de l'Université de Yaoundé I n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur

SOMMAIRE

DÉDICACE	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES	iv
LISTE DES FIGURES	vii
LISTE DES TABLEAUX	viii
RÉSUMÉ	ix
ABSTRACT	x
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I: LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ESP DE YAOUNDE 3 ^e	19
CHAPITRE II: LES POLITIQUES PUBLIQUES DE GESTION DES VILLES ET COMMUNAUTES DURABLES	34
CHAPITRE III : CONSTRUCTION DU CADRE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE ...	46
DEUXIEME PARTIE :CADRE OPERATIONNELLE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'EEDD DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PUBLICS DE L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III ^e : VERS UNE APPROCHE PROJET	68
L'ODD11.	68
CHAPITRE IV: COMPREHENSION OPERATIONNELLE RELATIVE AU PROBLEME DE GESTION ADMINISTRATIVE DE L'EEDD DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PUBLIQUE DE YAOUNDE PRESENTATION, INTERPRETATION ET DISCUSSION DES RESULTATS	69
CHAPITRE V : CONCEPTION D'UN MODELE DE GESTION ADMININISTRATIVE DE L'EEDD DANS LES ETABLISSEMENTS ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE PUBLICS DE L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 3 ^e ADOSSE A L'ODD 11.....	102
CONCLUSION	108
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	108
LISTE DES ANNEXES	108
TABLE DE MATIERES	108

À

La mémoire de mes deux défuntes filles :

Danielle et Angely

REMERCIEMENTS

Arrivé au terme de la rédaction de ce mémoire, nous souhaitons exprimer notre reconnaissance et nos remerciements à tous ceux qui, de par leurs enseignements, leurs soutiens et leurs conseils, ont apporté une pierre à son édification.

En premier, notre profonde gratitude va à l'endroit de nos encadrants, Joseph Armathé AMOUGOU, Professeur, Emmanuel NDJEBAKAL SOUCK, Maître de conférences pour avoir accepté l'encadrement des présents travaux ; et contribué à leur élaboration par leurs enseignements, tout au long de notre parcours académique à l'université de Yaoundé I. Leurs conseils judicieux, leurs disponibilités et leur rigueur ont grandement contribué à la réalisation de ce travail.

Ensuite, nous remercions également toute l'équipe pédagogique de la Faculté des Sciences de l'Education, et en particulier, tous les enseignants du département de Curricula et Evaluation (CEV). Nos remerciements s'adressent spécialement aux Pr MAINGARI, Chef de département de CEV, Pr. BANGA AMVENE Jean Désiré ; aux Drs: BIOLO, TCHOUNKOUÉ, NJOYA, SHAÏBOU et MOUTO BETOKO Christiane, pour le tutoring, le soutien, les enseignements et encouragements portés à notre égard.

Nous disons aussi un grand merci à Mme Christine Rose ENYEGUE, Directeur du CETIC de Ngoa-Ekelle, notre supérieure hiérarchique, pour son soutien multiforme, ainsi qu'à tous les proviseurs de notre zone d'étude à l'instar de : Mesdames et Messieurs les Proviseurs du Lycée bilingue d'Etoug-Ebé, Lycée technique industriel et commercial bilingue de Yaoundé 3^e, Lycée de Ngoa-Ekelle, Lycée bilingue d'application de Yaoundé, pour leur collaboration.

Nous pensons également à tous nos camarades de promotion, et spécialement DZENGUE Jean-Aimé, TEBOU Raïssa, ASHETOU Alie, OTOU Paul Fabrice, NGAH BIKOE Dominique.

Enfin, nous tenons à rendre un vivant hommage à notre épouse MEDJO Pryscille Idriss Epse BOMO ainsi qu'à nos enfants pour leur patience, soutien et résilience. Dans cette même lancée, nous ne manquerons pas de remercier nos frères qui n'ont ménagé aucun effort pour nous apporter leur soutien multiforme durant notre parcours académique :

- M. MFOUTOU Patrick, - M. LEBOGO TALA Rodrigues, M. EYAMO Joseph Désiré
- M. MFOU'OU Olivier, - M. ETOUNDI NZEGANG Melchior.

LISTE DES ABRÉVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES

- APA7** : American Psychology Association
- APC** : Approche Par Compétences
- APVCD** : Approche Projet des Villes et Communauté Durables
- APEE** : Association des Parents d'Élève et Enseignants
- CGE** : Conseil Général d'Essonne
- CEPE** : Conception et Évaluation des Projets en Éducation
- CE** : Communauté Éducative.
- CEMAC** : Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale.
- CHU** : Centre Hospitalier Universitaire.
- CNE** : CETIC de Ngoa-Ekelle.
- DD** : Développement Durable.
- CTD** : Collectivités Territoriales Décentralisés.
- DDES** : Délégation Départementale des Enseignements Secondaires.
- ECM** : Education à la Citoyenneté et à la Morale.
- EEDD** : Education à l'Environnement et au Développement Durable.
- EPS** : Education Physique et Sportive.
- EMIA** : Ecole Militaire Interarmées.
- ENAM** : Ecole Nationale de la Magistrature.
- ESP** : Etablissement Secondaire Public.
- EESP** : Etablissement d'Enseignement Secondaire Public.
- ESV** : Exemple de Situation de Vie.
- EESG** : Etablissement d'Enseignement Secondaire Général.
- EEST** : Etablissement d'Enseignement Secondaire Technique.
- FSE** : Facultés des Sciences de l'Education.
- FMSB** : Faculté de Médecine et des Sciences Biomédicales.
- GA** : Gestion Administrative.
- GAO** : Gestion Administrative Optimale.
- GP** : Garde Présidentielle.
- HE** : Hors Echelle.
- JM** : Journée Mondiale.
- LMA** : Lettre Moderne Anglaise.

LBAY : Lycée Bilingue d'Application de Yaoundé.

LBEE : Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé.

LNE : Lycée de Ngoa-Ekelle.

LTICBY : Lycée Technique Industriel et Commercial Bilingue de Yaoundé.

MINESEC : Ministère des Enseignements Secondaires.

MINEFOP : Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

MINDEVEL : Ministère de la Décentralisation et du Développement local.

MINEPDED : Ministère de la Protection de l'Environnement,

MINEFOF : Ministère des Forêts et de la Faune.

MINADER : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique.

ODD : Objectif du Développement Durable.

ODD11 : Objectifs du Développement Durable cible 11.

OMS : Organisation Mondiale de la Santé.

ONACC : Observatoire National des Changements Climatiques.

ONG : Organisation Non Gouvernementale.

ONU-HABITA : Organisation des Nations Unies pour l'Habitat.

PGA : Politique de Gestion Administrative.

PLEG : Professeur des Lycées d'Enseignement Général.

PLET : Professeur des Lycées d'Enseignement Technique.

PPD : Partenaire Public au Développement.

PPP : Partenariat Public-Public/ Partenariat Public-Privé.

PTSJ : Plan Triennal Spécial Jeune.

PVD : Pays en Voie de Développement.

RH : Ressource Humaine.

RM : Ressource Matérielle.

RS : Responsabilité Sociale.

RESEN : Rapport d'Analyse Statistique de l'Education National.

SG : Surveillant Général.

SND30 : Stratégie Nationale de Développement 2020-2030.

SPSS: Statistical Package for the Social Sciences.

SVT : Science de la Vie et de la Terre.

TA : Technique Administrative.

TAP : Théorie de l'Action Publique.

TEP : Théorie des Effets Pervers.

TM : Travail Manuel

TPP : Théorie des Parties Prenantes

UNESCO : Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science, et la Culture

UA : Union Africaine

LISTE DES FIGURES

Carte 1 : Localisation et délimitation de l'arrondissement de Yaoundé 3°	15
Figure 1 : Schéma illustratif d'échantillonnage	57
Figure 2 : Schéma illustratif des interactions EEDD et ODD11	102
Figure 3 : Matrix de quelques thématiques de l'EEDD.....	106
Figure 4 : Boussole de la gouvernance de l'EEDD dans les EESP.....	113

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Liste des catégories de ressource liées à l'EEDD	20
Tableau 2 : Liste indicative et non exhaustive des thèmes prioritaires de l'EEDD	22
Tableau 3 : Les établissements secondaires publics de Yaoundé 3 ^e	24
Tableau 4 : Recension des disciplines intégrant le DD au Cameroun.....	27
Tableau 5 : Cadre de référence du socle commun de compétence.....	32
Tableau 6 : liste des thèmes réflexifs des politiques publiques et leurs auteurs	35
Tableau 7 : Les thèmes fédérateurs de la gestion des villes.	36
Tableau 8 : Liste indicative et non exhaustive des thèmes prioritaires de l'assainissement	37
Tableau 9 : Liste des communautés durables selon l'ODD11.	38
Tableau 10 : Les mesures juridiques et institutionnelles internationales	39
Tableau 11 : Les normes nationales	40
Tableau 13 : Opérationnalisation des variables	49
Tableau 14 : Distribution de la population accessible par établissement EESG et par Strate ..	58
Tableau 15 : Données démographique des chefs d'établissements enquêtés	72
Tableau 16 : Les cinq domaines d'application de la GA de l'EEDD en liens avec les problématiques des villes et communautés durables.....	104
Tableau 17 : les attentes obligatoires de compétences de fin de cycle des lycées	107

RÉSUMÉ

La présente étude porte sur la « gestion administrative de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) dans les établissements d'enseignement secondaire publics de Yaoundé 3^e : vers une approche projet des Objectifs du développement durable dans la cible 11 (ODD11) ». Elle analyse méthodiquement et systématiquement l'ensemble des mesures opérationnelles et stratégiques de l'éducation à l'environnement et au développement durable autour du concept fédérateur de l'« assainissement ». Placé sous le prisme des politiques publiques de gestion des villes et communautés durables (ODD 11), le problème à résoudre est celui de l'« absence d'une politique réelle de gestion administrative de l'EEDD dans les établissements d'enseignement secondaire publics (EESP) de Yaoundé 3^e ». Autrement dit, il existe une rupture entre les prescriptions juridico-institutionnelles et les pratiques de gestion de l'EEDD dans les unités scolaires publiques. Et cela est, une gangrène ou un goulot d'étranglement à l'atteinte des objectifs fixés par le gouvernement camerounais tant sur la « nouvelle école » que la « citoyenneté responsable » qui constituent d'ailleurs un des objectifs de l'ODD11 en vue de garantir des villes et des communautés sûres, saines, résilientes et durables. Cette étude met en relief l'interférence entre, la gestion administrative de l'EEDD au sein des établissements scolaires et le développement des compétences chez les apprenants, en vue de construire et de promouvoir des cités et communautés durables. Elle part de la question principale suivante : en quoi la gestion administrative de l'EEDD dans les établissements d'enseignement secondaire général et techniques publics de Yaoundé 3^e influence-t-elle les principes des politiques publiques de gestion des villes et communautés durables ? Ainsi, nous avons formulé l'hypothèse selon laquelle ; la gestion administrative contribue à l'atteinte des objectifs de gestion des villes et communautés durables par le biais de son dispositif juridique et institutionnel adapté, ses ressources adéquates, les acteurs et les outils de mise en œuvre appropriés. Nous avons procédé à une recherche mixte où deux catégories d'outils de collecte de données ont été utilisées : les outils quantitatifs et les qualitatifs. La collecte de données quantitatives a été possible grâce au questionnaire administré à 91 répondants, dont l'analyse a été faite par le logiciel SPSS au travers du test de corrélation Khi-Carré. Pour ce qui est des données qualitatives, elles ont été recueillies, d'une part par le guide d'entretien passé à cinq (05) chefs d'établissement de l'arrondissement de Yaoundé 3^e dont la grille d'analyse des contenus a été réalisée et d'autre part, par la grille d'observation qui nous a permis de toucher du doigt des réalités de l'état des lieux des unités scolaires. Trois théories explicatives nous ont permis de justifier la validité de nos hypothèses : la théorie de l'action publique, la théorie des parties prenantes et celle des effets pervers. Les résultats indiquent que la gestion administrative de l'EEDD fait face à des vides juridiques et institutionnels, à des ressources humaines peu qualifiées, des ressources financières et matérielles insuffisantes, une carence des outils de mise en œuvre et des acteurs adéquats, dont l'aménagement conduit à l'implémentation de la nouvelle école et au développement de la citoyenneté responsable.

Mots clés : *Gestion administrative, Education à l'environnement, Développement durable, Assainissement, Communautés durables, Nouvelle école, Citoyenneté responsable.*

ABSTRACT

This study focuses on the administrative management of environmental education and sustainable development (EEDD) in public secondary education establishments in Yaoundé 3: towards a project approach to the Sustainable Development Goals in target 11 (SDG11)”. It methodically and systematically analyzes all operational and strategic measures for environmental education and sustainable development around the unifying concept of sanitation. Our motivation for choosing this subject lies in the relevance and originality of addressing current issues of economic, social, cultural and environmental development, and the major current concerns of the Cameroonian State on education reform. . Placed under the prism of public policies for the management of sustainable cities and communities (SDG 11), the problem to be resolved is the absence of a real policy for the administrative management of EEDD in public secondary education establishments (EESP) from Yaoundé 3^o”. In other words, there is a gap between legal-institutional prescriptions and EEDD management practices in public school units. And this constitutes a gangrene or a bottleneck to the achievement of the objectives set by the Cameroonian government both on the new school and “responsible citizenship which also constitutes one of SDG11. This study highlights the interference between the administrative management of EEDD within educational establishments and the development of skills among learners, with a view to building and promoting sustainable cities and communities. It starts from the following main question: how does the administrative management of EEDD in public general and technical secondary education establishments in Yaoundé 3’ influence the principles of public policies for the management of cities and towns? Sustainable communities? Thus, we hypothesized that; administrative management is based on an appropriate legal and institutional system, adequate resources, appropriate actors and implementation tools will contribute to achieving the management objectives of sustainable cities and communities. The collection of quantitative data was possible thanks to the questionnaire administered to 91 respondents, the analysis of which was carried out by the SPSS software through the Chi-Square correlation test, the qualitative data by the interview guide passed to five (05) school heads of the district of Yaoundé 3 whose content analysis grid was produced and by the observation grid which allowed us to touch the realities of the inventory of the school units. The results indicate that the administrative management of the EEDD faces legal and institutional gaps, poorly qualified human resources, insufficient financial and material resources, a lack of implementation tools and adequate actors, including the development leads to the implementation of the new school and the development of responsible citizenship.

Key words: *Administrative management, Environmental education, Sustainable development, Sanitation, Sustainable communities, New school, Responsible citizenship.*

INTRODUCTION

Chaque État du monde a parmi ses nombreuses missions, celle d'assurer une éducation de qualité à sa population. Le continent africain et en particulier l'État du Cameroun n'est pas en reste dans la mise en exécution de cette mission cruciale, dans l'ordre des droits fondamentaux de l'Homme. Ainsi, les lois et les instances en charge de l'éducation sont des instruments qui permettent à tous ces États d'assumer l'une de ses principales missions, à savoir : l'accès à une éducation de qualité, résiliente et accessible pour tous.

Ainsi, dans le cadre du présent préambule, notre propos tourne autour de la présentation du contexte et la justification du choix du sujet ; la problématique ; la formulation des questions, hypothèses, objectifs et intérêts de la recherche ; sans oublier la délimitation du champ d'étude et le plan schématique du travail.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET

Avant de procéder à l'examen du problème qui a suscité l'entreprise de cette recherche, il est de prime abord important de s'arrêter sur le contexte et la justification du choix de notre sujet. Il s'agit concrètement des circonstances et des raisons qui ont influencé son choix et son maintien.

Contexte de l'étude

Le choix de ce sujet est né de deux circonstances qui influencent actuellement le système éducatif camerounais, à savoir : l'adoption du paradigme de développement durable (DD), qui se traduit à travers la définition et l'introduction des préoccupations environnementales dans les curricula des programmes de formation ou d'apprentissage des différents cycles du secondaire, en occurrence l'éducation à l'environnement et au développement durable (l'EEDD). Ce projet est officié depuis 2012 et est obligatoire. Il convient d'ajouter à ces orientations curriculaires ci-dessus, l'introduction de l'approche projet des Objectifs du développement durable dans sa onzième cible (ODD11). Cette approche aborde et traite des « villes et des communautés durables », et veille à ce que celles-ci soient sûres, seines, résilientes, inclusives et durables.

Il convient de rappeler, que la notion de développement durable a été adoptée au sommet de la Terre, tenu à Rio de Janeiro au Brésil, en 1992. Elle témoigne l'ambition affichée des dirigeants des pays membres de l'Organisation des Nations-unies (ONU) avec ses institutions spécialisées (UNESCO, ONU-Habitat le PNUD) qui, ayant pris acte des conséquences négatives du développement économique sur la nature avec ses éléments constitutifs,

s'engagèrent à adopter des mesures juridiques, institutionnelles et les moyens financiers pour pallier les problèmes qu'elles soulèvent : l'insalubrité, l'incivisme et la dégradation du paysage urbain à travers la prolifération des immondices, des égouts, des taudis qui participent à l'enlaidissement du paysage urbain dans les pays dits en développement. Ces mesures vont ainsi objectiver, projeter voire promouvoir l'EEDD. C'est dans ce sillage qu'il convient de situer la gestion de l'EEDD dans l'approche projet de l'ODD11. En prenant le rapport sur l'état des villes du monde, ONU-Habitat (2022), fournit une analyse approfondie de la situation urbaine dans le monde, en mettant en évidence les défis et les opportunités liés au développement urbain durable. Quant au rapport des villes durables de l'organisation de coopération et de développement économique (OCDE), il évalue la performance des villes en termes de durabilité, en examinant différents aspects tels que la mobilité urbaine, l'accès aux services de base, la qualité de vie et la gouvernance urbaine.

Dans la déclaration collective pour la deuxième Assemblée de l'ONU-Habitat, les organisations de la société civile et des gouvernements locaux, appellent les États membres à respecter leur engagement à « créer des villes et des établissements humains dans lesquels toutes les personnes peuvent jouir de droits et d'opportunités égaux » à travers la mise en œuvre accélérée d'un nouveau programme pour les villes (NPV). C'est pourquoi les États participant à l'assemblée de l'ONU-Habitat, ainsi que l'agence elle-même, sont invités à créer des mécanismes qui canalisent les actions et les solutions menées par la société civile, les organisations communautaires les gouvernements locaux et régionaux en tant qu'acteurs clés de la mise en œuvre du NPV.

Les lois sur l'urbanisme varient d'un pays à l'autre. Par exemple, en France, la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national sur l'environnement, fixe les principes généraux de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, en fixant notamment les règles de construction, d'utilisation des sols et de protection de l'environnement. En plus, les codes sur la construction et l'habitat règlementent les normes de construction, de sécurité et d'accessibilité des bâtiments, en veillant aux exigences environnementales. La loi sur le logement et l'habitat durable vise à garantir l'accès à un logement décent pour tous, en promouvant la mixité sociale, la qualité architecturale et environnementale des logements, ainsi que la rénovation urbaine.

Sur l'ensemble du territoire camerounais, la prise en considération des préoccupations environnementales par l'État se manifeste à travers leur énonciation dans la constitution nationale en son préambule; la loi n°96/12, du 5 août 1996 *Portant Loi-cadre relative à la*

gestion de l'environnement ; Cameroun vision 2035; le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE) ; le document de Stratégie nationale pour le développement (SND30); le code général des collectivités territoriales décentralisées; la loi n° 98/004 du 1^{er} avril 1998 portant loi d'orientation scolaire au Cameroun. Elles tracent un cadre juridique qui offre l'accès à une éducation de qualité dans un environnement sain (cf. articles 4 et 5 de la loi du 14 avril 1998). Au-delà de ces différents textes suscités, seront exploités dans notre sujet de recherche plusieurs autres arrêtés et circulaires ministériels et interministériels en rapport avec le secteur de l'éducation et qui traitent plus particulièrement des préoccupations environnementales.

Toutefois, selon le profil urbain national du Cameroun réalisé par l'ONU-HABITA en 2007, nous observons que malgré les initiatives ciblant l'assainissement de l'environnement, les directives administratives visant son implémentation demeurent encore plus théoriques que pratiques. En effet, 67% de la population urbaine vit dans les bidonvilles, avec une population urbaine projetée en 2020 de 17,5 millions d'habitants, l'enjeu concernerait aujourd'hui 12 millions de personnes. La situation est loin de s'être améliorée car les quartiers informels connaissent une croissance annuelle moyenne de 5,5% selon la même étude. Généralement, les actions engagées devraient jusqu'ici permettre l'amélioration des conditions hygiéniques et environnementales saines au sein des établissements humains, et plus particulièrement la gestion des eaux usées, des déchets, l'approvisionnement en eau potable et des installations sanitaires. C'est ainsi que dans les établissements secondaires publics servant d'échantillon à cette recherche, l'assainissement favorise un environnement propice à l'apprentissage, à la santé des élèves et du personnel. Mieux encore, aux différentes parties prenantes de la communauté éducative (élèves, personnel administratif et d'appui, enseignants). Un environnement assaini est un gage pour la santé et l'hygiène, la prévention des maladies, le confort et la dignité, la réduction de l'absentéisme, l'amélioration des performances et le respect des normes sanitaires publiques (ODD11 : cibles 6-7). Paradoxalement, l'atteinte de l'idéologie inscrite dans cet ODD reste incertaine au regard de la situation qui prévaut dans les établissements d'enseignement secondaire publics (EESP) de Yaoundé 3^e. D'après l'ODD 11.3, l'importance de l'implication et la participation de la communauté éducative dans la planification des projets d'assainissement et d'entretien des établissements secondaires en ce qui est des déchets se traduit par cinq axes qui sont: *La sensibilisation et la formation ou l'éducation, L'appropriation locale, Les connaissances locales, L'engagement actif, l'implication active des apprenants, des enseignants et des parents dans lesdits projets.* Ils stimulent un engagement continu et une responsabilisation vis-à-vis de la gestion des déchets.

Laquelle va créer une culture de respect de l'environnement au sein des établissements, des ménages et des espaces publics. Ce que l'ODD4, cible 7, a appelé la « citoyenneté responsable ». Elle favorise les solutions collectives, collaboratives, inclusives et durables. Il y'a lieu de montrer que l'ODD 11.6 cible d'une part, les répercussions de l'insalubrité sur la santé humaine et environnementale et d'autre part, la responsabilité partagée de la communauté éducative et les CTD. Sur la santé humaine ; nous avons : la *propagation des maladies*, (choléra, rougeole), *l'augmentation des risques sanitaires* comme ça été le cas avec le Covid19. Sur l'environnement nous pouvons *La pollution, la dégradation des ressources naturelles, les impacts sur la faune et la flore.*

Les CTD en matière de *gestion des déchets* ont la responsabilité de mettre en place, des *politiques et des infrastructures* efficaces pour la gestion des déchets en vue de la prévision de l'insalubrité et de ses répercussions négatives. *La sensibilisation et la formation ou l'éducation* ; À ce stade, les CTD peuvent promouvoir des programmes et les campagnes de sensibilisation et de formation sur l'importance de maintenir un environnement sain et propre, lequel implique la population locale dans la préservation de leur cadre de vie.

Ici, le plan de salut de l'EEDD et ses ouvertures, avantages, opportunités et le bien-être à la fois sur la santé humaine, l'éducation, l'environnement et le développement, est promu par les institutions, les textes de loi car, le constat est d'autant plus alarmant de nos jours. Les campus en interne comme en externe, les salles de classe sont insalubres, les poubelles installées devant ou aux abords de ceux-ci, l'absence des toilettes viables, les points d'eau sont régulièrement en panne. C'est le cas du Lycée d'Etoug-Ebé, du LNE et du CETIC de Ngoa-Ekelle tel présenté dans les planches photos des annexes 1&2.

La conscience environnementale : Les espaces verts (EV) offrent l'opportunité d'éduquer les élèves sur l'importance de la nature, de la biodiversité et de la préservation de l'environnement. Ils stimulent en eux la conscience écologique. Les projets de jardinage et de développement durable peuvent ainsi inculquer les valeurs de la responsabilité environnementale et de durabilité chez les élèves. Exemple : Lycée Technique de NSAM.

Justification du choix du sujet de l'étude

Au regard de ce qui précède, la présente étude trouve sa légitimité et sa justification à travers l'ensemble des mesures juridiques dont les conventions, les lois, les codes, les déclarations, les accords, les arrêtés, les circulaires, construisent un cadre de référence d'élaboration des projets et des actions tant sur les politiques publiques de gestion administrative de l'EEDD, que celles de la construction et le développement des villes et des

communautés durables. En plus, elle définit les orientations de mobilisation des ressources financières et des acteurs, constitue une opportunité d'engagement d'une recherche scientifique en vue de trouver des solutions au problème de gestion administrative de l'EEDD en général, et de management des établissements secondaires publics de Yaoundé IIIe en particulier.

LA PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE

Quivy et Campenhoudt (2017) décrivent la problématique comme étant « l'approche ou la perspective théorique qu'on décide d'adopter pour traiter le problème posé par la question de départ ». Tandis que pour N'da (2007), construire une problématique, c'est avant tout identifier et présenter le problème central et les problèmes secondaires qui se posent et nécessitent une recherche pour les résoudre ou les étudier. Autrement dit, la construction d'une problématique s'opère à travers une suite de questionnement qui découle de la situation problème de l'étude. Dans cette sous-section, nous partirons d'un constat pour identifier notre problème de recherche.

Le constat

L'éducation à l'environnement et au développement durable (l'EEDD), selon le modèle projet de l'ODD11 se construit autour d'une thématique fondamentale qui est : les villes et des communautés durables. L'aspect fondamental ici développé et placé au cœur de notre investigation est le concept de l'**assainissement**. Nous avons pour souci de procéder à un inventaire exhaustif, ainsi qu'à l'identification de l'écart qui existe entre les dispositions juridiques, l'allocation des ressources, les cahiers de charge des actions stratégiques et opératoires et la convocation des parties prenantes (acteurs) (lesquels garantissent et régissent les objectifs du projet de développement des villes et communautés durables qui visent : des établissements humains sûrs, sains, résilients et durables) et les pratiques de gestion administrative de l'EEDD dans les établissements d'enseignement secondaire publics de Yaoundé 3^e. En effet, dans ces établissements scolaires publics, nous avons constaté un vide managérial caractérisé par : une gestion arbitraire et fortuite qui est, on dirait, dépourvue d'un cadre juridique de référence ; une défaillance notoire de ressources, qu'elles soient humaines, financières, matérielles et infrastructurelles ; et l'absence des outils d'implémentation ou de mise en œuvre d'une EEDD adossée aux objectifs de l'ODD11.

La constatation de cet écart d'écoulement du questionnement des grandes préoccupations épistémologique du paradigme de l'ODD11 à savoir premièrement : *les objectifs du développement durable, ses axes prioritaires, l'origine de la mise en œuvre des ODD plutôt*

que la poursuite de l'OMD, le rapport entre l'ODD 11 et l'éducation, les orientations internationales des ODD et les politiques publiques nationales du Cameroun en matière d'éducation, deuxièmement : Qu'est-ce que la gestion administrative ? Qu'est-ce que l'assainissement ? Quels sont les rapports entre la gestion administrative de l'EEDD dans les EESG/EEST et les politiques publics de gestion des villes et des communautés durables ? Quels sont les instruments juridiques et institutionnels de gestion administrative de l'EEDD, les ressources mobilisables et les acteurs pour une meilleure implémentation de la politique de gestion administrative de l'EEDD dans les EESG/EEST de Yaoundé 3^e ?

Selon les deux définitions historiques et actuelles de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'assainissement est « un ensemble d'actions visant à améliorer les conditions qui, dans le milieu physique de la vie humaine, influent ou sont susceptibles d'influer défavorablement sur le bien-être physique, mental ou social des individus ou des communautés » (OMS, 1949). Cette définition permet de retenir trois informations essentielles. Tout d'abord, la prise en considération de l'assainissement comme un projet de politiques publiques ; ensuite, la finalité de ce même projet. Enfin, cette définition prend en compte des domaines aussi multiples que variés, à l'instar de l'alimentation en eau ; l'évacuation et le traitement des déchets solides et liquides ; l'hygiène de l'habitat, des denrées alimentaires et industrielles voire la prévention des accidents. Ici, la définition de cette notion l'inscrit beaucoup plus dans une perspective de santé très générale. C'est pourquoi, dans son élargissement actuel partant de 1987, la même organisation définit cette notion de manière restreinte, en la situant dans l'urbain que l'on dénomme « assainissement urbain », c'est-à-dire « la collecte et à l'évacuation hygiénique des excréta et des eaux usées d'une collectivité, y compris les eaux pluviales ». Dans cette définition apparaît la dimension technique beaucoup plus limitée, privilégiant la dimension équipement et infrastructures d'un secteur bien précis. Dans le cadre de ce travail, le concept d'assainissement regroupe aussi bien les aspects de la santé que l'aménagement d'infrastructures, et ce, tant en milieu rural/village, qu'en milieu semi-urbain et urbain. Pris dans ce sens, il renvoie à un ensemble d'activités qui visent la viabilisation d'un établissement humain et physique, par des infrastructures, des équipements et des aménagements adaptés de gestion des déchets, qu'ils soient solides ou liquides, en vue de garantir la santé et le bien-être général des hommes et de l'environnement. En effet, cette définition intègre quatre axes majeurs à savoir : la gestion des eaux usées, la gestion des ordures, l'approvisionnement en eau potable et les installations sanitaires. Il vise à garantir un environnement sain et propice au système enseignement-apprentissage, la santé des humains

et de l'environnement, autrement dit, la mise en place d'un écosystème éducatif favorable, sécurisé, résilient et durable.

C'est au nom de ces éléments constitutifs, sus-identifiés au concept d'assainissement, que l'État camerounais, dans le processus de refonte de sa politique générale de développement a consacré le volet de l'EEDD dans plusieurs secteurs d'activités. Les structures en charge s'en approprient et le mettent en exécution. C'est le cas actuel du Ministère des enseignements secondaires (MINESEC). D'après la loi d'orientation de l'éducation, ce Ministère se compose de deux types d'enseignement publics, à savoir l'enseignement secondaire général (ESG) et l'enseignement secondaire technique (EST). Chacun de ces deux types d'enseignement possède au moins deux structures d'opérationnalisation des missions qui leurs sont assignées, à l'instar des lycées et des collèges. C'est sur ces structures que cette recherche consacre son attention.

Malheureusement, après 12 ans d'exercice du métier en qualité de professeur des lycées d'enseignement secondaire général (PLEG), aussi bien dans les lycées publics d'enseignement général que dans les collèges publics d'enseignement technique, nous avons été attristé par un certain nombre de réalités lors de notre période d'immersion en stage dans le cadre de ces études de Master : la précarité logistique et pédagogique ; l'écart considérable entre les principes théoriques administratifs, institutionnels de gestion des initiatives de l'EEDD et la réalité des ressources mises en œuvre pour son implémentation, dans plusieurs établissements publics de la région du centre et plus particulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé 3^e, situé dans le département du Mfoundi.

La formulation du problème

Au regard de ce qui précède, fort est de constater le fossé qui existe entre ce qui est recommandé, prescrit et ce qui s'observe concrètement sur le terrain. Dès lors, il se pose le problème de **l'absence d'une réelle politique de gestion administrative (PGA) de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) dans les établissements d'enseignement secondaire général et technique (EESG/EEST) publics de Yaoundé 3^e**. Et cela constitue un goulot d'étranglement pour la mise en œuvre des principes du projet de développement des villes et des communautés durables.

Bien que consignés dans les textes normatifs (Loi du 14 avril 1998 et les règlements intérieurs, dans les articles : 5 et 11) et les programmes scolaires (Curricula), cet écart se traduit de manières palpables par : la marginalisation des préoccupations environnementales; l'inefficacité et l'incompétence du système de gestion administrative; le manque de ressources matérielles, financières et humaines ; le manque d'un élan participatif et collaboratif de tous les

acteurs de la communauté éducative et la vétusté ou le manque d'entretien des équipements existants. Chacune de ces carences mérite d'être explicitée ici.

Pour ce qui est de **la marginalisation** des préoccupations environnementales, au CETIC de Ngoa-Ekelle (CNE), Lycée de Ngoa-Ekelle (LNE), Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé (LBEE) et au Lycée technique industriel et commercial bilingue de Yaoundé 3^e (LTICBY), nous avons constaté qu'il n'existe pas des espaces verts aménagés, tels que prévu dans la réglementation des établissements secondaires publics. Il n'existe pas de club des amis de la nature au CNE et LNE, encore moins les affiches ou les plaques de sensibilisation sur la protection de l'environnement, ni sur la propreté dans les établissements publics de Yaoundé 3^e (CNE).

En ce qui concerne **l'inefficacité et l'incompétence** du système de gouvernance des unités scolaires, elle s'observe à deux niveaux : sur le plan institutionnel, l'État du Cameroun ne s'est pas doté jusqu'à ce jour, d'un cadre juridique et normatif d'appropriation et d'institutionnalisation de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Car il n'existe pas une loi portant modalité de l'EEDD au Cameroun, encore moins, un décret d'application spécifique de celle-ci dans les EESP. L'administration place les préoccupations environnementales de développement durable via l'assainissement en marge de leur priorité ; il n'existe pas au Lycée bilingue d'Etoug-Ebé et de Ngoa-Ekelle (LNE), de cahier de charge à ce sujet ; ni même d'un service approprié des questions de l'EEDD. Les Proviseurs et les directeurs des EESP, ne disposent d'aucune compétence en la matière. Autrement dit, ils n'ont pas reçu de formation formelle ou factuelle préalable, sur les préoccupations environnementales et de développement durable ; encore moins participer à des séminaires de formations sur lesdites préoccupations ; ni même acquérir des documents appropriés.

Par rapport au **manque de ressources** matérielles, financières et humaines, trois cas de figure ressortent de cette situation : les toilettes des élèves sont construites mais sont très mal entretenues ; au Lycée technique industriel et commercial bilingue de Yaoundé, CETIC de Ngoa-Ekelle, le LBAY, LBEE, les toilettes ne sont pas connectées au réseau de distribution d'eau ; le papier hygiénique est régulièrement remplacé par le papier de cahier, rarement les lotus, et des mouchoirs jetables de toutes sortes. Les produits sanitaires sont inexistantes : eau de javel, détartrants, savon et désinfectants ne figurent nulle part dans ces établissements.

Le **budget** alloué aux questions d'assainissement environnemental est **très faible** et pas clairement défini sur la ligne des divers des projets d'établissement. Le personnel enseignant, les élèves et le personnel d'appui ne possèdent aucune compétence en la matière. Pour ce qui est des enseignants, quand bien même les modules de formation sur l'EEDD figurent dans leurs programmes, ils n'ont pas bénéficié de formation adéquate, ne dispose d'aucune ressources

matérielles et didactiques pour leur implémentation. Exemple en 2023, deux enseignants d'informatique du CNE ont été conviés à un séminaire sur l'environnement au Lycée général Leclerc. En ce qui concerne les élèves, ils sont réduits à des ramasseurs, des balayeurs, des collecteurs, quand bien même ils sont identifiés comme étant les principaux producteurs des ordures.

Cela démontre à suffisance leur ignorance sur les risques encourus et les notions basiques de gestion des ordures et d'assainissement. Le personnel d'appui est recruté sur la base des affinités claniques et familiales, et non sur base d'une compétence quelconque.

En dehors des cabinets des proviseurs et directeurs desdits établissements aucun censeur, surveillance, chefferies des travaux, jusqu'aux ateliers ne disposent de toilette ou de point d'approvisionnement en eau potable.

Le **manque d'un élan participatif et collaboratif** de tous les acteurs de la communauté éducative, au Lycée de Ngoa-Ekelle et tous les EESP, les associations des parents d'élève, le conseil d'établissement et les collectivités territoriales décentralisées (CTD) ne disposent d'aucun outil juridique, encore moins un cadre de référence qui les obligent à s'impliquer de manière pratique sur les questions environnementales, de développement durable et d'assainissement. Alors que le code général des CTD est assez clair et précis à ce sujet. Car, les projets d'établissement, les mairies et les autres partenaires publics au développement ne se préoccupent que très peu, voire pas du tout desdites questions.

Quant à la **vétusté et le manque** d'entretien des équipements existants il faut retenir que les toilettes sont vétustes (construit depuis 1957) et ne répondent plus aux normes sanitaires et hygiéniques d'une part, leurs capacités d'accueil sont faibles et exacerbées par les effectifs pléthoriques des élèves, d'autre part. D'après *la Stratégie nationale de promotion et d'approvisionnement en eau potable, hygiène et l'assainissement en milieu scolaire au Cameroun 2017*, il est prévu un bloc de quatre toilettes pour un effectif de 100 élèves. A ce seul titre, aucun EESP de Yaoundé 3^e ne dispose du quota normatif de la disponibilité des toilettes.

Notre stage académique dans un établissement public de notre zone d'étude, nous a permis de toucher du doigt la réalité du problème. L'absence d'une réelle politique de gestion administrative (PGA) de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) dans les établissements d'enseignement secondaire et technique (EESG/EEST) publics de Yaoundé 3^e, est notre préoccupation centrale. La tâche suivante consiste à formuler des questions de recherche dans l'optique de résoudre ce problème.

FORMULATION DES QUESTIONS DE RECHERCHE

Les questions de notre recherche ci-dessous se déclinent en deux catégories à savoir : une question principale et quatre questions secondaires.

La question de recherche principale

En quoi la gestion administrative de l'EEDD dans les établissements d'enseignement secondaire public influence-t-elle l'approche projets des villes et des communautés durables ?

Les questions secondaires de recherche

QSR1 : Quel est le rôle des mesures étatiques (juridiques et institutionnelles) de la gestion administrative de l'EEDD dans les EESP dans la promotion de la nouvelle école ?

QSR2 : Quelle est l'influence de la qualité des ressources humaines, financières et matérielles de la gestion administrative de l'EEDD sur la formation, l'amélioration des performances scolaires et le développement des compétences de la citoyenneté responsable ?

QSR3 : Comment identifier et rendre compte des conséquences de l'absence d'une bonne politique de gestion administrative de l'EEDD sur le bien-être humain et environnemental ?

QSR4 : Comment les outils nécessaires d'implémentation de la gestion administrative de l'EEDD dans les EESP influencent-ils l'approche projet des villes et communautés durables ?

HYPOTHESES DE RECHERCHE

En réponse aux questions de recherche formulées ci-dessus, nos hypothèses de recherche se déclinent elles aussi en deux catégories ainsi qu'il suit : une hypothèse principale et quatre hypothèses de recherche secondaire.

Hypothèse de recherche principale

Les mesures juridiques et institutionnelles (conventions, chartes, lois, décrets, services publics) **adaptées**, les ressources (humaines, financières, matérielles) **appropriées**, les outils de mise en œuvre (cahier de charge, programme de formation et d'enseignement, projet) et les **acteurs** (APEE, CTD, PPD) de la gestion administrative impactent directement les principes des villes et communautés durables.

Hypothèses de recherche secondaire

HSR1 : Les mesures étatiques de la gestion administrative de l'EEDD constituent un nouveau cadre de référence pour la promotion et la vulgarisation de la nouvelle école.

HSR2 : La qualité et la quantité des ressources mobilisables (humaines, financières et matérielles) dans le cadre l'EEDD dans les EESP ont une influence significative sur la formation et l'amélioration des performances scolaires et la construction d'une citoyenneté Responsable.

HSR3 : L'absence d'une politique d'implémentation de la gestion administrative dans les établissements d'enseignement secondaire public a des répercussions sur la santé humaine (maladies respiratoires, cutanées, hydriques, l'échec scolaire...), aggrave la dégradation de l'environnement urbain (les poubelles et les égouts) et les effets néfastes des changements climatiques (inondations, éboulements et sècheresse).

HSR4 : Les outils nécessaires d'implémentation de la gestion administrative de l'EEDD dans les EESP sont les indicateurs d'aide de conception d'un modèle de gestion administrative (GA) adossé à l'approche projet des villes et communautés durables.

FORMULATION DES OBJECTIFS DE RCHERCHE

Nos questions et hypothèses de recherche ci-dessus induisent indubitablement, l'élaboration de deux catégories d'objectifs à savoir : un objectif principal, et quatre objectifs secondaires.

Objectif de recherche principal

Identifier et évaluer l'impact des mesures juridiques et institutionnelles (conventions, chartes, lois, décrets, services publics) adaptées, des ressources (humaines, financières, matérielles) appropriées, des outils de mise en œuvre (cahier de charge, programme de formation et d'enseignement, projet) et des acteurs (APEE, CTD, PPD) de la gestion administrative sur les principes des villes et communautés durables.

Objectifs secondaires de recherche

OSR1 : Examiner les mesures étatiques tant que politique publique, pouvant favoriser la transformation des écoles vers un modèle plus durable. Autrement dit cette analyse vise à comprendre comment les mesures étatiques de gestion administrative de l'EEDD, peuvent contribuer à promouvoir une nouvelle vision de l'école, axé sur la durabilité et la responsabilité sociale et environnementale.

OSR2 : Analyser comment les ressources disponibles, qu'elles soient humaines, financières et matérielles ou pédagogiques, peuvent impacter de manière optimale la gestion administrative de l'EEDD dans les EESP et influencer le développement des compétences en matière des enjeux de l'environnement et du DD tout en incitant l'adoption et l'émergence des comportements écologiquement durables.

OSR3 : Identifier les facteurs responsables de l'absence d'une politique de gestion administrative de l'EEDD dans les EESP et rendre compte des répercussions sur la santé humaine (maladies respiratoires, cutanées, hydriques, l'échec scolaire...), l'aggravation de la

dégradation de l'environnement scolaire, urbain et des effets néfastes des changements climatiques.

OSR4 : Démontrer que la mise en place de ces outils au niveau scolaire peut contribuer à promouvoir des pratiques durables au sein des villes et des communautés humaines locales et à favoriser le développement des projets en faveur de la durabilité sociale et environnementale.

INTERET DE L'ETUDE

Intérêt académique

L'intérêt académique de cette étude repose à suffisance sur le caractère innovant et d'actualisation de la réforme universitaire au sein de la faculté des sciences de l'éducation (FSE), sur les préoccupations éducatives et de développement durable. Ceci à travers l'intégration dans ses programmes et curricula de formation, les nouveaux paradigmes. La professionnalisation des enseignements se trouve ainsi, résiliente et en adéquation avec les missions académiques à savoir : la formation, l'appui à la recherche et la contribution au développement. Nous avons besoin ici de démontrer, qu'il existe des politiques publiques éducatives dans notre pays qui, se préoccupent et contribuent à la formation académique des jeunes camerounais. Dans le même cadre, cette étude met en lumière, les objectifs assignés en amont et les résultats attendus, en vue de faire des suggestions pour améliorer l'efficacité interne et externe de la gestion administrative et l'importance de l'implémentation de ces politiques publiques dans les EESG/EEST publics au Cameroun.

Intérêt scientifique

Par ailleurs, l'intérêt scientifique, le plus important de notre étude, réside dans son enrichissement des sciences de l'éducation en général, et le management de l'éducation en particulier, avec un point d'honneur sur la conception et l'évaluation des projets éducatifs (CEPE), à l'instar de l'évaluation du niveau d'implémentation des ODD dans ses cibles 4 et 11. Ces dernières ont pour objectifs, l'intégration du paradigme de l'EEDD dans les politiques de gouvernance des EESP et les processus de formation, le respect des mesures étatiques, l'affectation des ressources adéquate, éviter ou amoindrir, les effets néfastes des changements climatiques et promouvoir une éducation innovante et résiliente au mutation du monde. En effet, nous voulons comprendre l'EEDD, examiner les mesures étatiques, les ressources et les actions sur le terrain, depuis son adoption et proposer un modèle de gestion objective dans les établissements secondaires publics du Cameroun.

L'intérêt managérial et/ou professionnel

Modestement, il est à souligner que, tout projet doit être de nature à permettre au manager de l'éducation d'observer, de manipuler, d'expérimenter, d'explorer, de créer, de construire, d'échanger, de prendre des décisions, de prendre des risques et d'utiliser ses erreurs pour apprendre (MVONDO, 2022). Il est question aussi, de montrer que le manager de l'éducation en général et le concepteur et évaluateur de projet éducatif en particulier, est un acteur clé indispensable dans le processus de gestion, et d'apprentissage des jeunes dans les EESG/EEST publics. Puisque nous sommes en science de l'éducation, la PGA vise à garantir une gestion optimale du processus d'implémentation de l'EEDD, tant administrativement que sur son intégration dans tous les programmes pédagogiques. En vue de favoriser, la mise en place d'un environnement sain, durable et propice à une gouvernance éducative de qualité.

Ajoutons que, cette étude permettra aux administrateurs des EESP, de rationaliser la gestion des initiatives de l'EEDD, précisément sur des points suivants :

- La gestion des ressources financières ;
- La gestion des ressources humaines ;
- La gestion des ressources matérielles ;
- La gestion du temps ;
- La planification des tâches ;
- Le rendement des acteurs.

Intérêt sociopolitique et stratégique

L'éducation à l'environnement et au développement durable est une préoccupation majeure et actuelle de la communauté internationale et nationale. Elle est soucieuse, selon le modèle ODD11, de promouvoir les villes et les communautés durables à travers le prisme de l'assainissement qui met l'accent sur la préservation de l'humanité tout entière des catastrophes de tous genres et invite à la gestion rationnelle et optimale des ressources, des meilleurs rapports avec l'environnement, une meilleure orientation de l'économie et un bien-être commun équitable.

Notre recherche sur la thématique de la gestion administrative de l'EEDD présente plusieurs intérêts stratégiques important modestement déclinés ainsi qu'il suit : elle favorisera, le développement de la connaissance approfondie, de compréhension des enjeux environnementaux et des pratiques éducatives efficaces pour sensibiliser et former les citoyens responsables. Elle démontre l'innovation pédagogique, que nous avons appelé la « nouvelle

école » qui met en place les nouvelles approches pédagogiques, les outils et méthodes d'enseignement résiliente, qui promeuvent les valeurs du développement durable. Elle contribuera à l'évaluation des politiques publiques en matière d'éducation environnementale et à formuler des recommandations d'amélioration de celles-ci. Elle va participer au partage et à la vulgarisation des connaissances et des bonnes pratiques de gouvernance chez les parties prenantes de l'éducation, les décideurs politiques, les partenaires publics au développement (ONG, CTD, PUBLIC). Elle mettra en place des mécanismes de renforcement des capacités des acteurs impliqués dans l'éducation environnementale, par la fourniture des outils et des connaissances leurs permettant de mener à bien leurs actions. Les résultats de cette recherche pourront être utilisés pour mobiliser et motiver un public plus large autour des enjeux environnementaux et du développement durable.

Nous avons délimité ce travail de recherche, pour rester cohérent et logique avec notre problématique et nos différentes questions de recherche.

DELIMITATION DE L'ETUDE

La pertinence des résultats et la portée d'une recherche scientifique imposent de la situer dans un cadre contextuel déterminé. De ce fait, ce cadre permet de délimiter le domaine à l'intérieur duquel l'étude va être menée. Suivant cette logique, notre travail s'inscrit dans trois dimensions : thématique, spatiale et temporelle.

Délimitation thématique

Ce travail, qui traite de l'EEDD dans les établissements d'enseignement secondaire public, s'inscrit dans un vaste champ heuristique. Mais, seuls les champs managériaux, de conception et d'évaluation des projets en éducation retiennent notre attention. Car, il s'agira non seulement, de scruter la gestion administrative des préoccupations environnementales et du développement durable dans les établissements d'enseignement secondaire général et technique public de Yaoundé 3^e, puis, de montrer les axes prioritaires de l'EEDD adapté au modèle ODD11 à savoir « villes et communautés durables » dont la faisabilité se trouve dans les principes de l'assainissement à savoir :

- La gestion des eaux usées
- La gestion des déchets solides
- L'approvisionnement en eau potable
- L'aménagement des espaces verts.

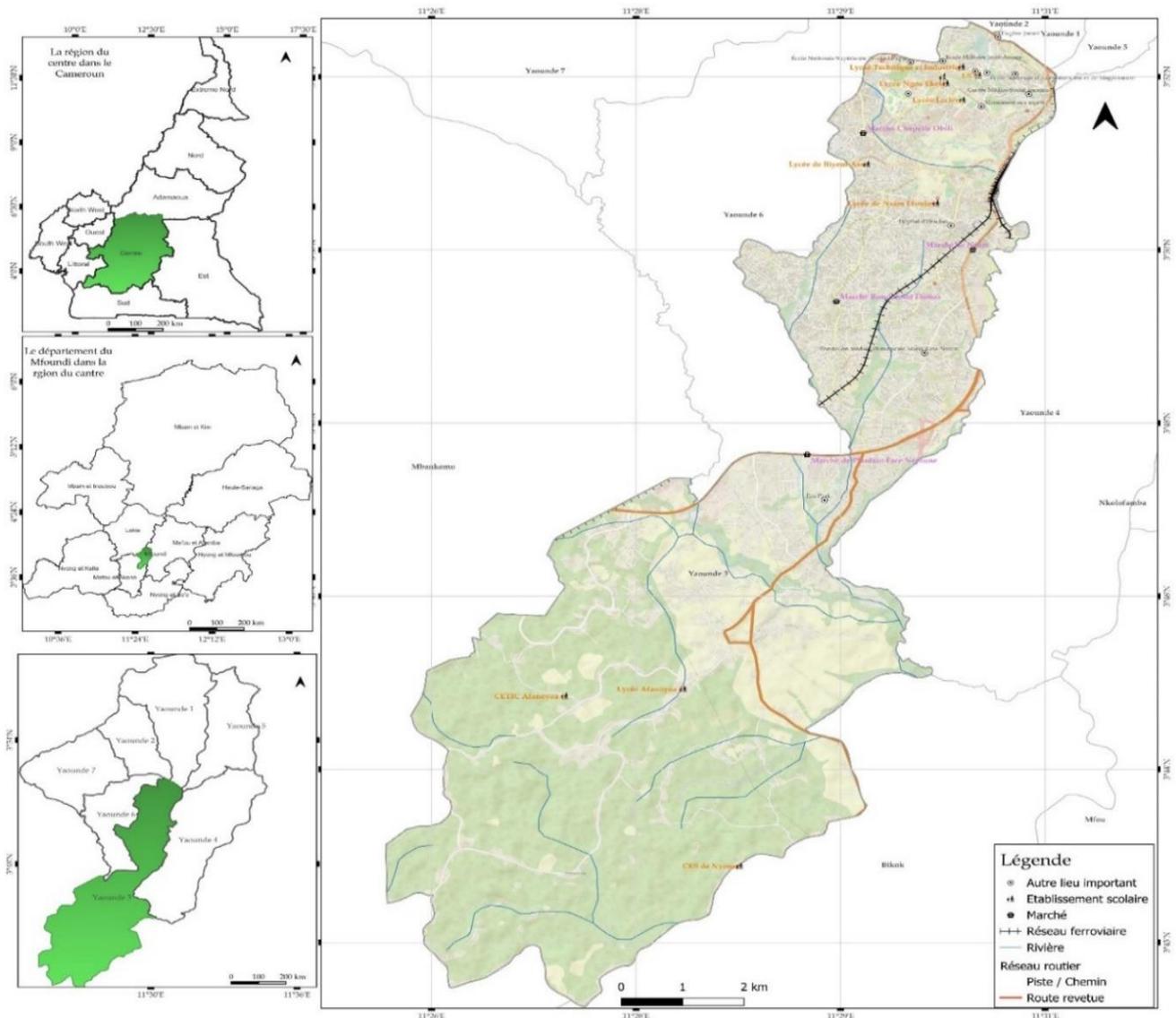
Elle est susceptible de favoriser, une meilleure appropriation et acquisition des compétences managériales de gestion des questions écologiques, la nouvelle école et de la

citoyenneté responsable au sein des EESP. L'assainissement se trouve ainsi comme la cheville ouvrière de l'EEDD, tel envisagé par les trois dimensions du DD à savoir : le social, l'économie et l'environnement.

Délimitation spatiale

Il s'agit de la spatialisation de notre zone d'étude, ceci, par une illustration cartographique puis théorique et descriptive.

Figure 1 : Localisation et délimitation de l'arrondissement de Yaoundé 3^e



Source : Bomo 2024

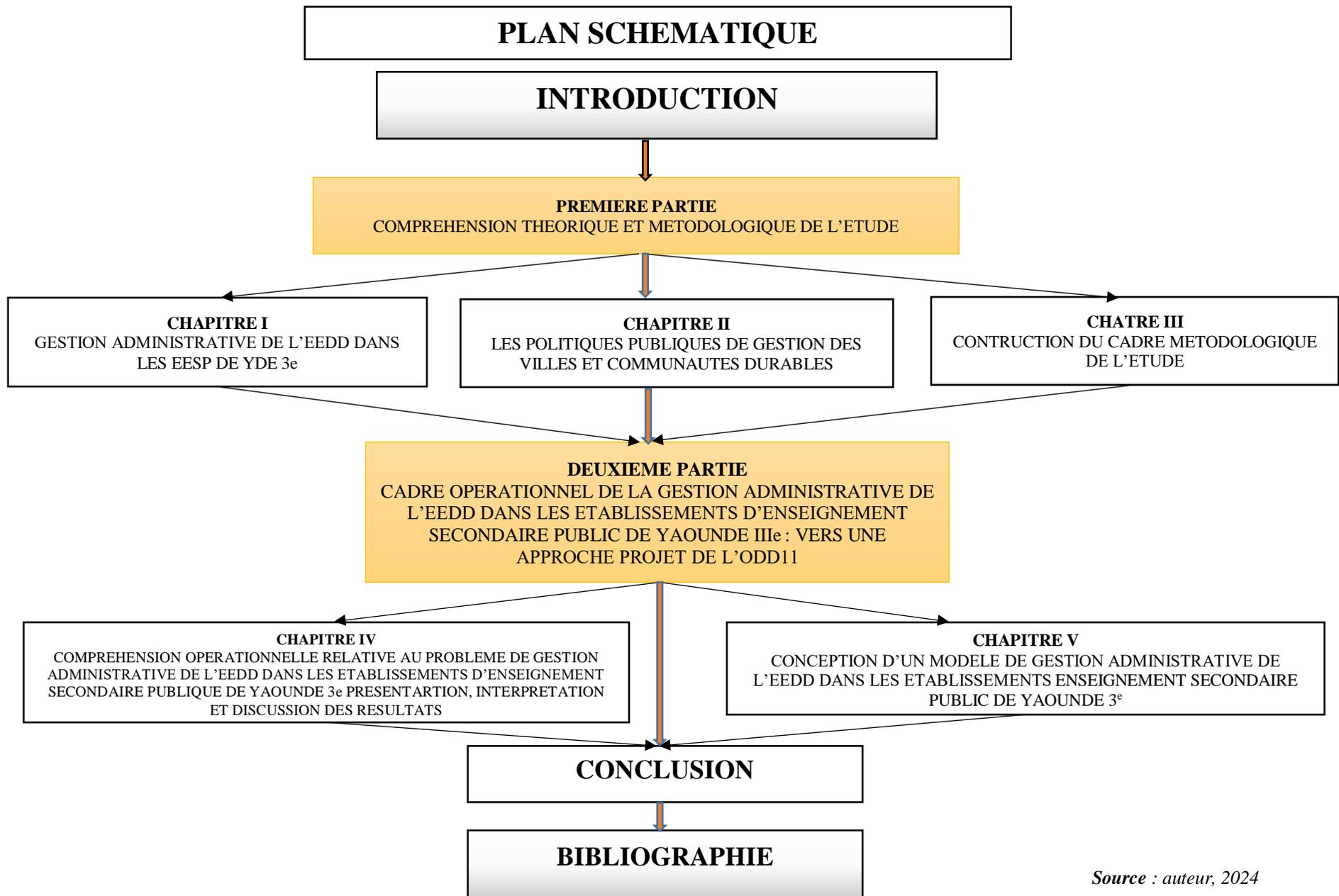
Sur une vue descriptive, nous constatons que, Yaoundé 3^e, est situé dans la région du Centre. Il fait partie des sept arrondissements que compte le département du Mfoundi. Situé dans le plateau ATEMENGUE, ses limites sont : au Nord, par les arrondissements de Yaoundé 7^e, 1^{er}, 2^e et 5^e ; à l'Ouest, par l'arrondissement de Mbankomo, à l'Est par l'arrondissement de

Yaoundé 4^e et celui de Bikok. En plus, il est le chef-lieu qui abrite plusieurs des services et institutions étatiques à l'occurrence : le Ministère de la recherche scientifique, l'école normale Supérieur, l'Ecole militaire interarmées, la délégation départementale des enseignements secondaires, l'Université de Yaoundé I, le centre hospitalier universitaire (CHU). Nous avons compté, dix (10) ESP, soient sept (07) ESG, et trois (03) d'EST, tel que représenté sur la carte de localisation de la ZE ci-dessus.

Délimitation temporelle

Les préoccupations environnementales datent du paradigme de la mondialisation avec le sommet de la terre (1992), dont les limites ont abouti à celui du DD, des années 2000. Ces deux paradigmes ne sont pas restés statique d'autant plus, qu'ils évoluent dans le temps avec tout au plus, le cours des mutations scientifiques, technologiques qui ont ainsi marquées leur démonstration. Les dynamiques humaines, industrielles, socio-politiques et économiques nous ont conduits à ce jour dans le contexte du dérèglement climatique et ses désastres. Cependant, notre travail couvre la période de 2015 à 2024, correspondant au départ, à la rétrospection de notre investigation sur les réformes du système éducatif, en suite sur l'introspection de la situation actuelle de la gestion administrative de l'EEDD dans les ESP de Yaoundé 3^e, elle correspond à notre période d'étude en Master II à la FSE, (2022-2023 et 2023-2024), où nous avons effectivement été engagés sur le terrain de la recherche et en fin, la prospection qui repose sur les suggestions vers lesquelles ce travail va déboucher.

Au demeurant, le chapitre qui s'achève, nous a permis de décliner, le cadre contextuel de notre étude, le problème, les questions, hypothèses et objectifs de recherche, l'intérêt et la délimitation de notre recherche. Et nous nous sommes résolus à la construction d'un schéma de la structure de notre plan de travail, ci-dessous représenté. La fin d'une étape annonçant le début d'une autre, le chapitre suivant va ainsi aborder le cadre théorique de cette recherche.



Source : auteur, 2024

PREMIERE PARTIE
COMPREHENSION THEORIQUE ET
METHODOLOGIQUE

CHAPITRE I : LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ESP DE YAOUNDE 3^e.

Le présent chapitre s'organise autour de quatre grandes articulations : la clarification des concepts clés, la recension d'écriture, la déclinaison des principes fondamentaux des objectifs, les théories explicatives et la définition du cadre de référence des variables.

1.1. DEFINITION ET CLARIFICATION DES CONCEPTS CLES

Pour mieux cerner notre sujet, nous devons avoir une claire compréhension des termes et concepts clés de notre sujet de recherche. Notamment, il s'agit de : gestion administrative ; éducation à l'environnement et au développement durable ; l'enseignement secondaire publique.

1.1.1. Gestion Administrative.

Selon Henry FAYOL (2012), Ingénieur français du management, la gestion administrative est l'ensemble des activités, des processus et des décisions impliqués dans la gouvernance, la coordination et l'organisation des tâches administratives au sein d'une institution, une organisation, une entreprise ou un établissement, qu'il soit public ou privé. Elle englobe la planification, la coordination, la surveillance, le contrôle, et l'évaluation des opérations administratives et des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs fixés. Mais, pour pertinent qu'elle soit, cette définition ne répond pas totalement à nos attentes, encore moins à la totalité des informations recherchées. Ce qui nous conduit à consulter d'autres propositions. Peter DRUCKER et Mary PARKER, (respectivement théoriciens et pionniers du management, la gestion administrative met l'accent sur la responsabilité de la direction, des ressources humaines, des processus et des objectifs organisationnels pour assurer la performance et la pérennité de l'entité pour l'un ; et, est une approche participative et collaborative de la gestion qui favorise la coordination des efforts individuels vers des objectifs communs pour l'autre.

Au regard de cette polysémie du concept de gestion administrative, elle désigne toutes les opérations, les activités, et les processus de prise de décisions qui s'organisent autour des quatre catégories de ressource sur lesquelles s'ajoutent : la gestion du temps ; la planification des tâches ; le rendement de l'équipe du projet, en vue d'une meilleure gouvernance ou gestion optimale de l'EEDD dans les ESP.

Tableau 1 : Liste des catégories de ressource liée à l'EEDD

N°	Les paramètres administratifs de gestion de l'EEDD
1	Les ressources humaines : la communauté éducative ; chefs d'établissement, personnel administratif, enseignants, élèves, personnel d'appui, les parents, les collectivités territoriales décentralisés et les partenaires publics au développement.
2	Les ressources matérielles : les infrastructures, le matériel didactique, les outils et les équipements d'hygiène et salubrité, les ouvrages et documents pédagogiques ?
3	Les ressources financières : les subventions de l'Etat, les fonds APEE, les frais exigibles, les apports extérieurs (CTD, PPD), les dons.
4	Les ressources informationnelles : les réformes juridico-institutionnelles, les nouvelles technologies, la croissance démographique, les nouveaux enjeux sociologiques, économiques et environnementaux, les pandémies, et les nouvelles maladies etc.
5	Les autres ressources : le temps, les rendements, les tâches et les activités

Source : Enquête de terrain Bomo 2024.

Au vu de ce tableau et des enjeux, sociaux, économiques, sanitaires et environnementaux qui incombent, la gestion administrative de l'EEDD, devient donc une préoccupation cruciale dans les questions de management des ESSP.

1.1.2. L'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)

Le concept d'éducation à l'environnement et au développement durable est relativement nouveau. Historiquement, l'on trouve ses origines vers les années 1960, en réponse aux préoccupations croissantes concernant les impacts néfastes de l'activité humaine sur l'environnement. Il entre en jeu de manière officielle, après le sommet sur la terre de Rio de Janeiro en 1992, à travers la mise sur pied d'un plan d'action pour le 21^e siècle dénommé « **Agenda 21** ». C'est cet agenda qui releva l'importance de l'éducation en vue d'atteindre le développement durable. Dès lors, on passa du concept du « *développement durable* » mis en œuvre par le rapport Brundtland en 1987, à celui de « *l'éducation à l'environnement et au développement durable* » ou « *l'éducation pour le développement durable* » ou encore « *l'éducation en vue du développement durable* ». L'EEDD, d'après Jacques CORNET (2005), désigne un processus éducatif qui vise à favoriser la compréhension des interactions entre les êtres humains et leur environnement, à développer des attitudes positives envers la nature et à encourager des actions pour protéger l'environnement. Il s'agit là, d'une démarche pédagogique sur le long terme, visant à faire évoluer les mentalités et les comportements vis-à-vis de

l'environnement. En 2010, l'UNESCO formulait une définition plus élaborée. Elle définit l'éducation à l'environnement et au développement durable comme :

« Une éducation qui prépare les individus à prévoir, à faire face et à trouver des solutions aux problèmes qui menacent la vie de notre planète. Elle diffuse des valeurs et des principes, qui fondent le développement durable (équité intergénérationnelle, équité entre les sexes, tolérance sociale, réduction de la pauvreté, protection et restauration de l'environnement, conservation des ressources naturelles, sociétés justes et pacifiques). Aussi, l'EEDD met-elle en évidence la complexité et l'interdépendance de quatre sphères : l'environnement, la société, la culture et l'économie » (UNESCO, 2010, p.76).

Dès lors, l'EEDD s'est développé, en intégrant progressivement les principes du DD qui mettent en avant la conciliation entre les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement.

Pour le Conseil général de l'Essonne [CGE] (2013), *« Le développement durable ne s'enseigne pas, ni ne se décrète : il ne s'agit pas d'une discipline mais d'une démarche, d'un processus de pensée et d'action, d'une perspective dans laquelle peuvent s'inscrire de nombreux apprentissages »*. Mais s'il est clair que le développement durable est un processus de pensée et d'action, il convient alors de s'accorder, sur le fait que la pensée et surtout l'action à générer, ne peuvent être que le résultat d'une approche managériale et d'apprentissage éducatif adapté.

L'EEDD peut donc permettre à chacun d'acquérir les connaissances, les compétences, les attitudes et les valeurs nécessaires pour bâtir un avenir durable. Elle procède par l'intégration dans la gestion, l'enseignement et l'apprentissage des thèmes clés du développement durable, comme le changement climatique, la prévention des catastrophes, la biodiversité, la réduction de la pauvreté, la gestion des ressources, la consommation durable, la protection des minorités, Abessolo (2020). Elle implique l'adoption des méthodes managériales et pédagogiques participatives collaboratives, visant à motiver et à autonomiser la communauté éducative, pour qu'ils modifient leurs comportements et deviennent les acteurs du développement durable. C'est pourquoi l'éducation à l'environnement et au développement durable favorise l'acquisition des compétences permettant aux administrateurs des organisations et des unités éducatives, d'avoir une vision prospective ; aux apprenants de développer leur esprit critique, novatrice et d'imaginer des scénarios futurs et de prise des décisions éclairées ; aux enseignants de devenir des acteurs clés, innovants et incontournable du DD. Elle implique donc à terme le changement en profondeur du système éducatif, tel qu'il se pratique actuellement.

Le tableau1, présente la liste des thématiques prioritaires dont l'EEDD aborde de manière spécifique. Il fait état des lieux des différents champs et domaines d'implémentation, d'application en vue de décrire, l'expression de ses missions dans les quatre grands axes définis et pris en compte par le développement durable, qui sont les suivants :

- Le domaine social ;
- Le domaine économique ;
- Le domaine culturel ;
- Le domaine environnemental.

Tableau 2 : Liste indicative et non exhaustive des thèmes prioritaires de l'EEDD

1	Citoyenneté responsable et valeurs démocratiques. Dans tous les domaines. Formes de participations civiles, Transparence. <i>Ici, c'est la citoyenneté responsable qui nous intéresse, car, elle constitue une finalité recherchée et envisagée dans ses missions régaliennes en lien avec l'éducation, de former une nouvelle génération de citoyen entreprenant, autonome et résilient face à un monde en perpétuel mutation.</i>
2	Droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. Egalité des sexes, des groupes ethniques. Liberté de religion, d'expression politique, d'orientation sexuelle. Etc. Construction de la cohésion sociale. Equité sociale, gestion des diversités, lutte contre la discrimination, contre la violence. <i>NB : notre étude porte son regard sur la politique, l'économie et le socioculturel. Si l'on s'en tient à la politique, l'EEDD est un concept dont la gestion et la manipulation sont régies par les politiques publiques.</i>
3	Lutte contre la pauvreté. Analyse de ses causes et conséquences au niveau local et global (pays, relations Nord-Sud). Inégalités sociales, d'accès aux ressources, aux richesses. Migrations et immigration ... Propriété privée. Vol. Justice. <i>NB : La lutte contre la pauvreté et l'accès aux ressources sont concernées par nos travaux.</i>
4	Processus de production, de commercialisation et de consommation (de biens, d'aliments, d'énergie, ...), Etat des lieux, évolutions et alternatives (durables). Gaspillages, gestion des déchets, ... Gestion des ressources naturelles et humaines. Gestion et développement du capital humain. Savoirs indigènes. Formes d'agriculture et alternatives. Exploitation durable des ressources, ... Globalisation (articulation entre le local et le global). Pouvoirs économiques, financiers, politiques, médiatiques. Contre-pouvoirs. <i>NB : Ce sont les concepts de : Etat des lieux, gestion des déchets, Gestion des ressources humaines qui intéressent notre problématique.</i>
5	Changement climatique. Ses causes. Les possibilités d'action. Désertification. Politique énergétique. Energies fossiles ou renouvelables. Empreint carbone. Emission de gaz à effet de serre. Gaspillages. Alternatives. Gestion de l'eau. <i>NB : notre recherche porte sur les questions de Changement climatique, Ses causes, Les possibilités d'action alternative et la gestion de l'eau.</i>

6	Assainissement, Santé et bien-être. Qualité de la vie chez soi, au travail, à l'école. Réduction des vulnérabilités face au SIDA et autres épidémies. Réduction des risques liés à l'abus de tabac, d'alcool, de drogues légales et illégales, La santé environnementale. Qualité de l'air, de l'eau, de la nourriture. Accès à l'eau potable. OGM. Pollutions (directement perceptibles ou non). Préservation de l'environnement (interactions avec le thème suivant). NB : <i>Assainissement, Santé et bien-être. Qualité de la vie chez soi, au travail, à l'école, épidémies, La santé environnementale. Qualité de l'air, de l'eau, de la nourriture. Accès à l'eau potable, Préservation de l'environnement, sont au cœur de nos préoccupations.</i>
7	Biodiversité. Conservation des espèces, des écosystèmes, des paysages, des cultures. Patrimoine naturel et culturel. OGM. Pesticides, ... Catastrophes naturelles : prévisions, prévention, conséquences. NB : <i>Les paysages verts, sont un aspect abordé dans notre étude dans la mesure où ils constituent un axe et un domaine d'activité de l'EEDD via l'assainissement.</i>
8	Tourisme. Formes actuelles et alternatives vertes ou intégrées. Développement rural / urbain. Problèmes de gouvernance. Les transports, en ville, et sur longue distance (lien avec thème sur sources d'énergie, pollution, ...). NB : <i>le développement urbain, les alternatives vertes, les problèmes de gouvernance sont pris en compte dans notre recherche.</i>
9	Médias. Leurs influences. Liberté d'expression, d'information, de publications, de création. Education non formelle. Internet et la fracture numérique. NB : <i>Les médias publications, la création intègre également notre étude.</i>
10	Guerre et Paix. Dimensions humaines, économiques, politiques, sociales, ... et conséquences pour l'environnement. NB : <i>Les aspects de cette rubrique ont déjà été sus pris en compte.</i>

Source : Recherche documentaire, Clément et Caravita (2011, p.10).

Au regard de la régularité, la pertinence et de la constance définitionnelle de l'EEDD par les auteurs susmentionnés, elle s'adapte à toutes les sensibilités sociales, culturelles, tous les âges et tous les secteurs et types d'éducation. Ainsi, l'EEDD, s'est imposé comme un domaine essentiel pour former des citoyens conscients responsable et engagés envers la préservation de l'environnement et la construction d'une société, des villes et des communautés durables ODD11.3-6-7, (2020).

1.1.3. Les Etablissements d'enseignement secondaires publics (EESP)

D'après le Ministère de l'Education Nationale, les ESSP, sont des structures éducatives financées et gérées par l'Etat qui offre un enseignement secondaire aux élèves, après la fin de l'école primaire.

Pour Jean-Pierre OBIN (2023), inspecteur général de l'Education nationale français, va ajouter que les EESP, sont des lieux d'instruction et d'éducation, destinés à accueillir les élèves après leur fin de l'école primaire, pour les préparer à des études supérieures ou une insertion professionnelle. Mais pour pertinente que soit, cette définition n'est pas complète et ne répond pas à la totalité de l'information recherché et conduit à consulter d'autre proposition.

En science pédagogique, selon Philippe MEIRIEU, pédagogue français, ils désignent des institutions chargées de dispenser un enseignement général et/ou professionnel aux adolescents, en leur permettant d'acquérir des connaissances, des compétences et des valeurs nécessaires à leur développement personnel et professionnel. Celle-ci se trouve complétée par l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), disant qu'ils contribuent à la formation des jeunes et à la préparation de la main-d'œuvre qualifiée pour l'économie.

Au regard de cette polysémie définitionnelle, ce concept désigne les établissements secondaires publics, comme les institutions ou les unités scolaires de formation des jeunes, de transmission des savoirs et des valeurs, ainsi que de préparation des élèves à leur développement personnel, leur avenir académique et socioprofessionnel.

Pour ce faire, Ils rassemblent les établissements de catégories très variées et diversifiées, organisés autour de deux niveaux d'apprentissage le premier cycle, qui est constitué des classes de : 6^e, 5^e, 4^e, 3^e, pour ce qui de l'enseignement général. Les classes de 1^{er}, 2^e, 3^e, et 4^e année pour ce qui est de l'enseignement secondaire technique, qu'il soit industriel ou commercial. Ce premier cycle, est sanctionné par les diplômes de : Brevet d'étude du premier cycle, (BEPC), pour l'enseignement secondaire ; et du Certificat d'aptitude professionnel (CAP), en ce qui est de l'enseignement technique. Le second cycle quant à lui, est constitué des classe seconde (2^{nde}), première (1^{ère}), et terminale (Tle), quel que soit la spécialité que l'on soit en enseignement général (ESG), ou en enseignement technique (EST). Quatre catégories de diplômes, en ce qui est du système éducatif camerounais, sanctionnent ce second cycle d'éducation et de formation à savoir : le probatoire, Baccalauréat, les Brevets de technicien (BT), le Brevet d'étude professionnelle (BEP). A ce propos, nous récapitulons en catégories et en quantités les EESP de l'arrondissement de Yaoundé 3e dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Les établissements secondaires publics de Yaoundé 3^e.

N °	Etablissements secondaire publics	Quantité	Effectifs ENS /PA		Effectif Elèves
1	Lycée d'enseignement général premier et second cycle	06	1169	174	19 504
2	Lycée technique industriel, et commercial premier et second cycle	03	805	96	5 699
3	Collèges d'enseignement secondaire technique (CETIC)	01	184	13	1 947
4	Collèges d'enseignement secondaire général (CES)	01	27	03	203
Total		11	2185	286	27 353

Source : Enquête de terrain, DDES, Auteur, 2024.

A la lecture du tableau ci-dessus, les EESP sont assez représentatifs en quantité et qualité. La question de gestion administrative de l'EEDD, s'aborde avec entrain sur les enjeux

sociaux, économique, écologique et de la durabilité de vie des communautés de Yaoundé 3^e, et du Cameroun tout entier.

1.2.LA RECENSION DES ECRITS

La revue des écrits, est un texte organisé autour des variables d'analyse. Elle procède par la recension des écrits, se situant dans le domaine concerné par notre champ d'étude. Elle suppose : « une confrontation, un dialogue entre différents points de vue », Lawrence & Bédard & Ferron (2005, p- 47). Elle permet aussi d'identifier et de prendre connaissance des travaux déjà réalisés dans un domaine, afin d'éviter toute reprise. L'objectif recherché par la recension des écrits, est d'élargir le champ heuristique de la recherche dans un domaine précis, à la lumière des travaux précédemment réalisés dans son contexte d'étude. Il est donc question pour nous dans cette partie, de donner une orientation pertinente à notre sujet à partir des recherches déjà menée sur la question de l'éducation à l'environnement et au développement durable dans l'enseignement secondaire général.

1.1.2. La transdisciplinarité de l'éducation à l'environnement et au développement durable

Au sujet de l'EEDD, l'UNESCO (2012, p-43), établit ce postulat de base : L'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) ne relève pas d'une discipline unique, mais que toutes les disciplines, tout type enseignement et tout administrateur peuvent contribuer à l'EEDD. La démarche transdisciplinaire permet, d'après l'UNESCO, d'établir une synergie bénéfique entre les différentes disciplines éducatives, afin de transmettre les connaissances, les problèmes, les compétences, les optiques et valeurs de l'EEDD. En réalité, ce que, soutient l'UNESCO : « Le DD, en effet, brasse des questions si vastes et d'une portée si générale qu'ils nécessitent les apports de multiples disciplines ». Et au sujet des disciplines, il existe des matières principales c'est-à-dire, celles qui forment le support de l'enseignement primaire et secondaire partout dans le monde. Il s'agit communément : des mathématiques, des sciences, des langues et des sciences sociales. Mais, en fonction des priorités financières et culturelles, les disciplines dites secondaires telles que : l'art plastique, la musique... sont souvent inscrites au programme. En plus de tout ceci, il faut également associer, ce que l'Unesco appelle « l'éducation adjectivale ». Il s'agit, de tous les domaines d'apprentissage figurant sous le nom « D'apprentissage, d'éducation, de formation, d'enseignement ou d'études », UNESCO, (2012, p. 40). L'éducation adjectivale regroupe donc : l'éducation à l'environnement, l'éducation à la prévention des incendies, l'éducation à la prévention des catastrophes, l'éducation aux droits de l'homme, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation à la santé etc. Seulement, une équivoque

doit être levée. C'est que : l'EEDD n'est pas une éducation adjectivale de plus, qui se trouverait noyée parmi d'autres disciplines, concourant pour une place au sein des programmes primaires et secondaires, (Mboutou, 2021). L'EEDD est un paradigme primordial ou encore ce que nous avons nommé dans notre présente étude « la nouvelle école », un modèle d'éducation (ODD11), une boussole qui oriente et transforme les matières principales, les matières secondaires et les éducations adjectivales. De manière à que, toutes puissent contribuer à un avenir durable, UNESCO (2012, p-40). C'est dire que l'EEDD, s'intègre dans toutes les disciplines d'enseignement et vise à les transformer de façon à ce qu'elles puissent répondre efficacement au besoin du développement durable.

D'après Girault et Sauvé (2008, p-09), recensent les principes pédagogiques et les stratégies d'implémentation de l'EEDD. Ils établissent que l'EEDD passe par : « *des approches systémiques et globales des réalités, l'interdisciplinarité épistémologique et la transdisciplinarité curriculaires, le partenariat entre les acteurs de la société éducative, l'ouverture de l'école sur le milieu, la pédagogie de projets, l'apprentissage coopératif, l'éducation tout au long de la vie...* ». Pour eux aussi, l'EEDD ne peut se départir de son caractère transdisciplinaire même s'ils ajoutent le volet d'interdisciplinarité.

Vergnolle Mainar (2009), adhère également au caractère transdisciplinaire de l'EDD. De l'avis de l'auteur, pour assurer l'efficacité de l'EEDD en France, les disciplines d'enseignement doivent migrer de la logique exclusivement disciplinaire vers une logique transdisciplinaire. Ceci confère donc, une importance capitale aux concepts et thématiques communs à plusieurs disciplines à l'instar de la géographie et les sciences de la vie et de la terre (SVT). Il s'agit pour les recherches en didactique, de dépasser l'approche classique basée sur le savoir, les méthodes d'analyse et les pratiques d'enseignement pour aborder une démarche inverse, visant à voir comment l'EEDD est prise en charge par différentes disciplines.

Pour Boussier (2006), « le regard croisé des disciplines sur un même objet qui n'appartient ni à l'une ni à l'autre, permet d'éviter les approches réductrices et permet d'appréhender la complexité de certains phénomènes ». Au sujet de l'évolution des programmes en France, Bitondo (2019), établit que six disciplines participent effectivement à la prise en charge de l'EEDD. Toutes, excepté les sciences physiques, font référence à au moins deux piliers du développement durable. Le tableau 6 ci-dessous, présente la liste des matières concernées et les piliers du DD dans lesquels elles s'inscrivent.

Tableau 4 : Recension des disciplines intégrant le DD au Cameroun

Disciplines	Pilier(s) du DD abordé(s)		
	Social	Economique	Environnemental
1- les sciences de la vie et de la terre (SVT)	✓		✓
2- la technologie		✓	✓
3- les sciences économiques et sociales (SES)	✓	✓	
4- La géographie	✓	✓	✓
5- L'éducation à la citoyenneté et à la morale, l'éducation juridique et sociale (ECJS)	✓		✓
6- Les sciences physiques			✓
7- Education à la citoyenneté et à la morale (ECM)	✓	✓	✓

Source : Tableau conçu à partir des données tirées de D. Bitondo, (2019).

L'auteur regroupe les autres disciplines en fonction d'autres critères spécifiques.

Ainsi distingue-t-elle :

- Les disciplines instrumentalisées dans les projets interdisciplinaires. C'est le cas des mathématiques et du français.
- Les disciplines accordant une place très limitée à l'EEDD. C'est l'exemple de l'histoire, les disciplines artistiques (art plastique), la philosophie, les langues, l'éducation physique et sportive

En ce qui concerne le poids des disciplines dans les enseignements, Vergnolle M. (2009) relève que la géographie et la SVT sont très impliquées dans l'EEDD. Elles « *ont en commun une démarche d'explication et de description de la surface de l'écorce terrestre* », (Hulin et Chevalier 2007), cité par Vergnolle M. (2009). Les sciences naturelles puis les sciences de la vie et de la terre ont comme objet d'étude, un milieu physique partagé avec la géographie. En outre, les SVT et la géographie partagent en commun la notion de paysage. En géographie, le paysage, est connu sous l'angle de son aménagement par les sociétés et comme cadre de vie (S. P Ndione, 2017). En SVT, la notion de paysage est un outil pour aborder la question des modelés et un moyen pour introduire la géologie externe, de montrer l'interaction entre la nature des roches et les eaux courantes.

Cependant, la seule existence d'éléments communs entre les disciplines ne suffit pas pour établir une synergie entre leurs enseignements. Il faut donc, de l'avis de Vergnolle M.

(2009), construire leur complémentarité pour engager des démarches transdisciplinaires en EEDD.

1.1.3. Le profil de formation des enseignants

La question du profil des enseignants a déjà été abordée par de nombreux auteurs. Les uns et les autres s'intéressent surtout au volet formation. La formation professionnelle est un préalable à l'exercice de toute fonction, et principalement à l'exercice de la fonction d'enseignante (J. A. Bikoi, 2018).

Elle détermine le degré d'implication de l'enseignant dans son travail. Car, étant au cœur dudit processus, « *l'apprentissage dépend d'abord et avant tout, de la qualité et des compétences de l'enseignant* » (Schwille & Dembélé, 2007, p. 15). L'enseignant est présenté comme le principal agent médiateur et facilitateur de l'éducation. Il a, à ce titre, une grande responsabilité au niveau de l'efficacité, la qualité et le développement de l'éducation. « *L'exercice de la profession enseignante, exige de l'éducateur des qualités physiques, des qualités intellectuelles et professionnelles et des qualités morales appropriées à la tâche* ». (Tsafak, 1998, p.75). Mais, comment produire un bon enseignant ? La réponse à cette question passe pour Schwille et Dembélé (2007), par deux éléments :

- Une formation axée sur les savoirs disciplinaires et les compétences de l'enseignant pour transmettre ce savoir à des enfants et des adolescents différents ;
- La formation pédagogique.

Aussi, concluent-ils : « *un bon enseignant s'identifie par les qualités suivantes : la capacité d'analyse, l'esprit d'initiative, la curiosité, la passion pour l'apprentissage, le professionnalisme, la confiance en soi, le sérieux, l'équité, l'impartialité et le respect d'autrui* » (Schwille & Dembélé, 2007, p. 16).

A la vérité, selon C. Abessolo (2016) « *pour bien former, il faut avoir été bien formé* ». Pour être cohérent et afin d'éviter un déphasage entre la théorie et la pratique, la formation des enseignants doit porter de l'avis de plusieurs analystes, aussi bien sur la discipline que sur la pédagogie. En réalité, constate le rapport de la CONFEMEN, (2006 p. 39), « *la plupart du temps, la formation porte davantage sur la discipline au détriment de la pédagogie et lorsque le côté pédagogique est abordé, on constate un manque de cohérence entre la théorie et la pratique* ».

Un autre élément à décrier, c'est le caractère « *transmissif* » de certaines formations initiales, axées sur la restitution des connaissances exposant par là même, les futurs enseignants aux difficultés relatives à la réalité des classes. De plus, la formation des enseignants doit être continue. C'est un impératif pour tous les pays. Seulement, *pour* bon nombre de pays, il est

difficile à cause de l'insuffisance du corps d'encadrement, ainsi que des problèmes logistiques. Par ailleurs, à propos des innovations comme l'EEDD ou des réformes éducatives :

On constate que trop souvent, les formations, tant initiale que continue, n'expliquent pas clairement les raisons pour lesquelles l'État ou le gouvernement doit mettre en place une réforme de l'éducation. Ce manque de justifications ne permet pas au personnel scolaire d'adhérer à la réforme ni de s'engager pleinement dans sa mise en œuvre. (CONFEMEN, 2007 p.40).

1.1.4. Les missions de la nouvelle école de l'EEDD

Selon l'Agenda 2030 de France, l'éducation à l'environnement fait acte de la Charte de l'environnement de 2004, (article 8), qui a valeur constitutionnelle et a été adossé à la Constitution en 2005 : « *L'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et devoirs définis par la présente Charte* ». L'EEDD est également une des missions de l'École et qui figure à ce titre dans le code de l'éducation. Cela se trouve inscrit sur les lois : d'orientation et de la refondation de l'École de juillet 2013 (article 42), et la loi pour une école de la confiance de juillet 2019 (article 9). La loi du « Climat et résilience » du 22 août 2021 renforce l'EEDD, éducation transversale à laquelle concourent l'ensemble des disciplines, de la maternelle à la terminale, dans toutes les voies d'enseignement (générale, technologique, et professionnelle), d'une façon adaptée à tous les niveaux et les spécialisations. Par ailleurs, elle va élargir les missions des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté qui vont devenir des comités d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE). Ce qui va permettre ainsi à l'EEDD d'être encadrée d'une part par la loi mais également enseignée tout au long de la vie scolaire.

1.3. L'APPORT DE L'EEDD DANS LES EESP DE YAOUNDE 3^e

1.3.1. Clarification

La question de l'apport de l'éducation à l'environnement et au développement durable ne fait l'objet d'aucune ambiguïté, pour l'UNESCO. Ainsi, apprend-t-on à propos de son centre d'intérêt : « La gestion administrative de l'éducation à l'environnement et au développement durable » permet au système éducatif de redorer son blason imagé et paysagère à travers ; non plus par une éducation importée (néocoloniale), mais par une éducation dite « nouvelle » que se veut satisfaisante, résiliente, innovante et adaptée aux réalités locales, (J. EVOUNA, 2023). Elle doit surtout prendre en compte les dynamiques climatiques, via une mobilisation des ressources compétitives. Elle permet à chacun d'acquérir les connaissances, les compétences, les attitudes, et les valeurs nécessaires pour bâtir un avenir durable (UNESCO, 2012, p.2).

De ce fait, précise UNESCO (2012) : « l'éducation à l'environnement et au développement durable favorise l'acquisition de compétences permettant aux apprenants de développer leur esprit critique, d'imaginer des scénarios prospectifs et de prendre des décisions communes ». Et dont, une gestion optimale est un enjeu crucial et un défi majeur. En clair, c'est un modèle d'éducation rationnelle et responsable vis-à-vis de soi-même, de l'environnement, de l'économie et de la société toute entière. C'est encore UNESCO (2012), qui inventorie l'apport de l'EEDD en cinq points :

- Elle rend l'éducation pertinente,
- Elle transforme l'éducation,
- Elle promeut l'équité et le respect,
- Elle aide à lutter contre le changement climatique,
- Elle édifie des sociétés vertes.

De plus, l'EEDD aide les apprenants à s'épanouir pleinement à l'école et à trouver une motivation dans leurs études. Car, elle aborde de façon pertinente les questions de l'heure. Ses problématiques sont en accord avec la réalité. Ceci est de nature, à participer, à intéresser les apprenants et à les amener à s'engager dans des études, convaincus de l'applicabilité réelle de celles-ci. Car : « La déconnexion entre le contenu des programmes et la réalité de la vie communautaire est un facteur d'abandon scolaire chez les enfants et les adolescents... Or, l'une des causes d'abandon est que les élèves ou leurs parents ne sont pas convaincus de la pertinence de l'éducation par rapport à l'existence qu'ils mènent ou souhaitent mener » (UNESCO, 2012 p.38). Pourtant, l'EEDD promeut justement une éducation adaptée aux besoins des hommes et de chaque société, (J. EVOUNA 2023). Elle crédibilise même l'école en offrant aux apprenants des raisons valables et motivantes pour poursuivre leurs études.

Selon Bouverat (2013), n'en dit pas moins, pour l'auteur, l'EEDD organise l'acquisition des connaissances, des concepts, d'outils, et des compétences nécessaires à la compréhension du monde dans lequel l'on vit, pour s'y insérer et contribuer à son évolution dans une perspective de développement durable. Par la confrontation méthodique de sources variées et par la formulation et la validation d'hypothèses, il permet à l'élève de situer les enjeux sociaux, économiques, politiques, environnementaux et culturels dans leurs dimensions spatiale et temporelle. Il permet d'acquérir des savoirs et des repères indispensables à la compréhension du monde actuel, (Bouverat, 2013.p-4).

Une meilleure gestion de L'EEDD dans les EESP, aide donc les Hommes en général et les apprenants en particulier, à prendre conscience chacun, de sa place dans le monde, de sa

participation au développement durable de sa société, de sa contribution à la construction d'un monde meilleur.

En somme, il convient de relever qu'il existe bien des écrits sur l'EEDD et même sur l'approche didactique indiquée pour son implémentation à l'école. Certains écrits s'intéressent à l'éclairage du concept de l'EEDD, d'autres analysent les finalités de l'EEDD ou le rôle des enseignants. Mais ces travaux semblent encore omettre de questionner l'efficacité interne et externe de l'EEDD au niveau du secondaire. C'est ce qui nous a motivés s'y intéresser en tentant d'évaluer les stratégies de gestion administrative de l'EEDD dans l'enseignement secondaire public au Cameroun.

1.3.2. Les enjeux et les objectifs de l'EEDD

1.3.2.1. Les enjeux la gestion de l'EEDD dans les EESP

Comme en dispose la loi d'orientation scolaire au Cameroun, l'éducation à l'environnement et au développement durable, doit permettre aux élèves d'acquérir les connaissances scientifiques, les compétences et la culture nécessaire à la compréhension des enjeux environnementaux, sanitaires, sociaux, et économiques de la transition écologique et du développement durable. Au terme de leur scolarité, les apprenants doivent notamment maîtriser les enjeux relatifs aux changements climatiques, à la santé humaine, environnementale, et à la préservation de la biodiversité terrestre et marine. Ils doivent avoir, à la sortie de leur scolarité, acquis des savoir-faire et avoir été préparés à l'exercice individuel et collectif de leur responsabilité de citoyen. Sur ceux, l'EEDD est fondé sur :

- Son intégration à la fois dans l'ensemble des programmes scolaires, et dans les établissements d'enseignement secondaire public (EESP) ;
- Une approche globale, pluridisciplinaire et systémique qui permet l'intégration des quatre piliers du développement durable : environnement, économie, société, et culture ;
- Une conception positive et prospective du DD : concevoir l'avenir de manière éclairé et responsable en se gardant d'une vision alarmiste et moins défaitiste du futur.

1.3.2.2. Les objectifs de la GA de l'EEDD

Nous formulons, un ultime objectif de la gestion administrative de l'EEDD dans les EESP, il est celui de la formation aux compétences tant sur la nouvelle approche managériale des administrateurs des unités scolaires de l'Etat ; mais également, celles des apprenants qui

constituent à la fois la cible privilégiée et aussi les produits issus de l'industrie éducative (L. BAPES, 2015). Les indicateurs de compétences ayant servi de source d'inspiration sont pluriels, mais trois référentiels ont captivé notre attention et ont servi de base pour la réalisation de notre étude : la clarification et la compréhension de nouveau paradigme (EEDD) destiné à l'enseignement scolaire. Pour ce faire, la recherche documentaire nous a permis de concevoir un tableau de repère constituant du socle commun des compétences ci-dessous représenté.

Tableau 5 : Cadre de référence du socle commun de compétence

GREEN SCHOOL Cadre des compétences en matière de durabilité	Guide DD – RS (Développement durable et responsabilité sociétale)	Objectifs d'apprentissages des ODD11 (Villes et communautés durables)
<p>4 domaines de compétences, comprenant chacun</p> <p>3 compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Incarner les valeurs de la durabilité (accorder de la valeur à la durabilité, encourager l'équité, promouvoir la nature) • S'ouvrir à la complexité dans la durabilité (pensée systémique, pensée critique, cadrage des problèmes) • Envisager des futurs durables (littératie des futurs-adaptabilité-pensée exploratoire) • Agir pour la durabilité (action politique - action collective -initiative individuelle) 	<p>5 compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Systémiques • Collectives • Responsabilité • Prospectives • Changements <p>5 dimensions par compétence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agir/évaluer/réajuster • Analyser pour comprendre • Se positionner/proposer/arbitrer • Prendre conscience /connaître/savoir • Identifier les ressources personnelles et intellectuelles à mobiliser 	<p>8 compétences essentielles en matière de durabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compétences sur le plan de l'analyse systémique • Compétences sur le plan de l'anticipation • Compétences sur le plan normatif • Compétences sur le plan stratégique • Compétences sur le plan de la collaboration • Compétences sur le plan de la réflexion critique • Compétences sur le plan de la connaissance de soi • Compétences sur le plan de la résolution intégrée des problèmes <p>3 sphères : cognitive-socio émotionnelle-comportementale</p>

Source : Recherche documentaire, Ministère français de l'éducation nationale et de la jeunesse, 2023 auteur 2024

Ces différents référentiels, offrent ou proposent des apprentissages durant le parcours scolaire, qui permettent à la fois aux élèves et aux dirigeants des lycées, de s'approprier, les clés de compréhension systémique des phénomènes et d'identifier des moyens concrets d'action. Cette perspective concourt, à la promotion d'une approche intégrée de ces problématiques, qui servent tant à l'objectif d'un futur soutenable que celui d'un futur désirable.

En somme, une compétence va donc se définir comme, une aptitude à mobiliser ses ressources ; connaissances, capacités et attitudes, pour accomplir une tâche, faire face à une situation complexe ou inédite. L'évaluation de celle-ci, ne sera possible que dans le contexte d'une situation nouvelle. Ce qui permettra à la communauté éducative de développer l'engagement citoyen ultérieur, en vue d'assurer une gestion administrative optimale de l'EEDD. Qui n'est plus, un axe ou un aspect, mais plutôt un *tout global*, des différents domaines d'application, des ressources mobilisables et des acteurs diversifiés. Tous ces éléments se planifient et s'organisent, autour d'un cadre général et spécifique de politique publique et de gestion des cités durables.

CHAPITRE II : LES POLITIQUES PUBLIQUES DE GESTION DES VILLES ET COMMUNAUTES DURABLES

Tout comme le précédent, le chapitre II ici présent, va se meubler de deux grandes articulations ainsi qu'il suit : la définition des grands concepts mobiliser et l'analyse des concepts en lien avec la problématique de notre étude ; les normes, la recension des écrits et la convocation des théories explicatives.

2.1. DEFINITION DES GRANDS CONCEPTS

Pour mieux cerner notre sujet, nous devons avoir une claire compréhension des termes et concepts clés de notre sujet de recherche. Notamment, il s'agit de : la politique publique ; la gestion des villes, l'assainissement, et les communautés durables.

2.1.1. La politique publique

La définition de la politique varie selon les auteurs et les ouvrages. Ainsi, Harold D. LASSWELL (2005), politologue américain, définit la politique publique comme « *le processus par lequel les choix collectifs sont réalisés en vue de résoudre les problèmes de la société* ». D'après Michael E. KRAFT, dans son livre intitulé, *Public Policy : Politic Analysis, and Alternatives*, la politique publique est « *les décisions prises par le gouvernement pour répondre à des problèmes publics* ». Théodore J. LOWI, quant à lui, dans son ouvrage, *American Business, Public Policy, Case Studies, and Political Theory*, définit la politique publique comme « *la distribution des avantages et des charges dans la société* ». Toutes ces définitions trouvent leur raison d'être dans notre recherche.

Il en ressort de cette polysémie définitionnelle, que la politique publique, peut être vue comme un processus de prise de décision, une série de décisions gouvernementales ou une allocation des ressources spécifiques et adaptées, pour résoudre un problème public ou social. Autrement dit, la politique publique se résume en une allocation impérative de valeurs, une action répétitive et intentionnelle qui vise à atteindre les objectifs ; action alternative qui produit des effets sur la vie des citoyens, et un ensemble de décision qui oriente les actions des autorités.

Tableau 6 : Liste des thèmes réflexifs des politiques publiques et leurs auteurs

N°	<i>Les thèmes réflexifs définitionnels des politiques publiques</i>
1	<i>Allocation</i> impérative de valeur pour une société donnée (David Easton),
2	<i>Action</i> répétitive et intentionnelle par laquelle un gouvernement poursuit <i>ses objectifs</i> (Thomas DYE).
3	<i>Programme d'action</i> d'un gouvernement, d'un groupe ou d'un individu pris en vue d'orienter le cours des événements (Harold Lasswell).
4	<i>Action alternative</i> choisit par un gouvernement et qui en suite produit des effets sur la vie des citoyens (Charles Lindblom).
5	<i>Ensemble de décisions</i> qui orientent les actions de ceux qui sont dotés de l'autorité pour prendre de telles décisions (Roger Cobb et Charles Elder).

Source : Recherche documentaire, Auteur, 2024.

En somme, la politique publique est un ensemble d'outils, d'actions, de décisions, des alternatives et des ressources mobilisées, en vue de résoudre les problèmes de société.

Ces définitions et des thèmes développés par les auteurs sus-évoqués mettent en évidence les différentes perspectives sur la nature et les processus par lesquels un gouvernement décide et oriente les actions allocatives. Elle présente également, la diversité des approches adoptées pour étudier et analyser les politiques publiques dans les domaines de la science politique, l'administration publique et la sociologie.

2.1.2. La gestion des villes

Dès le XIXe siècle, les premières réflexions sur la gestion des villes, voient le jour avec les travaux de l'urbaniste français Haussmann à Paris. Par la suite, au XXe siècle, Jane Jacob, apporte une évolution, mais en mettant l'accent sur l'importance de la diversité et de la vitalité urbaine dans la gestion des villes. Plus récemment, avec l'avènement du concept de la « Durabilité » et de la « Résilience » urbaine, la gestion des villes va prendre en compte des aspects tels que : la gestion des risques naturels, la gestion des déchets, la mobilité durable, la participation citoyenne et la qualité de vie des habitants.

Selon Michel Houellebecq, 2010, dans son ouvrage intitulé, « *La carte et le Territoire* », vas aborder la gestion des villes et l'urbanisme en termes de leurs conséquences sociales et culturelles en rapport avec la mondialisation. Delphine de VIGAN, 2019, quant à elle, parle de la gestion des villes et aborde les questions de société liées, aux dynamiques sociales et humaines consécutive de la vie urbaine et à l'urbanisation.

Du haut de tous ses aspects, nous pouvons définir la gestion des villes comme l'ensemble des actions et des politiques mises en œuvre pour : planifier, organiser et contrôler le développement urbain, ainsi que pour répondre aux besoins des habitants d'une ville. Mais ce qu'il y a lieu de garder à l'esprit, est que cette notion est essentiellement dynamique. La gestion des villes dégage en son sein, trois thèmes fédérateurs tel présenté sur le tableau 6 ci-dessous.

Tableau 7 : Les thèmes fédérateur de la gestion des villes.

N°	Thèmes fédérateurs de la gestion des villes
1	Le Territoire ; renvoie à la définition politique, administrative et géo-spatiale qui s'organisation sur la déclinaison d'un plan d'aménagement urbain (PAU), lequel décrit les limites administratives, la désignation des unités ou des différentes circonscriptions administratives.
2	La population ; il s'agit ici de l'organisation des fonctions spatiales, relative aux besoins de la population sans cesse croissante, variée, et diversifiés, ceci est possible par la définition d'un plan d'occupation du sol (POS) : habitation, centre administratif, zone industrielle, voirie, les marchés, espace loisirs...
3	La fonctionnalité ; il s'agit des fonctions et des services qu'offrent une ville et dont la gestion se veut d'être résiliente et durable. Entre autres, la prise en compte de la dynamique démographique, économique, culturelle, et environnementale. D'ailleurs très abordé dans notre étude.

Source : recherche documentaire, Auteur, 2024

En somme, la gestion des villes est un domaine dont la complexité réside dans l'évolution constante économique, sociale, culturelle, environnementale et politique. Cette notion vise à assurer un développement urbain harmonieux et répondre durablement aux besoins du bien-être des populations urbaines.

2.1.3. L'assainissement

Assainissement : Ed. CHADWICK, 1842, homme politique et réformateur social britannique du XIXe siècle, est le pionnier dans le domaine de la santé publique et de l'assainissement. Il la désigne comme, un ensemble des actions et des infrastructures mise en place pour garantir des conditions optimales en matière de gestion des eaux usées, des déchets, de l'approvisionnement en eau potable et de l'hygiène. Cela inclut la collecte, le traitement et l'élimination des eaux usées, la gestion des déchets solides, la promotion de l'hygiène personnelle et la fourniture d'un accès à l'eau propre. L'ONU, 1949, définit l'assainissement comme : « *Un ensemble d'actions visant à améliorer les conditions qui, dans le milieu physique*

de la vie humaine, influent ou sont susceptibles d'influer défavorablement sur le bien-être physique, mental ou social des individus ou des communautés ». Ce concept intègre en son sein cinq thématiques majeures que le tableau 2 ci-dessous présente.

Tableau 8 : Liste indicative et non exhaustive des thèmes prioritaires de l'assainissement

N°	<i>Thèmes majeurs de l'assainissement selon l'ODD11</i>
1	<i>Gestion des eaux usées humaines et naturelles, pollution de l'air et des sols, prévention des risques sanitaire et maladies hydriques et respiratoires, inondations.</i>
2	<i>Gestion des déchets solides et industriels : papier, plastique, fer et métallique, bouteille et objets cassables, bois, ordure ménagère,</i>
3	<i>Approvisionnement en eau potable, forage, adduction d'eau potable (Source ou point d'eau aménagés, réseau de distribution CAMWATER, SNEC,</i>
4	<i>Installations sanitaire, toilette en qualité et quantité, produit hygiénique (savon, désinfectant, javel, etc.)</i>
5	<i>Aménagement et gestion des espaces verts ; ombrage, bancs, loisir et récréatif, Etc.</i>

Source : Enquête de terrain, Auteur, 2024

Ainsi, l'assainissement se trouve donc comme un terme englobant des actions, des investissements et une mobilisation des ressources importantes. Cette notion prend en compte tous les aspects de la vie, tant sur la dimension individuelle que collective. Elle s'adapte également, aux conditions environnementales, économiques et socioculturelles de chaque milieu ou pays.

2.1.4. La communauté durable

Selon W. BERRY (2019, écrivain Américain et environnementaliste et D. MEADOWS, scientifique environnementaliste, désignent la communauté durable comme « *un groupe de personnes vivant dans un environnement donné qui adopte des pratiques et des modes de vie favorables à la préservation des ressources naturelles, à la réduction de l'empreinte écologique et à la promotion du bien-être des générations actuelles et futures* ». Une communauté durable s'engage à mettre en place, des initiatives visant à assurer un équilibre entre, les dimensions environnementales, sociales et économiques pour garantir une qualité de vie durable pour tous ses membres. Il existe plusieurs types de communauté dont les principales se trouvent répertoriées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 9 : Liste des communautés durables selon l’ODD11.

N°	Les différentes communautés durables
1	Les villes : organisation, services et fonctionnalité : quartier, centres commerciaux, voirie, institutions étatiques, les CTD, etc.
2	Les établissements scolaires : école primaire, secondaire, universités, privés et publics, NB : c’est surtout cet aspect qui est au cœur de notre étude pour ce qui est des établissements secondaires publics de Yaoundé 3 ^e .
3	Les marchés : supermarchés, débits de boissons, centre commercial, marchés publics,
4	Les entreprises : centres de loisir, les stades, bois, zoo, espaces verts publics, etc.
5	Les services administratifs : ministères, les services déconcentrés, les sociétés publiques et parapubliques, les institutions internationales, NB : ici également les institutions en charge de l’éducation sont concernées par notre recherche.

Source : Enquête de terrain 2024.

Adad Mohamed C.et al, 2021, vont ainsi définir la ville, comme « *une zone urbanisée et peuplée qui se caractérise par une densité de population relativement élevée et une concentration d’activités économiques, politiques, culturelles et sociales* ». Les villes sont des centres urbains où se trouvent des habitations, des infrastructures, des équipements publics, des espaces commerciaux et des institutions gouvernementales qui contribuent à créer un environnement dynamique et diversifié. Laquelle définition va s’appuyer sur celle de Max WEBER, pour qui, la ville du point de vue politique, est un « groupement institutionnellement sociétisé » de citoyens/bourgeois pourvu d’organes scientifiques et caractéristiques ; les bourgeois relevaient d’un droit qui leur était commun, mais qui n’était accessible qu’à eux seul.

2.2. ANALYSE DES CONCEPTS EN LIEN AVEC LA PROBLEMATIQUE

Dans le cadre de notre étude, il revient d’analyser d’une part, les normes publiques institutionnelles, qui régissent la gestion villes et communautés durables, mais de l’autre de convoquer les écrits scientifiques réalisées à ce sujet en rapport avec notre problématique, qui est celle de l’absence d’une réelle politique de gestion de l’EEDD dans les EESG/EEST publics de Yaoundé 3^e.

2.2.1. Les normes

Les politiques publiques de gestion des villes et communautés durables, se trouvent adossées sur deux grandes catégories de normes à savoir : les normes internationales et les normes nationales.

2.2.1.1. Les normes internationales

Pour y parvenir, les Etats sont conviés à réajuster leurs politiques éducatives de manière à s'arrimer à « la nouvelle école » impulsée par l'UNESCO, soutenu et modélisé par les ODD 4 et 11 et encadré par l'Agenda 2030, et l'Agenda 63 de l'Union Africaine. Le Cameroun, membre et partie prenante de ces organisations, adhère et est ainsi impliqué dans le processus d'assurer une éducation de qualité à ses citoyens, via la reforme de sa politique publique de gestion de son système éducatif.

Tableau 10 : Les mesures juridiques et institutionnelles internationales

N°	Périodes et dates	Nature et Résumé des textes en lien avec la problématique d'implémentation de la gestion administrative dans les EESP et la gestion des villes et communautés durables
1	1900-2000	-Sommet de la terre de Rio, 1992, les conséquences du développement économique, NEPAD -Convention sur la diversité biologique - Convention de RAMSAR (Iran), 2 février 1971 sur la protection des zones humides
2	2000-2015	Les objectifs du millénaire pour le développement OMD8 : - Mettre fin à l'extrême pauvreté, - Assurer l'éducation primaire à tous, - Promouvoir l'égalité de sexe, - Réduire la mortalité infantile, - Améliorer la santé maternelle, -Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies, - Assurer un environnement durable, - Mettre en place le partenariat durable.
3	2015-2030	Les objectifs du développement durable (ODD) : 17 objectifs dont deux sont concerné par notre étude à savoir : ODD4 qui parle d'une éducation de qualité, ODD11 qui traite des villes et communautés durables, sans oublier l'ODD6 dont l'objectif est l'Eau et Assainissement. La convention de Bonn, Allemagne, COP 23, 6-17 Novembre 2017 en ce qui nous concerne a abordé les thèmes sur l'eau et Assainissement, les Villes, l'Agenda 2030, de l'ONU, 2018, n'est rien d'autre que le document de mise en œuvre des ODD.
4	UNESCO	Organe de l'ONU, Partenaire international d'appui, de financement, et de promotion du développement de l'éducation au Cameroun, en Afrique et dans le monde
5	ONU-HA RAP-AG 2022-2023	L'Objectif de développement durable cible 11, (ODD11) ; vise à "rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables". Pour contextualiser cet ODD, il est important de se référer à différents textes de lois, revues et rapports qui abordent spécifiquement les questions liées au développement urbain et à la planification des villes durables.
6	UNICEF	Organe des Nations Unies en charge de la défense et de protection des droits des enfants vulnérables, Partenaire incontournable d'appui à l'éducation inclusive.
7	RAP- OCDE Fév. 2019	- Rapport sur les villes durables (OCDE): ce rapport évalue la performance des villes en termes de durabilité, en examinant différents aspects tels que : la mobilité urbaine, l'accès aux services de base, la qualité de vie et la gouvernance urbaine.
8	Loi urbanisation	- Loi sur l'urbanisme : cette loi établit les principes généraux de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, en fixant notamment les règles de construction, d'utilisation des sols et de protection de l'environnement.

Source : Recherche documentaire, Auteur, 2024.

2.2.1.2. Les normes nationales

A la suite de ces dispositifs juridico-institutionnels dans le cadre normatif international, le Cameroun, pays membres de toutes ces institutions, a adhéré par la ratification des textes de loi internationale. En plus de cette ratification, il les a contextualisés, puis, les a adaptés et les intégrer dans son environnement politique, juridique et institutionnel. Tel évoqué en dessus, nous avons par inventaire, procédé à la récapitulation des textes normatifs nationaux en rapport avec l'EEDD, la gestion des villes et communauté durables, que nous avons ainsi condensé dans le tableau ci-dessous représenté.

Tableau 11 : Les normes nationales

N°	Lois, Décret, Codes, arrêtés	Commentaire en lien avec la problématique
01	La loi fondamentale, N° 96-06 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution du 02 juin 1972 ;	Préambule A.21 toute personne a droit à un environnement sain. La protection de l'environnement est un devoir pour tous. L'Etat veille à la défense et à la promotion de l'environnement.
02	Loi N° 94/01, du 1 ^{er} janvier 1994 portant Régime des forêts, de la Faune et de la Pêche.	Définit le cadre général de préservation, la protection et de l'exploitation rationnelle de la biodiversité.
03	Loi N° 96/12 du 5 Août 1996, portant Loi-cadre relative à la gestion de l'environnement	Chap. 2 : Art 5, 6 : les lois et règlements doivent garantir à chacun le droit à un environnement sain, harmonieux et équilibré, et toutes les institutions publiques, doivent sensibiliser et intégrer dans ses programmes, les problèmes de l'environnement et d'éduquer la population pour une meilleure connaissance de celui-ci. Section 5, Chap. 4, Art 42, 43 : les déchets doivent être traités écologiquement afin de réduire les effets nocifs sur la santé de l'homme et la qualité de l'environnement. Toute personne, qui produit ou détient des déchets est tenu responsable d'en assurer lui-même leur élimination ou leur recyclage.
04	Loi N°98/004 du 14 Avril 1998 d'Orientation de l'Education au Cameroun	Art. 5, al 9 : institue la promotion de l'Hygiène et de l'éducation à la santé ; Art. 11, al 1 : Indique l'adaptation de l'éducation aux réalités et à l'environnement national et international. Art. 32 et 37 , Identifie les acteurs, les membres et définit les responsabilités de chaque partie prenante de la communauté éducative.
05	Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019, portant Code Général des collectivités Territoriales Décentralisées	Le CGCTD , est un cadre de référence pour le transfert des compétences et des ressources aux autorités locales pour une meilleure autonomisation de gestion, de prise de décision et d'affectation des ressources aux différents secteurs prioritaires.
06	Décret N° 2001/041 du 13 février 2001 portant organisation des établissements scolaires publics et fixant les attributions	Le présent texte, décline clairement les missions et les charges administratives des chefs d'établissements scolaires

	des responsables de l'administration scolaire.	
07	Décret N° 2023/223 du 27 Avril 2023 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Régions en matière d'enseignement secondaire	Adossé au CGCTD, le présent texte clarifie les missions spécifiques des Régions dans la participation, le suivi et le contrôle de la gestion administrative des établissements secondaires publics. Exemple des Art : 2, 4, 6 et 12 : où l'installation des dispositifs fonctionnels de fourniture en eau, la sécurité, l'hygiène et la salubrité, l'aménagement et la construction des infrastructures et des équipements sanitaires, et la participation à la gestion administrative au sein des lycées et collèges d'enseignement publics relève de la compétence des Conseils Régionaux.
08	Arrêtés ministériels : N°00190/G/103/MINEDUC/MJS du 11 novembre 1975 portant obligation du travail Manuel dans les ; N° 329/B1/11464/MINEDUC du 14 Août 2001 portant organisation du travail manuel dans les établissements scolaires ; N°224/15/MINESEC/CAB du 21 Août 2015 instituant l'utilisation du Guide d'Organisation du Travail Manuel dans les établissements d'enseignement secondaire au Cameroun et les Règlements intérieurs des établissements.	Tous ces textes, traduisent l'obligation de pratique de Travail manuel, comme activité pédagogique à partir de laquelle, les élèves, les enseignants et même l'administration implémentent les initiatives de l'EEDD, selon les rubriques définit par ceux-ci à l'instar de : l'entretien de l'environnement scolaire, la propreté des salles de classe, des ateliers des salles spécialisées (laboratoire, multi media), la lutte contre l'insalubrité et de l'entretien toilettes.
09	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) 2000. Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE) 2015.	Le DSCE en complétive avec le DSRP, démontre l'importance de l'éducation et de la formation dans le chantier du développement du capital humain, en réponse aux défis et des exigences économiques, sociales, culturelles et environnementale couplés par la durabilité des établissements publics.
10	Stratégie nationale de développement à l'horizon 2030 (SND30) 2020. P 72-78	272 -Elle clarifie les objectifs sur l'accès à un plus grand nombre d'enfant de 6 à 15ans, dans le 1 ^{er} cycle de l'enseignement secondaire ; l'équilibre entre l'ESG et l'EST pour ce qui est du 2 nd cycle ; l'adaptation de la formation aux atouts et avantages spécifiques de chaque région ; A.3.1 p 78 : la promotion de la santé et de la nutrition par l'amélioration du cadre de vie, en liaison avec les communes (CTD) en veillant aux conditions d'hygiène et de salubrité.
11	Les institutions en charge de l'éducation et de la formation en enseignement secondaire public	Ministère des enseignements secondaire (MINESEC) Ministère de la formation professionnelle (MINEFOP) Le conseil Régional (CR). MINDEVEL, MINEPDED, MINEFOF, Etc.

Source : *Personnelle du chercheur, Auteur, 2024.*

Il en ressort de cette analyse des mesures juridiques et institutionnelles que, soit sur le plan national ou international, l'Etat du Cameroun accorde théoriquement une place de choix à l'éducation en général, mais particulièrement sur des questions du développement durable. Nous notons une corrélation pertinente entre les textes macro structurels (international) et micro-structurels (national), sur l'adoption du paradigme du développement durable, et celui de l'éducation à l'environnement. L'EEDD, dans le cadre de notre recherche, est loin d'être un cheveu dans la soupe, mais, une thématique dont la réalité est d'actualité. Elle est très bien ancrée dans les politiques publiques de gestion des villes et communautés durables au Cameroun. Mais, pour poursuivre notre recherche, il est impérieux de l'inscrire dans des théories explicatives, qui ne sont rien d'autre que des champs heuristiques élaborés par des écoles de pensée, qui encadrent la scientificité d'une thématique, ici, qui guide scientifiquement l'investigation de la problématique de notre recherche.

2.3. LES THEORIES EXPLICATIVES ET JUSTIFICATIVES DU SUJET

Une théorie, dans son étymologie vient du grec *theoria*, « contempler, observer, examiner ». Elle est un ensemble cohérent, si elle prétend à la scientificité, l'explications, des notions ou des idées sur un sujet précis, pouvant inclure des lois et des hypothèses induites par l'accumulation de faits, provenant de l'observation, l'expérimentation. Mieux, c'est d'une part, l'ensemble organisé d'idées cohérentes, de concepts abstraits appliqués à un domaine particulier. D'autre part, c'est un système formé d'hypothèses, de connaissances des méthodes et des processus vérifiés et de règles logiques M. GRAWITZ, (1999, P97). Pour mener à bien notre recherche deux à trois théories ont captivées notre attention en lien avec notre sujet.

2.3.1. La théorie de l'action publique (TAP)

La théorie de l'action publique est non économique. Elle s'applique dans le domaine d'étude des sciences sociales et se concentre, sur la manière dont les politiques publiques sont formulées, mises en œuvre et évaluées. Son approche, met l'accent sur les interactions complexes entre les acteurs politiques, les institutions et les citoyens dans le processus de prise de décision publique.

La théorie de l'action publique a été développée dans les années 1970 et 1980, par Mark BOVENS, Paul HART, Guy PETER et Michael HILL. Elle répond aux limites des approches traditionnelles de l'analyse des politiques publiques. Elle s'inscrit dans un contexte de croissance de l'État-providence et de complexification croissante des sociétés contemporaines.

Les avantages de la TAP de Bovens et al.

Ces avantages résident dans sa capacité à ;

- Fournir un cadre analytique de compréhension du processus de prise de décision publique,
- Mettre en lumière les intérêts et les motivations des acteurs impliqués,
- Souligner l'importance des institutions et des règles formelles et informelles dans la formulation des politiques.

Les limites de la TAP.

Cependant, la TAP présente également certaines limites liées notamment à : sa complexité conceptuelle, qui peut rendre son application difficile ; son manque de considération pour les aspects normatifs de la prise de décision publique ; sa focalisation excessive sur les acteurs politiques au détriment des citoyens et des groupes marginalisés (couches vulnérables).

Aux vues de ce qui précède, à l'instar de sa définition, son champ d'application et de ses multiples avantages, la TAP se trouve étroitement en rapport avec notre sujet de recherche. Loin d'être anodin ou fortuit, cette théorie, offre un cadre de référence d'analyse cruciale, inéluctable et opportune à notre recherche. Car l'éducation est un « bien public », alors aborder les questions de sa gestion doit s'adosser sur les théories de politique publique.

2.3.2. La théorie des parties prenantes (TPP)

La théorie des parties prenantes est de type non économique, elle est une approche qui présente, les parties prenantes comme des acteurs influents du processus de prise de décision dans une organisation ou un projet. Les parties prenantes ici, sont l'ensemble des personnes qui ont un intérêt, une influence et une implication dans une organisation ou un projet qu'elles soient internes ou externes. C'est le cas de la communauté éducative.

La TPP a été développée dans les années 1980, par Edward FREEMAN. Elle s'inscrit dans le même contexte que la précédente, mais l'accent sur les intérêts et les besoins de toutes les parties prenantes, en vue d'assurer le succès et la légitimité d'une organisation ou d'un projet.

Les avantages de la TPP s'illustrent par sa capacité à :

- Favoriser une approche inclusive, collaborative et participative à la prise de décision,
- Identifier et à gérer les conflits potentiels entre les différents acteurs internes et externes,
- Améliorer la légitimité et la durabilité des décisions prises.

Cependant, cette théorie présente également des limites, notamment : la complexité et sa subjectivité, qui peuvent rendre difficile l'identification et la gestion de toutes les parties prenantes ; son manque de considération pour les aspects normatifs et éthiques des relations

entre les acteurs ; et sa focalisation parfois excessive sur les intérêts économiques au détriment des aspects sociaux et environnementaux.

Pour ce faire, la TPP, se rapproche de la théorie de la gouvernance, elle offre une perspective différente à la précédente mais qui, aborde avec ancrage l'analyse et l'identification précise des acteurs impliqués dans les processus de prise de décisions en interne et en externe des organisations publiques. Tel est le cas, des ESSP convoqués dans la présente étude. Car, la communauté éducative qui est constituée des parties prenantes internes et externes. Vous convenez avec nous, que la TPP ne saurait être un cheveu dans la soupe pour cette recherche.

2.3.3. La théorie des effets pervers (négatifs) de R. Boudon (TEP)

L'école de pensée de R. Boudon, est une approche sociologique qui met en avant le fait que les actions individuelles ou collectives, bien que motivées par des intentions positives, peuvent souvent avoir des conséquences négatives imprévues. Elle s'inscrit dans le courant de la sociologie de l'action et de la rationalité limitée.

R. Boudin a développé sa théorie dans les années 1970 et 1980, en réaction aux approches sociologiques, prépondérantes aux motivations positives des individus dans leurs actions individuelles ou collectives. Boudon a mis en avant le fait que ces décisions peuvent aboutir à des résultats contraires aux attentes initiales, en raison de la complexité des interactions sociales et des effets pervers qui peuvent en découler.

Les avantages de la TEP mettent en lumière :

- Les limites de la rationalité humaine et de souligner l'importance des interactions sociales dans la compréhension des phénomènes sociaux ;
- Elle offre une perspective critique sur les politiques publiques, les organisations ou les mouvements sociaux en mettant en évidence les possibles effets pervers de leurs actions ;
- Cette approche invite à adopter une posture réflexive et à prendre en compte les conséquences potentielles de nos actions, ce qui peut contribuer à une meilleure prise de décision. Ou elle contribue à l'amointrissement des risques.

Les limites de la TEP de Boudon, se traduisent par :

- La perception pessimiste qui met en avant, les risques et les conséquences négatives des actions humaines sans toujours proposer les solutions ;
- Elle peut être également critiquée par sa vision parfois réductionniste de la rationalité humaine, elle met principalement l'accent sur les erreurs et les biais cognitifs des

individus sans prendre suffisamment en compte d'autres facteurs influençant les décisions ;

- Enfin, la TEP peut être difficile à mettre en pratique dans des contextes complexes où les interactions sociales sont multiples et imprévisibles, ce qui limite sa capacité à fournir des recommandations concrètes pour l'action sociale.

En somme de toutes ces théories (TAP, TPP, TEP), il en ressort que notre étude ouvre un champ théorique très large, dont la sélection et le choix de ces dernières a été judicieusement opéré, du fait de leurs :

- Rapport étroit avec notre sujet et dont les avantages nous permettent d'aborder aisément les aspects pertinents de notre recherche à l'instar de notre problème central qui est l'absence d'une politique efficace de gestion de l'EEDD dans les ESSP est une préoccupation des politiques publiques ;
- La clarification et la définition des rôles ou des responsabilités des parties prenantes ;

Et enfin, les incidences des perceptions et des actions sociales dans la prise de décision dans les organisations.

CHAPITRE III : CONSTRUCTION DU CADRE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

Le cadre théorique de notre étude étant « *Gestion administrative de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) dans les établissements secondaires publics de l'arrondissement de Yaoundé 3^e : vers une approche projet de l'ODD11* », est situé, ce troisième chapitre, qui s'intitule « construction du cadre méthodologique portant sur la problématique de l'absence d'une réelle politique de gestion administrative (PGA) dans les établissements d'enseignement secondaire général et technique (EESG /EEST) publics de Yaoundé 3^e », sera donc consacré à la déclinaison du cadre méthodologique de notre recherche. Selon M. GRAWITZ (2004), la méthodologie est « **la branche de la logique qui étudie les principes et les démarches de l'investigation scientifique** », autrement dit, si l'on s'appuie au dictionnaire Hachette, (1997, p-497), la méthodologie en claire, est « *l'ensemble des méthodes appliquées à un domaine particulier de la science* ». Il fait suite à la recension des écrits (l'état de l'art) et à la mobilisation des théories d'accompagnement en liens aux différentes hypothèses de notre recherche. Il vise aussi, à décrire et à construire les outils méthodologiques en vue de vérifier de manière empirique, si les résultats assignés lors de la planification de la politique de gestion administrative de l'EEDD, qui fait l'objet de notre recherche ont été atteints.

En effet, tout au long de ce troisième chapitre, il sera question d'examiner les concepts et idées qui font l'objet de cette recherche. Ce volet de la présente recherche s'inscrit donc dans le sillage de Grawitz pour qui « *il nous paraît essentiel que le chercheur ne se contente pas d'indiquer les résultats obtenus, mais de rendre compte de la démarche qui fut la sienne, de la façon dont il a obtenu les données qu'il fournit* », (Grawitz, 2001, p-608). Ainsi, nous mettrons en exergue le devis de l'étude, avec une emphase sur :

- Le cadre de référence et d'identification des variables
- La nature de l'étude ;
- Le type de recherche ;
- La population d'étude ;
- Les techniques d'échantillonnage et l'échantillon ;
- Les outils ou instruments de collecte de données ;
- La validation des instruments de collecte de données ;
- La démarche de collecte des données sur le terrain ;
- Les outils et techniques de traitement des données.

3.1. LE CADRE DE REFERENCE ET IDENTIFICATION DES VARIABLES

Il s'agit de l'identification des variables qui compose notre sujet de recherche et surtout les différentes modalités, indicateurs et les indices qui composent et caractérisent ces variables.

3.1.1. Définition et identification des variables

Le présent sujet d'étude met en lumière deux types de variable : une variable indépendante (VI) et une variable dépendante (VD).

3.1.2. La variable indépendante (VI)

Elle s'appelle encore variable cause, ou variable explicative, la VI correspond au phénomène manipulé par le chercheur. Elle exerce une influence directe sur la variable dépendante. Ainsi la variable indépendante de notre sujet est : **la gestion administrative de l'éducation à l'environnement et au développement durable dans les établissements secondaires publics de Yaoundé 3^e**, dont l'opérationnalisation nous a permis d'avoir les modalités suivantes :

- Les mesures étatiques ;
- Les ressources ;
- Les répercussions ;
- Les outils d'aide pour une implémentation de la PGA.

3.1.3. La variable dépendante (VD)

La variable dépendante encore appelée la variable effet, est la variable que nous devons expliquer. Dans notre étude, la variable dépendante est : **l'approche projet de l'ODD11 et qui se traduit par les villes et communautés durables**. Car c'est le résultat ou l'effet à mesurer en fonction de la variable indépendante.

3.1.4. Les indicateurs

L'indicateur selon M. GRAWITZ (2001), est défini comme : « *une donnée observable permettant d'appréhender des dimensions, la présence ou l'absence des phénomènes que l'on peut saisir directement ou objectivement* ». Fonkeng, et al (2014), ne se sont pas éloignés, pour eux, l'indicateur est « *une valeur, un indice, un élément ou une donnée qui reflètent l'opérationnalisation d'une variable* ». En clair, il s'agit donc d'un signe concret appréciable et mesurable qui permet de reconnaître une variable (confère, tableau 4 ci-dessous).

3.1.5. Les modalités

Une modalité est la configuration spécifique, sous laquelle, se présente un fait. Elle permet de rendre un indicateur plus opérationnel ou explicite. Aussi, nous avons choisi pour

notre recherche les modalités suivantes : très d'accord, d'accord, pas d'accord, pas du tout d'accord, autres à préciser. Pour joindre la parole à l'acte ou des mots aux actions, nous allons ainsi élaborer le *tableau synoptique* qui met en lien, notre thème, les questions de recherche, les hypothèses, les variables, les indicateurs et les modalités. Nous poursuivons notre démarche vers la définition et l'opérationnalisation des variables de notre sujet de recherche.

Tableau 12 : Opérationnalisation des variables

Variable dépendante (VD)	Modalités	Indicateurs	Variable indépendante (VI°)	Modalités	Indicateurs	Indices	
Approche projet de l'ODD11 ?	La nouvelle école	Intégration de l'EE sur toutes les disciplines	Gestion administrative de l'EEDD dans les ESSP de Yaoundé 3 ^e	Les mesures étatiques de GA de l'EEDD	Les textes normatifs internationaux	Convention, Pactes, chartes	
						Recommandations, Déclarations	
					Les institutions internationales	BM, UNESCO, UNICEF	
		UA, CEMAC					
		Les textes normatifs nationaux			Constitution, Lois, Décrets, Arrêtés		
					Notes, CGCTD, Circulaires		
	Les institutions nationales	BM, UNESCO, UNISEF,					
		UA, CEMAC,					
	Les institutions nationales	MINESEC, MINEFOP, MINDEVEL, MINPROF, MINFOF, MINEPDEP					
		EESG/EEST, CTD, ASSOCIATIONS					
	La citoyenneté responsable	Vision prospective		Développement participatif	Les outils d'aide d'implémentation de l'EEDD	Audits	Contrôle de gestion
							Suivi et évaluation
Taux de réussite		Humaines	Rapports officiel				
			Cahiers de charge				
		Communautés éducatives					

	Améliorer la performance scolaire des enfants	Compétences acquise		Les ressources mobilisables	Matérielles	Outils de nettoyage	
		Développement humain				Financières	Collecte et de stockage
	Le bien-être humain et environnemental				Santé et sécurité		Les conséquences humaines et environnementales
		Cadre saint d'apprentissage				Qualité de l'environnement	

Source : Personnelle du chercheur, Auteur, 2024.

**GESTION ADMINISTRATIVE DE L'EDUCATION 0 L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES
ETABLISSEMENTS SECONDAIRE PUBLICS DE YAOUNDE 3^e : VERS UNE APPROCHE PROJET DE L'ODD11.**

TABLEAU SYNOPTIQUE DU PROBLEME, DES QUESTIONS, DES HYPOTHESES, DES VARIABLES DES INDICATEURS, DES MODALITES, DES ITEMS ET DE

PROBLEME DE RECHERCHE	Questions de recherche	Hypothèses de recherches	Variables	Indicateurs	Modalités	ITEMS	TEST STATIST
L'absence d'une réelle politique de gestion administrative (PGA) de l'EEDD dans les établissements d'enseignement secondaire général et technique (EESG/EEST) publics de Yaoundé 3^e	QPR : En quoi la gestion administrative de l'EEDD dans les établissements d'enseignement secondaire public influence-t-elle l'approche projets des villes et des communautés durables ?	HPR : Les mesures juridiques et institutionnelles (conventions, chartes, lois, décrets, services publics) adaptées , les ressources (humaines, financières, matérielles) appropriées , les outils de mise en œuvre (cahier de charge, programme de formation et d'enseignement, projet) et les acteurs (APEE, CTD, PPD) de la gestion administrative influencent directement les principes des villes et communautés durables.	VI : Gestion administrative de l'EEDD dans les ESSP de Yaoundé 3 ^e	- Les dispositifs étatiques - Les ressources - Les outils de mise en œuvre - Les acteurs	-Très d'accord - D'accord - Pas d'accord - Pas du tout d'accord - Aucune idée		
			VD : Approche projet de l'ODD11 ?	-La nouvelle école -La citoyenneté responsable tous les membres de la communauté éducatives (DPP) -l'amélioration des performances scolaires -Le bien-être humain et environnemental (durabilité, technoscience) -Développement de la vision prospective (incertitude, aléas, prévisibilité)	-Très d'accord - D'accord - Pas d'accord - Pas du tout d'accord - Aucune idée		
			VD				

	<p>QSR1 : Quel est le rôle des mesures étatiques (judiciaires et institutionnelles) de la gestion administrative de l'EEDD dans les EESP sur la promotion de la nouvelle école ?</p>	<p>HSR1 : Les mesures étatiques de la gestion administrative de l'EEDD, constituent un nouveau cadre de référence pour la promotion et la vulgarisation de la nouvelle école.</p>	<p>VI 1 : Les mesures étatiques, qui favorisent la gestion administrative de l'EEDD.</p>	<p>-Les textes normatifs internationaux : Conventions, Chartes, Pactes, Déclaration, Recommandation. -Les textes normatifs nationaux : Constitution, Lois, Décret, Circulaires, -Les institutions internationales : UNESCO, UNICEF, BM, UA, CEMAC -Les institutions nationales : MINESEC, MINEFOP, MINEPDED, CTD, MINDEVEL (CR, Communes)</p>	<p>-Très d'accord - D'accord - Pas d'accord - Pas du tout d'accord - Aucune idée</p>		
	<p>QSR2 : Quelle est l'influence de la qualité et de la quantité des ressources humaines, financières et matérielles de la gestion administrative de l'EEDD sur la formation l'amélioration des performances scolaires et le développement de la citoyenneté responsable?</p>	<p>HSR2 : La qualité et la quantité des ressources mobilisables (humaines, financières et matérielles) dans le cadre l'EEDD dans les EESP ont une influence significative sur la formation et l'amélioration des performances scolaires et la construction d'une citoyenneté Responsable.</p>	<p>VI 2 : Les outils d'aide de mise en œuvre de l'ODD 11.</p>	<p>-Les outils d'aide : Audit de contrôles et d'auto- évaluation -les termes de référence de l'EEDD, -les cahiers de charge -les rapports officiels -La cellule de suivi, de pilotage,</p>	<p>-Très d'accord - D'accord - Pas d'accord - Pas du tout d'accord - Aucune idée</p>		
	<p>QSR3 : Comment identifier et rendre compte des conséquences de l'absence d'une bonne gestion administrative de l'EEDD, sur le bien-être humain et environnemental ?</p>	<p>HSR3 : L'absence d'une politique d'implémentation de la gestion administrative dans les établissements d'enseignement secondaire public a des répercussions sur la santé humaine (maladies respiratoires, cutanées, hydriques, l'échec scolaire...), l'aggravation de la dégradation de l'environnement urbain et des effets néfastes des changements climatiques.</p>	<p>VI 3 : Les ressources mobilisables et nécessaires pour une meilleure implémentation de la PGA de l'EEDD.</p>	<p>-Les ressources humaines : membre de la communauté éducative (dirigeants, chefs d'Ets, personnels administratifs, Appui, Enseignants, Elèves parents) -Les ressources matérielles : Bacs à ordures, toilettes, installations sanitaires, unité d'épuration et de recyclage,</p>	<p>-Très d'accord - D'accord - Pas d'accord - Pas du tout d'accord - Aucune idée</p>		

				Matériels de nettoyage, et curage (ballets, pelles, brouettes, sceaux) matériels d'hygiène et d'entretien (serprière, raclette, javel, désinfectant, savon gants, bottes, masques) -Les ressources financières et leurs origines : subventions, APEE, Frai exigible, CTD, dong, divers,			
			VD				
	QSR4 : Comment et quoi les outils nécessaires d'implémentation de la gestion administrative de l'EEDD dans les EESP influencent-ils l'approche projet des villes et communautés durables ?	HSR4 : Les outils nécessaires d'implémentation de la gestion administrative de l'EEDD dans les EESP sont : les indicateurs d'aide de conception d'un modèle de GA adossé à l'approche projet des villes et communautés durables.	VI 4 : les répercussions humaines et environnementales de la non-implémentation de la PGA dans les EESG/EEST de Yaoundé 3°	Sur le plan humain : -Les maladies respiratoires (rhume, pneumonie, toux) de la peau (varicelle, éruption cutanée, démangeaisons, teigne d'artre), hydrique (Choléra, diarrhée, amibiase) -l'échec et la baisse de la performance scolaire Sur le plan environnemental : -La pollution des sols, air, l'eau, Erosion, crevasse, dégradation des bâtiments, -L'enlaidissement du paysage urbain	-Très d'accord - D'accord - Pas d'accord - Pas du tout d'accord - Aucune idée		
			VD				

Source : Personnelle du chercheur, Auteur, 2024.

3.2. ANCRAGE METHODOLOGIQUE

Pour des raisons de rigueur scientifique et de cohérence, la méthodologie de notre étude sera structurée sur deux axes majeurs à savoir : la présentation des indicateurs ou des étapes de la collecte des données et les éléments de la phase de traitement et de l'analyse des données.

3.2.1. Les phases de la collecte des données

Au préalable, il faudra faire une démarcation entre les éléments liés à la nature de la recherche et ceux se rapportant à la collecte des données proprement dite.

3.2.2. La nature de l'étude

Celle-ci, nous permet de déterminer le type de recherche et de décliner notre mode d'investigation qui s'y accorde. Sur ceux, nous pouvons dire que notre étude est une évaluation à mi-parcours qui a pour but, de vérifier si, le niveau d'implémentation des politiques de gestion administrative de l'EEDD, est effectif et en rapport avec les objectifs des politiques publiques de gestion des villes et communautés durables (ODD11). Dans ce type d'évaluation, il faut également faire des propositions au cas où, les objectifs assignés ne sont pas atteints.

Pour mener à bien notre recherche, nous allons utiliser une grille d'observation, un guide d'entretien et un questionnaire. Ces trois instruments nous permettront de collecter les données susceptibles de nous aider à conduire notre recherche.

3.2.3. Le type de recherche

Pour parvenir au choix d'un type de recherche, il est judicieux de se fixer les bases d'orientation appropriées qui, nous feront réaliser nos objectifs de recherche. Ainsi, d'après DE Ketele et Rogiers (1996), il existe plusieurs types de recherche à savoir :

- La recherche hypothético-déductive ;
- La recherche technologique de prise de décision ;
- La recherche évaluative avec prétention prévisionnelle et prospective ;
- La recherche-action examinant une situation du point de vue des participants ;
- La recherche exploratoire ou heuristique pouvant générer les hypothèses ;
- La recherche descriptive ;
- La recherche spéculative, axée sur la fonction prospective.

Au vu de ce qui précède, nous pouvons dire sans nul doute que notre recherche est **une recherche évaluative ou encore une étude ex-post**. Dans ce cas, deux modalités de recherche évaluative se distinguent : La première est orientée vers l'amélioration d'un programme ou d'un dispositif, alors que la deuxième vise plutôt à modéliser ou à proposer une approche expérimentale mise en place. Ces deux modalités sont d'ailleurs, les fondements même de notre

recherche, car elles intègrent à notre recherche une dimension prospective et perspective de mieux l'appréhender.

Notre étude repose à postériori sur l'évaluation de la PGA de l'EEDD dans les EESP. A cet effet, il sera judicieux de clarifier le concept de recherche évaluative, afin d'en ressortir les limites et d'en extraire tout malentendus pouvant entraver la conduite de notre recherche. Ainsi, une recherche évaluative se conçoit comme une « *tentative systémique d'appréciation de la valeur relative d'une innovation, une intervention, d'un programme, d'un service d'une approche...* » (Abessolo, 2018). Et dont, le but est de comprendre une pratique, réduire l'incertitude, améliorer l'efficacité, prendre des décisions, identifier et impulser des changements. A cet effet, les tâches qui reviennent à l'évaluation seraient de décrire, d'inférer, de valoriser, de juger ou de négocier. Il y a lieu de rappeler, qu'il existe plusieurs types de recherche évaluative : évaluation à priori, étude de faisabilité, évaluation d'impact, suivi de programme, évaluation sommative, évaluation formative...

Toutefois, quel que soit la nature de l'évaluation retenue, le plus important réside sur : les résultats (le quoi) et le processus (le comment). Ce qui renvoie aux deux derniers types d'évaluation sus-évoquées.

Dans le cas d'espèce de notre recherche, il s'agit d'avantage d'une évaluation ex-post qui vise à vérifier les acquis de l'EEDD, de rechercher et d'évaluer si, la gestion administrative de celle-ci, répond aux normes des politiques publiques de gestion des villes et communautés durables (ODD.11) et que la gestion administrative de l'EEDD dans les EESP répond aux attentes des acteurs et des parties prenantes. Autrement dit, il est question d'améliorer cette gestion à travers, l'identification des difficultés observées et recensées dans notre zone d'étude à savoir : les vides des mesures juridiques, le manque et l'insuffisance des ressources, qu'elles soient humaines, matérielles, et financières, l'absence des outils d'aide à l'implémentation des initiatives projets de l'EEDD. De ce diagnostic réalisé, il nous revient de trouver des solutions pour remédier à la situation, en proposant un modèle de gestion administrative optimale dans les EESP de Yaoundé 3^e et du Cameroun.

3.2.4. Le mode d'investigation

Selon Aristote, Philosophe grec, dans le dictionnaire des citations dit : « *il n'y a pas une méthode unique pour étudier les phénomènes* ». Ce qui revient à démontrer, la variabilité et la diversité des méthodes dont peut disposer, un chercheur dans le cadre de ses travaux de recherche scientifique. Cependant, il lui revient juste d'opérer un choix d'une ou des méthodes adéquates et susceptible de lui permettre de mener à bien sa démonstration scientifique, en fonction de la nature de ses variables et l'objectif visé par son étude. D'où, Raymond-Alain T.

et al, dans le livre, Méthode de Recherche en Management déclare : « *le chercheur doit s'assurer de la correspondance exacte de cette spécification avec sa ou ses théories* »

À ce propos, le mode d'investigation retenu par notre recherche, est l'approche mixte ; c'est-à-dire, un modèle de recherche qui combine les éléments quantitatifs et qualitatifs, pour permettre une compréhension plus approfondie et complète de notre problème de recherche.

En effet, notre problème de recherche tourne autour de l'absence d'une réelle politique de gestion administrative de l'éducation à l'environnement et au développement durable dans les EESG/EEST publics de Yaoundé 3^e. Ces manquements nécessitent d'être scruté, expliqué clairement, car, ils constituent une gangrène managériale de l'éducation dans notre pays, ce qui empêche aux apprenants d'avoir une éducation résiliente, de qualité, compétitive et concurrentielle, face aux enjeux de la complexité socioéconomique et environnementale. En plus, maintient la théorisation des enseignements et en enfin entretient la rupture entre le système éducatif et les nouveaux paradigmes (DD).

Alors, pour Poisson, (1983, p-370), « le chercheur partisan de l'approche qualitative n'essaie pas à priori de quantifier les phénomènes observés, afin d'établir des corrélations. Il tente plutôt de saisir la réalité, telle que, les sujets avec lesquels il est en contact ; il s'efforce de comprendre cette réalité, en essayant de pénétrer à l'intérieur de l'univers observé ».

Dumez (2010), quant à lui, confirme cette approche et définit l'analyse qualitative comme « l'analyse qui détermine la nature des éléments composant un corps sans tenir compte de leurs proportions ». La lecture minutieuse de ces deux clarifications, nous amène à constater qu'elles ont un double mérite. En effet, elles résument très subtilement les approches qualitatives, et quantitatives. Et nous pouvons donc affirmer que, le chercheur partisan de l'approche mixte, essaie d'abord de quantifier les phénomènes observés afin de réaliser les corrélations ou les correspondances. Ensuite il tente de saisir la réalité telle que la vivent les sujets avec lesquels il est en contact. Enfin, il se mobilise à comprendre la réalité en essayant de pénétrer en profondeur le phénomène observé. Tout ceci, justifie parfaitement l'objectif de notre recherche qui est d'améliorer les pratiques de gestion administrative des initiatives de l'EEDD, dans les unités scolaires publiques de notre pays.

Pour ce faire, nous recueillerons des données verbales et visuelles, nous permettant une démarche interprétative. Nous procéderons également à une exploration des sentiments, les émotions, ainsi que les expériences individuelles des personnels administratifs des EESG/EEST publics de Yaoundé 3^e. Toutefois, notre travail serait incomplet, si l'on se limite seulement à son volet qualitatif, sans raison aucune, de les quantifier.

3.3. LE CADRE DE L'ETUDE

Il importe ici, de présenter le cadre de recherche et les outils de collecte de données de celle-ci. Ceci étant, dans cette sous partie, nous présenterons d'abord ou progressivement : le site de l'étude, les différentes populations de l'étude et l'échantillon de l'étude.

3.3.1. Le milieu de l'étude : site et situation

Il sera question décrire les aspects physico-géographique, l'organisation fonctionnelle de l'arrondissement de Yaoundé 3^e.

Sur le plan physico-géographique ; l'arrondissement de Yaoundé 3^e est situé dans le département du Mfoundi, dans la région du centre ; il couvre une superficie dekm². Posé sur le plateau d'ATEMEGUE, où règne le climat dit Yaoundéen, et dont les températures oscillent entre 25° et 35,9°C (ONACC, 2024). Sur une vue descriptive, nous constatons que, Yaoundé 3^e est situé dans la région du Centre. Il fait partie des sept arrondissements que compte le département du Mfoundi. Situé dans le plateau ATEMENGUE, ses limites sont : au nord par les arrondissements de Yaoundé 7^e, 1^{er}, 2^e et 5^e; à l'ouest par l'arrondissement de Mbankomo, à l'Est par l'arrondissement de Yaoundé 4^e et celui de Bikok.

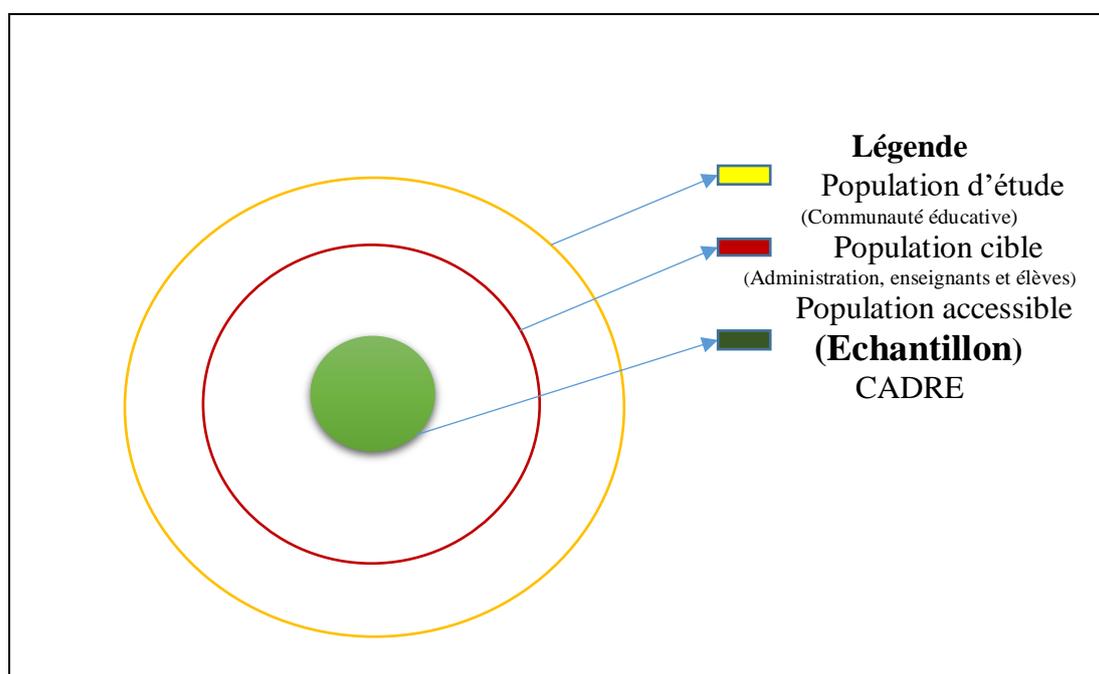
Sur la situation fonctionnelle, c'est l'arrondissement le plus peuplé du fait de sa riche histoire et de la pluralité des services et institutions que l'on y trouve. En plus des éléments géographiques sus-énumérés, il est le chef-lieu qui abrite plusieurs services et institutions étatiques à l'occurrence : le Ministère de la recherche, scientifique et de l'innovation (MINRESI), l'Ecole normale supérieur (ENS), l'Ecole militaire interarmées (EMIA), l'Ecole nationale de la magistrature (ENAM), la délégation départ des enseignements secondaires (DDES), l'Université de Yaoundé I (UYI), le centre hospitalier universitaire (CHU). La Faculté des sciences biomédicales (FSMB), il y a la société camerounaise des dépôts des produits pétroliers (SCDP), l'Ecole supérieur polytechnique (ESPT), La garnison militaire, le ministère de la défense et le quartier général, l'Ambassade de la France au Cameroun, La Basilic Mineur d'Afrique Centrale (Mvolyé), le Camp de la Garde Présidentielle (GP Melen), Nous avons compté, dix (10) EESP, soient sept (07) ESG, et trois (03) d'EST, tel que représenté sur la carte de localisation de la ZE ci-dessus.

3.3.2. La population de l'étude

La population est l'ensemble des sujets possibles pour une étude. C'est un groupe de personnes, auxquelles on s'intéresse et dont on veut connaître, observer certaines caractéristiques ou comportements et auquel on veut généraliser les résultats. La population de cette étude est constituée de l'ensemble du personnel administratif exerçant, une portion

d'enseignants et quelques élèves dans les établissements de l'enseignement secondaire général et technique de Yaoundé 3°. La difficulté à toucher ce monde nous a conduits à circonscrire notre étude et à nous limiter au personnel administratif, enseignants et élèves de cinq établissements du dit arrondissement : Cetic de Ngoa-Ekelle (CNE), Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé (LBE), Lycée Technique industriel et commercial Bilingue Yaoundé (LTICBY), Lycée de Ngoa-Ekelle (LNE), Lycée Bilingue d'Application de Yaoundé (LBAY). Toutefois, on distingue trois sortes de population : la population parente, la population cible et la population accessible. Elle se présente schématique comme suit dans la figure 1 ci-dessous.

Figure 2 : Schéma illustrative d'échantillonnage



Source : Personnel, Auteur, 2024.

3.3.3. La population parente

C'est la population générale intéressée par le chercheur pour l'étude. Elle est généralement vaste et se compose de l'ensemble de la communauté éducative du secteur public. Les individus ici présentent les mêmes caractéristiques. Dans le cadre de notre étude la population parente est constituée de l'ensemble des personnels administratifs, enseignants, élèves, d'appui, agent d'entretien, des EESG/EEST de Yaoundé 3°.

3.3.4. La population cible

Selon FONKENG et al. (2014), p. 84, « *la population cible d'une étude est celle auprès de qui les résultats obtenus peuvent être étendus* » c'est une partie de la population parente constitué des individus auxquels le chercheur voudrait appliquer les résultats de son étude. Dans cette étude, il s'agit de l'ensemble des chefs d'établissement constitués de Proviseurs et

Directeurs ; le personnel administratif constitué des Censeurs, les Surveillants généraux, les Chefs des travaux, les élèves précisément les chefs de classes les présidents de Club (club santé, club des amis de la nature...), des EESG/EEST de Yaoundé 3^e. Mais compte tenu des difficultés pratiques à manipuler ce grand ensemble, nous avons fait recours à une portion dite accessible de cette population.

3.3.5. La population accessible

D'après M. Michaux (2008), dictionnaire, Les Mots-Clés de la Géographie, désigne le terme population comme « l'ensemble *des habitants d'un espace donné, ou encore l'ensemble de personne d'une catégorie particulière* » plus aisément, il s'agit en ce qui est de cette étude, d'une portion de la population bénéficiant d'un certain statut catégoriel, dont nous avons évoqué plus haut (3-2). Notamment, en dehors de ce statut catégoriel, mais il faut être dans les établissements sélectionnés. Cette population dite accessible est celle qui relativement et facilement disponible et atteignable. Autrement dit, nous avons procédé à une double sélection à savoir : le choix des établissements et celui des catégories des personnes à enquêter.

Tableau 13 : Distribution de la population accessible par établissement EESG et par Strate

N°	Catégorie de l'enquêté	Effectifs
1	Proviseur /Directeur	01
2	Censeurs	04
3	Surveillants Généraux/Chef des travaux	04
4	Responsable de labo / Chef d'atelier	02
5	Animateur pédagogique	02
6	Enseignant Science Pure	01
7	Enseignant Science Humaine	01
8	Enseignant T/Prof	01
9	Enseignant Langue	01
10	Elèves : chef de classe, Pdt de Club	02
11	Président de club	01
Total		20

Source : Enquête de terrain, Auteur, 2024

Au total, la population accessible envisagée est 100 personnes, répartie par établissement et par catégorie. Somme toute, afin d'être plus précis, on définira la population

de l'étude comme l'ensemble des éléments qui sont la cible d'intérêt de l'étude et pour lesquels, les objectifs fixés lors de la justification de l'étude sont atteints. La population accessible est donc la population auprès de laquelle, on veut recueillir les informations. Nous avons fait le choix d'une population aussi hétérogène, pour mieux assoir notre recherche en faisant une analyse objective des résultats obtenus.

3.4. CHOIX DE L'ECHANTILLON ET TECHNIQUE D'ECHANTILLONNAGE

3.4.1. L'échantillonnage

Selon Hair et al, (2019), désigne l'échantillonnage comme « *le processus de sélection d'un sous-ensemble d'individus ou d'éléments d'une population plus vaste dans le but d'étudier et de généraliser les résultats de cette population* ». Cette définition se justifie et trouve un meilleur éclairage sur celle de Babbie (2016), quant à lui, « *l'échantillonnage est le processus de sélection d'un échantillon représentatif d'une population plus large, afin de tirer des conclusions sur cette population, sans avoir à étudier chaque individu ou élément de celle-ci* ». Il s'agit donc, d'une démarche qui permet de préciser le champ de l'étude et de choisir les éléments qui seront les sujets de l'étude.

3.4.2. Choix de l'échantillon

« L'échantillon est la partie de l'univers qui sera effectivement étudiée et qui permettra par extrapolation, de connaître les caractéristiques de la totalité de l'univers » (Loubet, J-L., 2000, p.92). C'est aussi, le fragment de la population accessible sur lequel porte l'étude. Conformément aux travaux de Krejcie et Morgan, (1970), tiré in (Fonkeng et al 2014, p.94), avec une population accessible de 110 individus, nous aurons un échantillon de 96 personnes.

En fait, nous avons axé notre collecte de données sur un échantillon de convenance. En d'autres termes, les différents participants ont été sélectionnés relativement en fonction de leur disponibilité et de la facilité d'accessibilité collaborative. Le critère majeur ici, a été leur volonté de répondre favorablement à notre sollicitation et aussi aux questionnaires qui leur ont été présentés.

3.4.3. Technique d'échantillonnage

On distingue en sciences sociales, les techniques d'échantillonnage probabilistes et les techniques d'échantillonnage non probabiliste.

L'échantillonnage probabiliste, utilise le calcul des probabilités pour sélectionner les répondants. Il faut pour ce faire, disposer d'une liste complète de la population de référence. Selon Dardenne et al. (2007), cité par Fonkeng, (2014), précisent que : « les échantillonnages probabilistes nécessitent un tirage dans lequel, chaque membre de la population a une

probabilité connue d'être sélectionné ». Ladite sélection, se fait soit par les techniques aléatoires simples, aléatoires stratifiés, par grappes et systématiques.

Quant à l'échantillonnage non probabiliste, il ne met pas l'accent sur la probabilité de chaque membre de la population de faire partie de l'échantillon. Il y'a ici, une forte dose de subjectivité de la part du chercheur qui souhaite avoir dans son échantillon les meilleurs répondants. C'est le cas de l'échantillonnage de commodité et l'échantillonnage à dessein.

Pour le compte de cette étude, nous avons choisi la technique d'échantillonnage probabiliste en procédant à un échantillonnage aléatoire stratifié. En effet, chaque élément de notre échantillon appartient à un groupe appelé strate. Les strates ici, constituent les différentes catégories de participant que nous avons identifié par établissement (personnel administratif et assimilée). Ainsi, chaque élément de notre échantillon appartient à une et une seule strate à l'occurrence : chefs d'établissement, censeurs, surveillants généraux, chefs d'ateliers, responsable de laboratoire et/ou animateur pédagogique, les chefs de classe et président de club. Pour ressortir les éléments de chaque strate, un échantillonnage aléatoire simple a été effectué. Nous avons sollicité une main innocente, pour tirer les numéros correspondant à des sujets pour chaque strate, afin de constituer notre échantillon final. Mais il nous a fallu d'abord, déterminer la fraction de population à travers la règle de calcul suivante :

$$F = \frac{n}{M}$$

Avec F = fraction

n = effectif de l'échantillon ; soit 96,

M = population de l'étude ; soit 110 Ainsi,

$$AN F = \frac{96}{110}$$

$$F = 0,87$$

Pour déterminer la taille de chaque strate, nous avons multiplié la population accessible de chaque strate, par la fraction. Les résultats de cette opération sont contenus dans le tableau 7. Certains résultats ont dû être arrondis à la valeur supérieure.

Il faut bien relever que, cette activité n'a pas toujours été aisée, à cause du caractère sensible de notre recherche qui porte sur un volet nouveau et complexe comme celui de l'éducation et de l'environnement prit selon l'approche ODD11. Cela a été une véritable pierre d'achoppement entre les responsables de l'éducation, les chefs d'établissement et toutes les parties prenantes. D'où la réticence de plusieurs responsables surtout des chefs d'établissement.

Il faut néanmoins préciser que la technique d'échantillonnage de convenance présente un inconvénient majeur à savoir que l'on « ne donne pas à tous les sujets une chance égale

d'être choisis pour l'échantillon », (Fortin, 2006, p. 258). Nonobstant ces réserves, il faut relever que le choix de l'échantillon de convenance s'est imposé comme l'une des seules techniques fiables et susceptibles de contourner la réticence d'une grande majorité des participants du fait du caractère à leurs yeux très sensible du thème de notre étude parce que, selon certains d'entre eux, le problème d'environnement, et de développement durable relève des pouvoirs publics, qui ont assurément une idée claire de ce que doivent devenir les établissements publics.

3.5. DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT DE COLLECTE DES DONNEES

3.5.1. Le questionnaire

C'est l'instrument de collecte des données généralement utilisé par les chercheurs en sciences sociales dans des recherches quantitatives. C'est « une série de questions destinées à identifier des réponses en rapport avec une problématique donnée » (Fonkeng et al. 2014, p.116). Dans ce travail, notre questionnaire est constitué d'items regroupés autour des trois grands points suivants :

Le préambule ; il donne des informations sur l'objet de l'enquête et cherche à mettre les répondants en confiance.

Les items relatifs aux différentes variables de l'étude ; ils sont 29 au total. C'est un ensemble de questions fermées de 03 à 26, et des questions à échelle d'évaluation graduée de 1 à 3. Pour les questions fermées, il s'agit d'une liste d'items assortis d'un nombre limité de réponses parmi lesquelles le répondant doit choisir. Quant aux questions à échelle d'évaluation graduée, les réponses sont représentées par des chiffres allant de 1 à 4. Il s'agit ici pour le répondant, de choisir le chiffre qui exprime le mieux sa position.

L'identification des répondants ; elle recueille les informations sur le genre, l'âge, le niveau d'étude, le statut, le grade, la matière dispensée et l'ancienneté de chaque enquêté. Nous avons choisi de la placer à la fin du questionnaire pour être sûr que le répondant, parce qu'ayant pris connaissance du contenu du questionnaire, pourra y répondre avec confiance sans avoir la fausse impression que son identité est l'élément principal de notre enquête.

3.5.2. Le guide d'entretien

Selon Adam Grant (2019), définit le guide d'entretien comme « *un outil structuré utilisé lors des entretiens qualitatifs pour guider le déroulement de la conversation et s'assurer que tous les sujets pertinents sont abordés de manière systématique* ». Autrement dit, il s'agit d'un instrument de collecte de données réservé aux enquêtes d'une recherche qualitative.

Elle est plus ou moins flexible et s'organise autour d'une liste de questions ou de thème à explorer, préétablie avant l'entretien, afin de garantir une certaine cohérence dans les informations recueillies. Son utilisation, permet de structurer l'entretien en fonction des objectifs. Elle peut comporter des questions ouvertes permettant aux participants de s'exprimer librement, des questions fermées pour obtenir des réponses précises, des échelles d'évaluation pour mesurer des perceptions, des catégories à explorer (Angela Duckworth, 2020).

En somme le guide d'entretien s'assure que tous les aspects importants sont couverts, permet d'éviter les oublis et les redondances, et de faciliter la comparaison des réponses entre les différents entretiens. Elle peut également servir de guide pour les chercheurs ou les praticiens afin de rester concentrés sur les objectifs de l'entretien et d'approfondir certains points si nécessaires.

3.5.3. La grille d'observation

D'après Jean Piaget, (1), la grille d'observation est outil utilisé en recherche ou en pratique professionnelle pour collecter des données de manière systématique et structurée lors de l'observation d'un phénomène ou d'un individu ». De cette définition, il en ressort une liste de catégories, de comportement ou de caractéristiques spécifiques à observer, accompagnée d'une échelle d'évaluation ou de note pour enregistrer les observations.

La grille d'observation a pour rôle, de fournir une structure et une cohérence à l'observation, en s'assurant que toutes les informations pertinentes sont collectées et en facilitant la comparaison et l'analyse des données. Elle peut aussi utiliser divers domaines tels que la psychologie, l'éducation, la santé, l'ethnographie, etc.

Si nous nous en tenons à LEV Vygotsky, à travers l'observation des interactions sociales et culturelles de l'enfant pour la construction de ses connaissances et compétences, nous nous rendons compte que la grille d'observation permet objectiver les observations, de faciliter la communication entre les observateurs et de garantir la fiabilité et la validité des collectées. Notre recherche qualitative et quantitative nous a imposé l'usage tous ces trois outils de collecte de données, ceci à cause de la complexité des différentes strates de notre population accessible.

Toute collecte des données sur le terrain est conditionnée par la vérification à la fois de la fidélité, de la fiabilité et de la validité des instruments de mesure à utiliser. En effet, toute étude empirique, dans une approche qualitative, doit particulièrement être à même de généraliser les conclusions ou les résultats obtenus, (Smith et al, 2019). Ainsi, parler de fidélité d'un instrument de mesure revient « à établir et vérifier que les différentes opérations d'une

recherche produisent des résultats cohérents et stables et peuvent être répétées avec les chercheurs différents », (John et Jane Doe, 2020, p 187).

3.5.4. Validité et fiabilité de l'instrument de collecte des données

La validité et la fiabilité sont deux caractéristiques essentielles, qui confèrent à un test ou à un instrument de collecte des données, une véritable efficacité. Il est donc indispensable de tenir compte de ces éléments lorsqu'on s'engage dans un travail de recherche ou d'évaluation devant conduire à des prises de décisions éclairées.

3.5.5. Validité de l'instrument

Un instrument est valide s'il mesure ce qu'il est censé mesurer. Amin, (2005), la reprise en ces termes: « A research instrument is said to be valid if it actually measures what it is supposed to measure ». La validité est ainsi la caractéristique la plus importante d'un bon instrument de mesure. Un instrument valide, produit des résultats qui reflètent la réalité d'une situation.

De façon générale, on distingue la validité interne, la validité externe, la validité de face, la validité de contenu... Mais, c'est la validité de contenu qui focalise notre attention. Il s'agit de l'avis de Amin, (2005, p.285), du degré auquel, le contenu d'un instrument correspond aux traits réels ou les réalités pour lesquels, il a été conçu pour mesurer.

Dans ce travail, après avoir conçu le questionnaire, nous l'avons soumis à la lecture de deux enseignants en sciences de l'éducation, pour appréciation et à notre directeur de mémoire pour approbation. Pour déterminer le CVI (content validity index) ou la validité de tout le questionnaire, la formule suivante a été utilisée :

$$CVI = \frac{\text{nombre d'item déclaré valide}}{\text{nombre total des items}} \quad CVI = \frac{ni}{N}$$

D'après Amin, (2005), lorsque le content validity index est supérieur ou égal à 0.7, la validité de l'instrument est établie. Dans notre cas, 42 items sur 49 ont été jugés valides.

AN:

$$CVI = \frac{42}{49} = 0,8$$

Etant donné que le CVI : 0.92 est supérieur à 0.7, on peut conclure que l'instrument que nous utilisons est valide.

3.5.6. Fiabilité de l'instrument de recherche

La fiabilité d'un instrument de recherche, est la consistance avec laquelle, il mesure ce qu'il est censé mesurer. C'est ce que soutient Amin, (2005). Pour l'auteur, en effet, « it is the

degree to which the instrument consistently measures whatever it is measuring », (P.293). Un instrument est donc dit fiable, lorsqu'il fournit sensiblement les mêmes résultats après deux ou plusieurs tests mesurant les mêmes traits chez les mêmes répondants.

Il existe plusieurs types de fiabilité. Mais nous avons opté pour le test de stabilité ou le « test-retest reliability/stability », qui renvoie au degré de cohérence des résultats d'un test administré plusieurs fois à un même groupe.

Le 17 mars 2024, nous nous sommes rendus au lycée bilingue d'Etoug-Ebé où nous avons passé le questionnaire à une dizaine de sujet intervenant dans les classes de 3^e, 1^{re} et Tle. Nous y sommes revenus une semaine après, précisément ce 17 mars pour administrer le même questionnaire à ce même groupe d'enseignants. Nous avons constaté que les réponses n'étaient pas distantes de celles obtenues lors de notre premier passage. Nous avons donc conclu que notre instrument de collecte des données était fiable.

En résumé, la fidélité, la fiabilité et la validité sont des concepts fondamentaux pour évaluer la qualité des instruments de mesure et de collecte de données. Il est essentiel pour les Chercheurs de prendre en compte ces aspects lors du développement et l'utilisation d'instruments pour s'assurer que les données recueillies sont fiables, fidèles et valides.

3.6. PROCEDURE DE COLLECTE DES DONNEES

C'est l'ensemble des démarches, suivies par le chercheur sur le terrain, en vue de collecter des informations. Les nôtres, dans ce travail, sont constituées d'une pré-enquête et d'une enquête proprement dite.

3.6.1. La pré-enquête

C'est une enquête préliminaire qui consiste à tester, le questionnaire sur un échantillon plus réduit, afin de vérifier si sa formulation, ne posera pas de problème de compréhension aux répondants. Notre pré-enquête s'est déroulée au lycée bilingue d'Etoug-Ebé le 17 mars 2024. Nous avons soumis notre questionnaire à 10 enseignants, de cet établissement dispensant les matières différentes. Cet exercice nous a permis d'abord de vérifier, si les questions posées sont compréhensibles par les enseignants. Puis, il nous a permis de tester la fiabilité de notre outil de collecte des données (comme précisé en 3.5.2).

3.6.2. L'enquête

C'est la procédure visant pour un chercheur à entrer en contact avec les éléments de son échantillon pour recueillir des informations devant servir à clarifier sa problématique et à vérifier ses hypothèses de recherche.

Notre enquête s'est déroulée dans cinq (5) établissements : CNE, LNE, LTICBY, LBEE, LBAY, du 25 au 31 mai 2024. Elle a consisté à soumettre notre guide d'entretien aux chefs d'établissement, les censeurs et aux surveillants généraux, les chefs des travaux. Le questionnaire quant à lui, a été administré aux chefs d'ateliers, les responsables de laboratoire, les enseignants, les chefs de classe et président de club faisant partie de notre échantillon. Nous avons au préalable, établi la liste des éléments de notre échantillon par strate, telle que représenté dans le tableau 13, ci-dessus. Il nous a permis de repérer les horaires et jours de disponibilité de chaque répondant de notre échantillon. Ce qui a contribué ainsi, à rendre notre enquête moins ardue et moins hasardeuse.

Pour un échantillon de 96 répondants, nous avons prévu 110 exemplaires de questionnaires. Le surplus devait prévenir les cas de perte et de ratures graves. La collecte s'est faite sans difficulté majeure à cause de la disponibilité des uns et des autres et surtout à cause de la bonne volonté des parties prenantes rencontrés de notre échantillon. Au final, nous avons obtenu un taux de récupération de 87,27%.

3.7. METHODE D'ANALYSE DES DONNEES RECUEILLIES

Les données que nous avons recueillies sur le terrain, ont fait l'objet tour à tour, d'une analyse descriptive et d'une analyse inférentielle. Mais avant, il nous a fallu procéder au dépouillement. Celui-ci s'est fait à l'aide d'un logiciel informatique : le SPSS (Statistical package for social sciences). Nous avons exploité les formulaires des questions les uns après les autres en enregistrant les données recueillies.

3.7.1. Analyse descriptive

La distribution des différents résultats est décrite par les fréquences absolues sous forme de pourcentage. Le pourcentage s'obtient par la formule suivante :

$$P = \frac{\text{Fréquence observée}}{\text{Nombre total d'item}}$$

$$AN : P = \frac{Ni}{N} \quad p = \frac{96}{110} = 0,8727$$

$$P = 87,27\%$$

Avec Ni = fréquence observée

N = taille de la population

P = Pourcentage

Mais dans ce travail, toutes nos données ont été générées automatiquement par le logiciel SPSS.

3.7.2. Analyse inférentielle

Pour la validation de nos hypothèses de recherche, nous utiliserons deux outils statistiques : le Khi-deux de Pearson et la corrélation de Spearman.

- **Le khi-deux de Pearson**

C'est un indice statistique, qui permet de contrôler le degré de dépendance ou d'indépendance entre les variables de l'étude. Il sert à estimer l'importance des associations entre les variables, à éliminer des relations qui ne seraient pas véritablement établies. Il n'est utilisable que, lorsqu'une des variables au moins est qualitative. La formule du Khi-carré (X^2) est la suivante :

$$X^2 = \frac{6 \sum D^2}{n(n^2 - 1)}$$
$$X^2 = \sum \frac{(F_o - F_e)^2}{F_e}$$

Avec : X^2 = khi-carré

Σ = somme

F_o = fréquence observée

F_e = fréquence théorique.

La valeur du Khi-carré, le degré de liberté sont générés automatiquement par le logiciel SPSS. Comme dans tous les travaux en science sociale, le seuil de signification est de 5% (0.05). La prise de décision est liée au P-value.

Si P-value > 0.05, H_a rejeté et H_o accepté (il n'y a pas de lien significatif entre les variables. L'hypothèse de recherche est infirmée)

Si P-value < 0.05, H_a accepté et H_o rejeté (il y a donc une relation significative entre les variables étudiées. L'hypothèse de recherche est confirmée).

- **La corrélation de Spearman**

Le coefficient de corrélation de rang (appelé coefficient de Spearman) examine s'il existe une relation entre les rangs des observations pour deux caractères X et Y, ce qui permet de détecter l'existence des relations croissantes ou décroissantes.

La formule de calcul est la suivante :

$$r_s = \frac{6 \sum D^2}{n(n^2 - 1)}$$

Avec : r_s = corrélation de Spearman

Σ = somme

D = différence entre le rang de X et le rang de Y

n= nombre de paires de rang

Le coefficient de Spearman permet de mettre en évidence des relations non-linéaires lorsqu'elles sont positives ou négatives. On l'interprète de la même manière que Pearson. Dans notre travail, la valeur de s a été générée automatiquement par SPSS.

Le chapitre qui s'achève, nous a donné l'occasion de présenter la méthodologie de notre travail. Il s'est agi tour à tour de préciser le type de recherche, la population de l'étude, la technique d'échantillonnage et l'échantillon, la description de l'instrument de collecte des données, la validation de l'instrument de collecte des données, la procédure de collecte des données sur le terrain, la méthode d'analyse des données.

En outre, la mauvaise construction des outils de collecte de donnée peut entraîner la survenue des erreurs. C'est-à-dire qu'une mauvaise formulation des items en l'occurrence peut conduire le participant ou l'enquêté à commettre une erreur aléatoire. Cette dernière pourrait découler des : « facteurs subjectifs ; fatigue, humeur, faim etc. » ou des « facteurs externes ; chaleur, distraction, etc. », le manque de clarté des énoncés et à des variations dans l'utilisation des instruments de mesure (addition ou soustraction de questions, changement de personnel, erreurs dans l'enregistrement des données), (Fortin, 2005, p. 280).

Somme toute, le présent chapitre nous a permis de déployer toute la démarche méthodologique qui guide une recherche scientifique. C'est ainsi que nous avons abordé tour à tour : les phases de la collecte des données ; la définition de la population d'étude ; l'échantillonnage ; la description des instruments de collecte de donnée ; les indicateurs de vérification de la fiabilité et validité desdits instruments ; les procédures de collecte ; tout ceci nous a permis d'aboutir aux méthodes d'analyse des données. A la suite de laquelle, nous ouvrons la porte à deuxième partie de notre travail, qui est celle la présentation opérationnelle des résultats et des propositions pratique y afférentes.

DEUXIEME PARTIE :
CADRE OPERATIONNELLE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE
DE L'EEDD DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE PUBLICS DE L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE
III^e : VERS UNE APPROCHE PROJET
L'ODD11.

La deuxième partie de notre recherche porte sur le traitement, l'interprétation des résultats obtenus de l'analyse des données, relative à la gestion administrative de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) dans les établissements d'enseignement secondaire publics de Yaoundé 3^e : Vers une approche projet des objectifs du développement durable en lien avec la cible 11. Elle marque l'orientation empirique de la présente recherche. En effet, il convient dans cette partie de vérifier les différentes hypothèses de recherche par l'entremise des données du terrain. Subdivisée en deux chapitres, il sera question dans le chapitre IV, de présenter les travaux de traitement des données récoltées de manière empirique, auprès de quelques chefs d'établissements d'enseignement secondaire général et technique (EESG/EEST) de Yaoundé 3^e. Cette démarche fait suite à la détermination du devis de l'étude, de l'identification de la population et de la construction des instruments de mesure appropriés pour les variables retenues. La présentation, l'interprétation et la discussion sur les résultats obtenus constitueront donc le cœur même dudit chapitre. Quant au chapitre V, il aura pour principal objet, la proposition d'un modèle de gestion administrative et d'implémentation de l'éducation à l'environnement et au développement durable, selon l'approche projet des villes et communautés durables, qui réside dans la cible 11 des ODD, dans les EESG/EEST de Yaoundé 3^e. D'ailleurs, en vue de la vérification des différentes hypothèses de recherche, de la discussion suivront, quelques perspectives d'amélioration de la performance scolaire, de la qualité de la santé humaine et environnementale au sein des EESP du Cameroun. Dont les principes fondamentaux reposent sur le concept d'assainissement.

CHAPITRE IV

COMPREHENSION OPERATIONNELLE RELATIVE AU PROBLEME DE GESTION ADMINISTRATIVE DE L'EEDD DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PUBLIQUE DE YAOUNDE PRESENTATION, INTERPRETATION ET DISCUSSION DES RESULTATS

Le présent chapitre s'organise autour du traitement des données, la présentation des résultats d'analyse, l'interprétation desdits résultats et enfin procéder à la discussion.

4.1. TRAITEMENT DES DONNEES, PRESENTATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS

4.1.1. Traitement des données

Nous devons de prime à bord, souligner que, le traitement des données a été faite selon la norme et le logiciel prescrit par la faculté des sciences de l'éducation. Le logiciel choisit à cet effet est SPSS (Statistical Package for the Social Sciences). Créé en 1970, par NORMAN H. NIE, puis développé par Hull, Jenkins et Stein Brenner vers les années 1960, c'est un logiciel statistique largement utilisé pour analyser les données quantitatives. Il offre une large gamme de fonctionnalités, notamment :

- Saisie et gestion des données : Importation et exportation de données à partir de diverses sources, nettoyage et transformation des données.
- Analyse descriptive : Calcul des statistiques récapitulatives (moyennes, écarts-types, fréquences), création de tableaux et de graphiques.
- Analyse statistique : Tests d'hypothèses, analyses de régression, analyses de variance, analyses factorielles.
- Modélisation prédictive : Création de modèles prédictifs pour identifier les facteurs qui influencent les variables de résultat.
- Visualisation des données : Création de graphiques et de tableaux pour visualiser les données et les résultats d'analyse.

4.1.1.1. Les principales caractéristiques de SPSS :

- Interface utilisateur conviviale,
- Capacité à gérer de grands ensembles de données,
- Large gamme d'outils d'analyse statistique,
- Possibilité de créer des scripts et des macros pour automatiser les tâches,
- Support client et documentation approfondis.

4.1.1.2. Les utilisations courantes de SPSS :

- Recherche en sciences sociales,
- Recherche en marketing et commerciale,
- Recherche en santé,
- Éducation et recherche pédagogique,
- Analyse de sondages et d'enquêtes,
- Analyse de données d'entreprise,

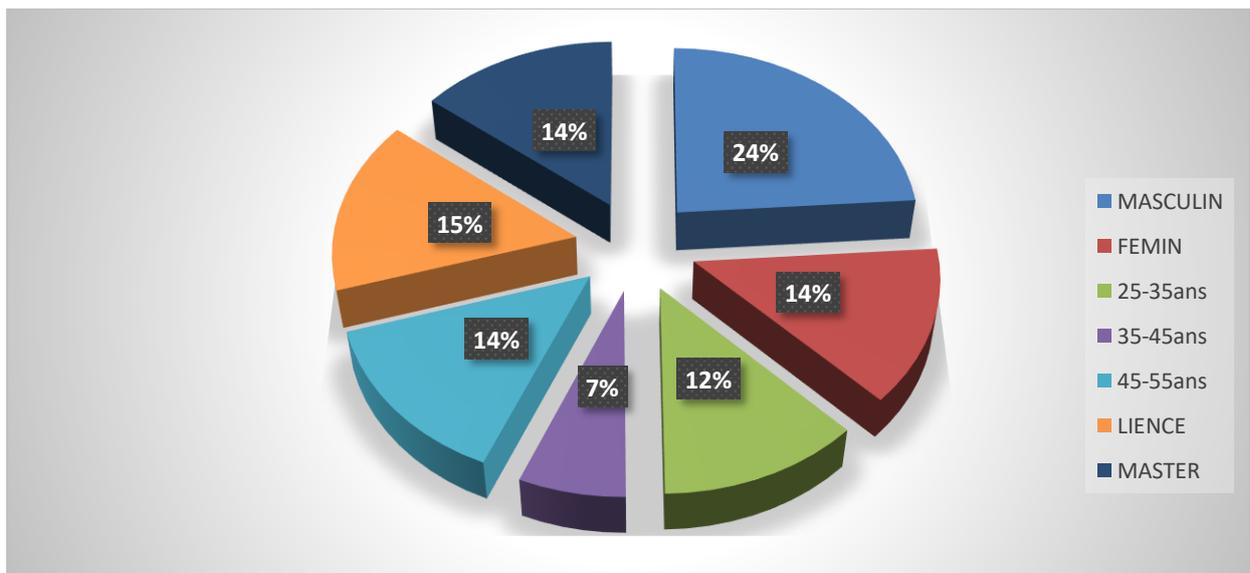
Aujourd'hui, le SPSS est l'un des logiciels statistiques les plus largement utilisés dans le monde, avec des millions d'utilisateurs dans les universités, les entreprises et les organisations de recherche.

4.2. LA PRESENTATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS

Cette partie de notre travail, consiste à présenter les résultats tant quantitatifs que qualitatifs, puisque nous sommes dans une recherche mixte. Les résultats concernent d'abord ceux issus du traitement des données quantitatives, que l'on appelle analyse descriptive ; mais aussi ceux issus de l'analyse dite qualitative.

4.2.1. Les données démographiques descriptives

Il s'agit des caractéristiques ou des paramètres d'identification des différents répondants sur les questionnaires autrement dit, notre échantillon. Ces identifiants sont : le sexe, l'âge et le niveau d'étude des répondants.



Source : SPSS 2024

4.2.1.1. Le sexe

Au regard de notre graphique, il ya lieu de constater que les répondants de sexe féminin occupent 65% de notre échantillon, comparativement aux repondants de sexe masculin qui se situent à 35%. Cela indique deux hypothèses, qui se justifie de la manière suivante : Au moment de l'enquête, les femmes se sont montrées plus accesssible et favorable à nous recevoir ; ou bien en cette période la présence féminine est plus remarquable dans les EESP que celles des hommes.

4.2.1.2. L'âge

Le présent graphique lié au parametre d'âge , laisse constater que les adultes comprises entre 35 et 55 ans ont été la tranche la plus présente dans les établissements au moments du déroulement de notre collecte des données. Cette categorie à elle seule, occupe 70% de notre échantillon. Lieu pour nous de dire ,que les adultes sont plus actif dans les activités pédagogiques de fin d'année que les jeunes, du fait qu'ils occopent plus les postes de responsabilités dans les EESP que les jeunes. Cette faible proportion des moins âgés, soit 30 % est due au fait que ces derniers en dehors d'être examppte des responsabilités : soit, sollicité dans le privé, soit sont peu sollicités.

4.2.1.3. Le niveau d'étude

La lecture de ce graphique sur le niveau d'étude de notre population d'étude nous fait constater que 85% de celui-ci est constitué des diplômés de l'enseignement supérieur (Bac, Licence, Master). Cela indique, qu'il s'agit du personnel de l'Etat (Agents publics) en service dans les EESP de notre zone d'étude. Pour ce qui est des 15% restant, ce sont les élèves concernés par leurs responsabilités au sein de leur établissement respectif.

Nous avons recueilli deux catégories de donnée au cours cette phase d'entretien avec les chefs d'établissements : les données démographiques d'indentification de chaque enquêté et qui les lient à leurs établissements respectifs ; et les données descriptives de l'état des lieux de l'EEDD sur l'approche managériale au sein de leurs unités scolaires. Il s'agit des indicateurs qualitatifs.

4.2.2. Les données démographiques qualitatives

Nous avons évité de procéder, à une description verbale assez élargie en texte et avons trouvé judicieux de les contenir dans un tableau de la manière ci-dessous représentée

Tableau 14 : Données démographique des chefs d'établissements enquêtés

Répondants	Etablissement	Age	Genre	Fonction	Grade/ spécialité	Ancté en tant chef d'Ets	Ancté au poste actuel
Mme Patou SEMBONGO Irène Epse NDOMO (R1)	L NE	53 ans	F	Proviseur	PLEG/ HIST-GEO	6 ANS	01 ANS
Mme Geraldine WEYENGFA Epse FOMBA (R2)	LBAY 3 ^e	52 ans	F	Proviseur	PLEG / LMA	11 ANS	02 ANS
Mr. HENE Julius KWENE (R3)	LTICBY	56 ans	M	Proviseur	PLET/ TA	12 ANS	05 ANS
Mme Catherine UFEH BATCHA FOJU (R4)	LBEE	47 ans	F	Proviseur	PLEG/ SVT	10 ANS	03 ANS
Mme ENYEGUE Christine Rose (R5)	CNE	54 ans	F	Directeur	PLET/TA	07 ANS	07ANS

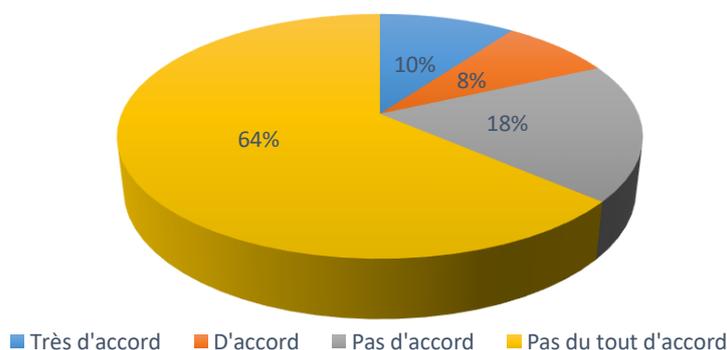
R1 : répondant n°1 ; R2 : répondant n°2 ; R3 : répondant n°3 ; R4 : répondant n°4 ; R5 : répondant n°5.

Source : Enquête de terrain, Auteur, 2024.

Deux paramètres ont retenu notre attention à savoir que la majorité soit 80% des chefs d'établissements des unités scolaires de l'arrondissement de Yaoundé 3^e en général, et de notre zone d'étude sont les femmes. En plus que la moyenne d'âge est 51,5 ans. Et qu'ils étaient en majorité jeunes dans l'ancienneté à leur poste actuel.

4.2.3. La connaissance de l'EEDD

- **L'EEDD est le nouveau paradigme mondial qui promeut le développement équitable ?**

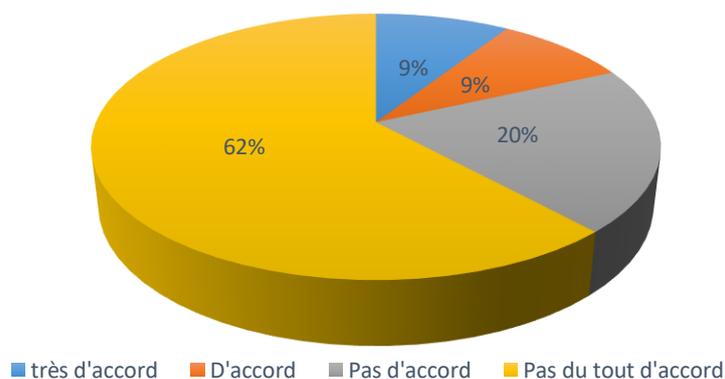


Source : SPSS 2024

A l'observation des résultats de ce graphique, nous constatons que plus de 64% des répondants sont en désaccord avec le fait que le paradigme de l'EEDD, soit un indicateur prometteur du développement équitable. Cela indique que de nombreuses personnes ne sont pas convaincues de la place et du rôle de l'EEDD dans la promotion du développement

équitable. Cependant, 18% des répondants sont d'accord pour dire que l'EEDD, est vraiment un nouveau paradigme mondial qui promeut le développement équitable. Cela suggère que certaines personnes croient que l'EEDD est un cadre important pour aborder les défis du développement durable.

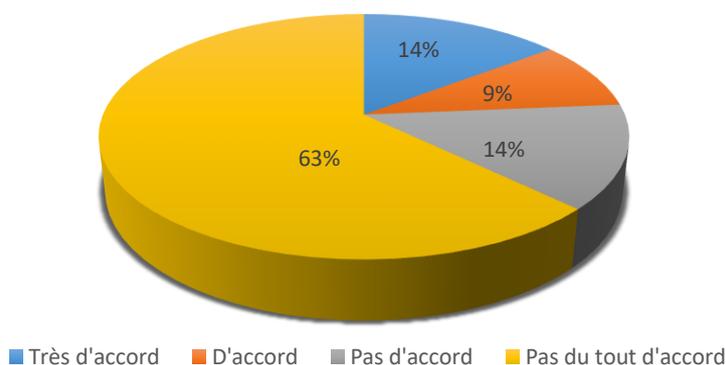
- **L'EEDD est l'éducation à l'environnement et au développement durable**



Source : SPSS 2024

Sur ce graphique sus représenté, le constat est d'autant fort impressionnant que 82% des répondants ne sont pas d'accord avec la définition de l'EEDD. Ce qui indique qu'un effort considérable de communication et de sensibilisation, a besoin d'être fait au sein des établissements et auprès de la communauté éducative toute entière. Cependant, 18% de ces répondants sont d'accord avec cette déclinaison et cela suppose, que l'EEDD est loin d'être une utopie, mais une réalité reconnue par les chefs d'établissement.

- **Les activités de l'EEDD sont-elles conçues, planifiées et réalisées dans votre établissement ?**



Source : SPSS 2024

Il en ressort du tableau ci-dessus que, 26 répondants soit un pourcentage 24,96%, sont d'accord du fait que les initiatives de l'EEDD sont conçues, planifiées, et réalisées dans leurs établissements. Ce qui suppose que l'EEDD est une priorité et est intégrée dans les programmes

et les activités de celui-ci. Par contre 75,04% représentant un effectif de 70 répondants ne sont pas d'accord, ce qui indique que beaucoup d'établissements sont, soit ignorant, refuse ou n'ont pas encore intégrés l'EEDD dans les programmes et les activités de leurs établissements. Nous relevons de cet écart considérable que, jusqu'à nos jours, qu'il existe un problème d'appropriation, de compréhension et l'intégration de l'EEDD dans les EESP de Yaoundé 3^e.

Sur le plan qualitatif : une contradiction nait du fait que, 100% des chefs d'établissement reconnaissent l'existence du projet EEDD, dans son paradigme, sa définition, et ses thématiques. Les réponses du sous-thème des thématiques de l'environnement et du développement durable, ainsi qu'il suit :

R1 : Gardons notre environnement propre, protégeons notre environnement ; les pratiques hebdomadaires de travail manuel.

R2 : Ne salissons pas notre salle de classe, la protection de la biodiversité, Gardons nos toilettes propres,

R3 : protégeons l'espace vert, Chassez après usage, non à la déforestation, un arbre une vie sauvé, le planning de balayage des salles de classe.

R4 : Non aux feux de brousse, luttons contre la désertification, luttons contre les déchets plastiques.

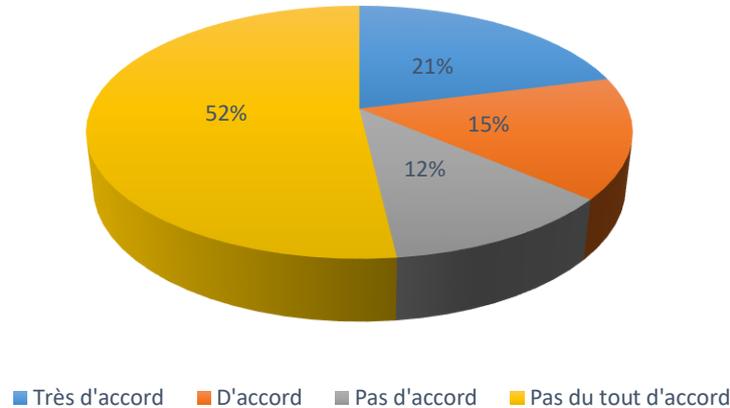
R5 : Les cours théoriques d'ECM, de géographie, de SVT, d'Hygiène portant sur les thèmes tels que : la protection de l'environnement, de la biodiversité, la lutte contre l'exploitation anarchique des forêts, la pollution, l'érosion, les feux de brousse...

- ❖ A l'issue de cette série de réponse, 80 % partagent le même avis sur la diversité des thématiques relative à l'EEDD en rapport avec les orientations des villes et communautés durables.

Cette contradiction entre les résultats descriptifs et qualitatifs confirme que, les chefs d'établissement ne travaillent pas en synergie avec la communauté éducative, et cela permet à suffisance de valider notre hypothèse de recherche.

4.2.4. Les mesures étatiques de la gestion administrative de l'EEDD dans les EESP

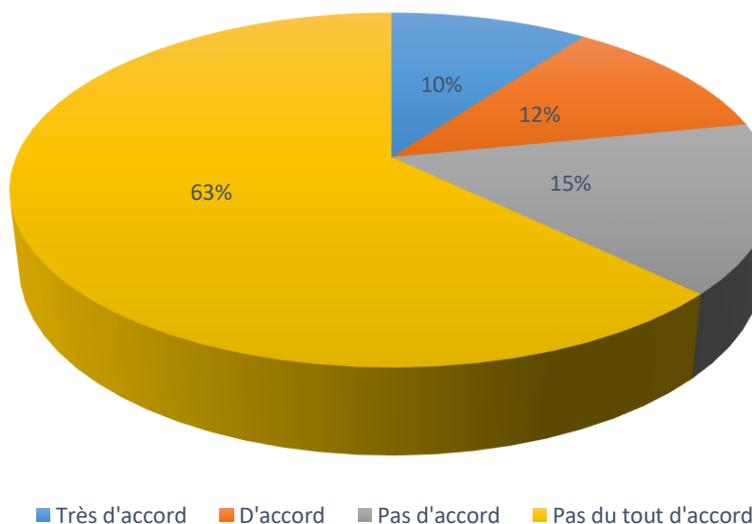
- **La gestion administrative (GA) de l'EEDD bénéficie-t-il d'un cadre juridique adossé aux politiques publiques de gestion des Villes et Communautés durables.**



Source : SPSS, 2024

A l'analyse de ce graphique, 40 répondants, soit un pourcentage de 38,4%, sont d'accord pour dire que la gestion administrative bénéficie d'un cadre juridique, adossé aux politiques publiques de gestion des villes et communautés durables. Cependant, les 56 répondants soit environ, 61,6% sont en désaccord, cela laisse entrevoir que certains établissements disposent des outils juridiques, dont 'ils s'en servent. Mais que d'autres ne disposent pas ou bien, lorsqu'ils en possèdent d'ailleurs dans la majorité ne les appliques pas.

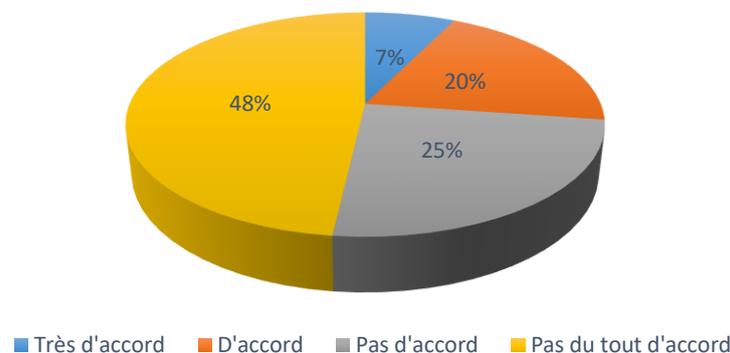
- **La politique de GA de l'EEDD dispose d'un cadre normatif international (conventions, pactes, traités, recommandations qui traite de l'EEDD).**



Source : SPSS, 2024

A l'issu du graphique ci-dessus, 24 répondants seulement affirment de l'existence d'un cadre juridique et institutionnel international de l'EEDD, cela laisse voir que ces établissements sont informés, et actualisés en matière des initiatives de gestion optimale des villes et communautés durables. Cependant, la grande majorité soit 60,5% sont ignorante de celui-ci. Notre constat nous amène à déduire, que la communauté éducative a besoin d'améliorer et d'actualiser leurs connaissances et leurs conditions d'information sur le cadre normatif de l'EEDD.

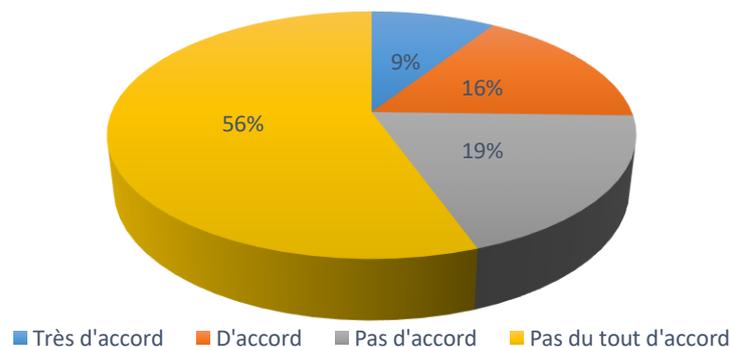
- **L'UNESCO, La banque Mondiale, l'UNICEF, l'Union africaine, et la CEMAC constituent les institutions internationales en charge des questions de l'EEDD**



Source : SPSS 2024

Les résultats de ce précédent graphique, donnent lieu de dire que, 83% de répondants ne partagent pas que la banque mondiale, l'UNESCO, l'Union africaine et la CEMAC constituent les institutions internationales en charge de l'EEDD. Cela suggère que nombreux répondants ne sont pas conscients du rôle de ces institutions internationales dans la promotion de l'EEDD. Cependant, 27% des répondants sont d'accord, ce qui indique que peu de répondants sont réellement informés du rôle de ces institutions.

- **La constitution, les lois, les décrets, les arrêtés, Circulaires, encadrent la GA de l'EEDD dans les établissements secondaires publics de Yaoundé 3^e**

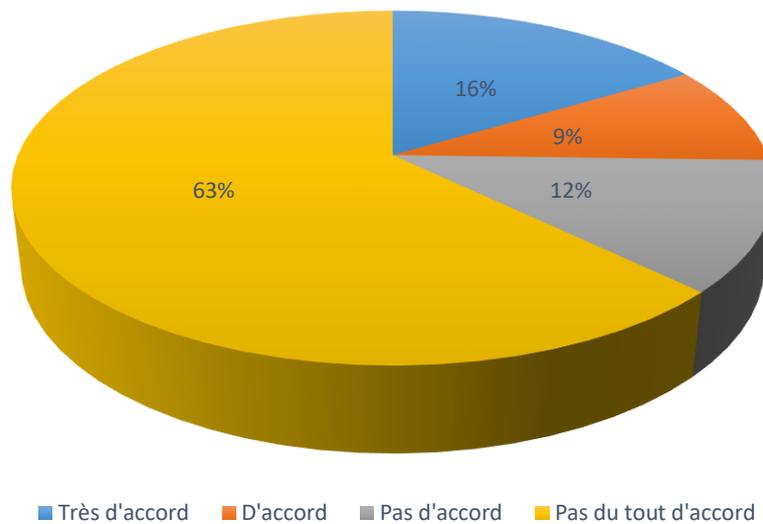


Source : SPSS, 2024

A l'issu des chiffres contenus dans le graphique ci-dessus, 61 répondants ont donné leur non approbation de l'encadrement de l'EEDD par les textes de loi officiel du Cameroun, cela représente un pourcentage de 53,5%. Ce qui nous permet de constater, qu'une minorité reconnaît ou est au courant de l'existante et du rôle, que jouent les textes de la république pour l'implémentation et la mise œuvre d'une gestion administrative de l'EEDD dans les EESG/EEST de Yaoundé 3^e. Ce qui indique que, ces établissements voudraient une amélioration de leur cadre juridique relatif à l'EEDD.

R5 : la constitution du Cameroun, la loi 98/004 portant orientation scolaire, Décrets et Arrêtés fixant la pratique du travail manuel dans les établissements secondaires publics au Cameroun. Il s'agit là d'une preuve, qualitativement approuvée, de l'encadrement de l'EEDD depuis la loi fondamentale.

- **Les institutions telles que : MINESEC, MINEFOP, MINEDEVEL, MINEPDED encadrent la PGA de l'EEDD au Cameroun et dans les EESG/EEST de Ydé 3^e**



Source : SPSS 2024

Sur le graphique ci-dessus, nous constatons que 75% des répondants ont souscrit à la négativité du fait que, toutes ces institutions n'encadrent pas la PGA de l'EEDD dans les établissements secondaires publiques. Cela montre qu'à suffisance que la communauté éducative ne connaît que le MINESEC et le MINEFOP sont les seules tutelles d'encadrement des PGA de l'EEDD dans les EESP. Les 25% restant des répondants qui en sont d'accord suggère que le champ d'implication des institutions nationales doit être élargit.

Sur le plan qualitatif : une contradiction nait du fait que, 100% des chefs d'établissement reconnaissent l'existence du cadre juridique et institutionnel de l'EEDD et applicable dans les EESP qu'ils ont la charge. Cela est soutenu par les résultats obtenus du qualitatif dans le **Sous-thème 1** - Les politiques publiques mises en place en faveur de l'EEDD dans votre établissement :

R1 : La loi de l'orientation scolaire, la loi portant la pratique obligatoire du travail manuel dans les établissements secondaires au Cameroun ; le règlement intérieur, le CGCTD.

R2 : Le non-respect des lois et réglementations qui régissent l'organisation et le fonctionnement des établissements secondaires au Cameroun.

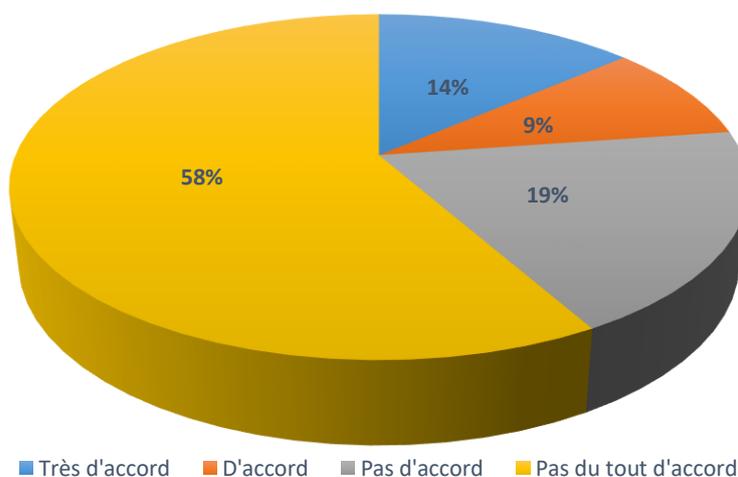
R3 : La loi de l'orientation scolaire au Cameroun, le règlement intérieur et les textes sur le travail manuel.

R4 : Nous avons un recueil de tous les textes normatifs « MINESEC de A à Z » qui guide toutes les activités pédagogiques au sein de notre établissement.

A l'économie de ce sous-thème, 100% de nos répondants attestent de l'existence d'une batterie de mesures normatives qui encadre l'EEDD dans les EESP dont ils ont la charge. Mais, nous relevons une fois de plus, une rupture entre les résultats descriptifs, dont le taux de négativité est de 75%, alors que celui du qualitatif est de 100%. Une preuve macabre du caractère arbitraire et obsolète de la gestion administrative, dans les EESP de Yaoundé 3^e.

4.2.5. Les ressources mobilisables

- **La qualité des ressources humaines favorise et concourent à la gestion administrative optimale de l'EEDD dans votre établissement**



Source : SPSS 2024

Pour ce qui est la qualité des ressources humaines, le graphique ci-dessus fait constater que 77 % des répondants ne sont pas d'accord du fait qu'une RH, peu qualifié en la matière influence la GA de l'EEDD. Ils mettent en cause la formation antérieure des responsables d'établissement et surtout, l'absence des formations de remise à niveau des agents publiques du MINESEC. Cependant, les 23% de répondants d'accord sur cette question indiquent qu'il y a lieu d'améliorer la qualité de la RH en charge de la GA de l'EEDD dans le s EESP.

D'après l'analyse qualitative, **le Sous-thème 5** de la formation du personnel éducatif relative à des thématiques de l'environnement et du DD.

R1 : Les séminaires de formation, comme celui qui a été organisé par le MINESEC en 2023 au lycée général Leclerc.

R2 : Nous avons été conviés à envoyer au moins deux enseignants par établissement en Mai 2023, pour un séminaire de formation sur l'environnement au lysée général Leclerc.

R3 : Les séminaires de renforcement des capacités sur la protection de l'environnement.

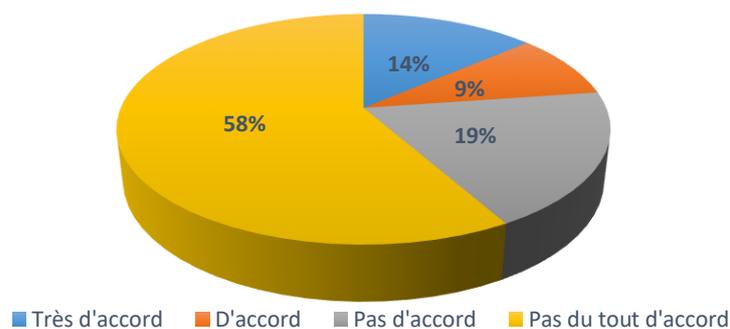
R4 : Participation au séminaire de formation sur la protection de l'environnement, la gestion des déchets.

R5 : Un séminaire a été organisé en 2023, où nous avons envoyé deux de nos enseignants sont partis représenter notre établissement.

Ils sont à l'unanimité d'accord, depuis que l'EEDD existe et que cela a été intégré en enseignement secondaire publics, il y'a un seul séminaire sur l'environnement en 2023, organisé par le MNESEC et où chaque établissement devait envoyer deux représentants au Lycée général Leclerc...

Ce qui nous permet de déduire, que l'incompétence et le manque de qualification tant des chefs d'établissement, de leurs collaborateurs directs et indirect, reste une réalité manifeste, observable et mesurable au sein des EESG/EEST de Yaoundé 3^e.

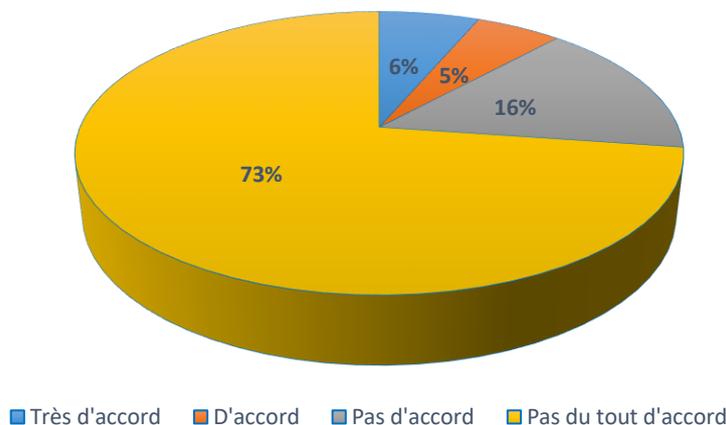
- **Les ressources matérielles et infrastructurelles constituent un obstacle sérieux auquel fait face la GA de l'EEDD dans votre établissement**



Source : SPSS, 2024

Le graphique ci-dessus, sur l'état des lieux de la disponibilité des ressources matérielles et infrastructurelles que disposent pour l'EEDD dans les EESP, nous constatons que, 77% des répondants ne sont pas d'accord, nous justifions une fois de plus cela, de par nos observations directes sur le terrain de la quantité insuffisante, de leur vétusté, et de leur état de délabrement (annexes : 1, 2,3). Les 23 % qui sont d'accord relativisent, ils suggèrent que des améliorations soient faites en quantité et en qualité de celle-ci pour une GA de l'EEDD réussit.

- **Les ressources financières affectées à l'EEDD provenant des frais scolaires, APEE, donc, subventions de l'Etat, taxes suffisent-elles à son implémentation**



Source : SPSS 2024

Le graphique ci-dessus, sur l'état des lieux de la disponibilité des ressources financières que dispose l'EEDD dans les EESP, nous constatons que, 89% des répondants ne sont pas d'accord de leur suffisance, car nous le confirmons une fois de plus, du fait que, lors de nos entretiens avec les chefs d'établissements, ils ont tous indiqués et cela montrant ainsi beaucoup de limites à ce sujet. Les 11% de répondants d'accord reconnaissent leur disponibilité, mais demande que cela soit revu à la hausse.

Sur le plan qualitatif, **le Sous-thème7** : Les défis de la gestion administrative de l'EEDD au sein de votre établissement ; traite de l'état des lieux de la disponibilité des ressources et du mode de gestion, dont les réponses nous font suite :

R1 : Le budget très faible ; la vétusté des bâtiments, le programme Clean school qui se constituent comme un véritable obstacle, car il exclut et si possible exploite les ressources financières des EESP,

R2 : Vétusté des équipements et des installations sanitaires, la précarité du matériel d'entretien, une ressource financière très insuffisante.

R3 : Vétusté des toilettes, qui ne répondent plus à la forte demande des élèves et du personnel, la rareté de l'eau potable, les infirmeries sous équipées, l'exclusion de la communauté éducative du programme Clean et Green school.

R4 : Manque de personnel qualifier, insuffisance des ressources financières, matériels vétuste et inadaptés,

R5 : Insuffisance et la précarité du matériel de nettoyage, l'organisation d'une exploitation et marginalisation de la communauté éducative par le programme Clean school. Lequel exige et prélève 1500 fcfa par élève ; vend les affiches de sensibilisation à hauteur de 2500 fcfa par affiche aux chefs d'établissement, et le livre à 5000 fcfa.

Parmi les chefs d'établissement avec lesquels nous avons eu les entretiens sur les défis de la gestion administrative de l'EEDD au sein de leurs établissements, tous ont présenté les insuffisances des moyens financiers, la vétusté des infrastructures et des équipements sanitaires. En plus, 75% environ ont posé le jeu trouble de la tutelle (MINESEC) avec le projet CLEAN SCHOOL qui d'abord, a été monté sans implication de la communauté éducative, il leur a été imposé par la hiérarchie et où les chefs d'établissement ont l'obligation de souscrire et de financer, il s'agit de : prélever par élève un montant de 1500 pour verser dans le compte de ce projet, acheter les ouvrages et les affiches soient 5000fcfa pour un ouvrage, et 2500fcfa par affiches. De sur quoi, les membres de la CE ne sont ni impliqués en amont ni en aval de ce projet. Ce qui est depuis 3ans déjà, venu même faire mourir dans les initiatives de l'EEDD.

Dans une approche comparative, des deux catégories de résultat, la vérité est d'autant plus relevée. Car le qualitatif confirme de l'insuffisance, la vétusté et la désorientation managériale des ressources mobilisées de l'EEDD dans les établissements d'enseignement secondaire public qu'ils soient général ou technique de Yaoundé 3^e.

- **Les emplois de temps sont-ils favorables à l'implémentation des initiatives de l'EEDD dans les activités pédagogiques au sein de votre établissement**

		Effectif	Pourcentage	Pourcentage valide
Valide	Pas du tout d'accord	110	100,0	100,0
Total		110	100,0	

Source : SPSS 2024

Pour ce qui est des emplois de temps, le constat est d'autant plus évident, que 100 % des répondants aient répondu pas d'accord, sur la favorabilité des emplois de temps à la gestion de l'EEDD dans les établissements.

- **Les apprenants, constituent-ils les acteurs cible de premier plan sur le projet d'intégration de l'EEDD dans les établissements d'enseignement secondaire publics**

		Effectif	Pourcentage	Pourcentage valide
Valide	Très d'accord	110	100,0	100,0
Total		110	100,0	

Source : SPSS 2024

De même, les chiffres du tableau ci-dessus, pour ce qui est des apprenants considérés comme la cible privilégiée du projet de l'EEDD dans les EESP, 100 % des répondants se sont rendus à l'évidence et ont répondu tous d'accord à la place centrale des élèves dans le programme de GA de l'EEDD dans les EESP.

Ainsi, le qualitatif en référence au **Sous-thème 8** : Les projets de l'EEDD et les objectifs de l'ODD 11, en termes d'aménagement urbain et de gestion durable des communautés :

R1 : L'aménagement des espaces verts récréative et favorable à l'épanouissement des apprenants.

R2 : La construction des points d'approvisionnement en eau potable, les laves mains.

R3 : La construction et l'équipement des installations sanitaires telles que : les toilettes modernes, les infirmeries, les unités de traitement des eaux usées et des déchets.

R4 : L'éducation et la formation des apprenants sur les comportements écologiques au sens de la citoyenneté responsable, au civisme et au respect de l'environnement.

R5 : Eloigner des unités scolaires des bars et débits de boissons, de sonorisation diverse, et des projets de lutte contre la consommation de drogue, l'incivisme et la délinquance.

Les dirigeants des unités scolaires, avec lesquels nous nous sommes entretenus, sont bien éclairés au sujet de l'EEDD, et surtout son orientation vers l'approche projet des villes et communautés durables. Mais, ils sont confrontés à ce jeu trouble de la hiérarchie qui ne les laisser pas les mains libres sur la prise de décision relative à la GA de l'EEDD. Et aussi, la non implication des autres acteurs a l'instar des Ministères de l'environnement et celui des forets dans les activités éducatives, de sensibilisation et de formation à la protection de la nature.

- **Gardons notre établissement propre, protégeons l'espace vert, un corps sein dans un environnement sain, entrepreneuriat jeune pour une économie verte, constituent-ils des initiatives qui animent les clubs de votre établissement**

		Effectif	Pourcentage	Pourcentage valide
Valide	Très d'accord	110	100,0	100,0
Total		110	100,0	

Source : SPSS 2024

Le tableau ci-dessus, le constat est le même, car 100 % des répondant d'accord à la formulation de quelque thématique qui guiderons les initiatives de l'EEDD dans les établissements scolaires.

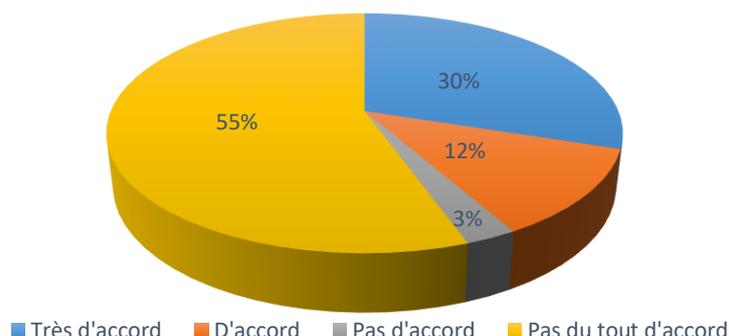
Selon l'approche qualitative **le Sous-thème 3** : Les principaux projets ou initiatives liés à l'EEDD, dans votre établissement, aborde les initiatives de l'EEDD au sein des établissements à cette série de réponse ci-dessous énoncées :

R1 : L'enseignement et les pratiques des règles d'hygiène et salubrité, la propreté des salles de et des espaces de jeux. Suite au covid-19, l'aménagement des points d'eau et des laves mains.

R2 : Aménagement des espaces verts, installation des points d'approvisionnement en eau potable, entretien et gestion des toilettes.

Ils ont dans ce troisième sous-thème, résumé ces projets autours des activités classiques et ordinaires de balayage, d'entretien, de sensibilisation sur les questions d'hygiène physique et corporelle et le soutien aux clubs culturels, à l'instar de celui de la santé et des amis de la nature.

- **Les clubs santé et des amis de la nature existent-ils et participent activement à la promotion des initiatives de l'EEDD dans votre établissement**



Source : SPSS 2024

R4 : Financement des activités de sensibilisation par la création des clubs : Santé, Amis de la nature qui œuvrent dans la sensibilisation et la promotion de la santé et des comportements écologiques.

R4 : La sensibilisation à travers les activités des clubs de la santé, et celui des amis de la nature. Et bien d'autres activités culturelles.

Les réponses recueillies ici, bien hétérogène mais présentent un fond commun, 40% estime et évoque l'implication des apprenants à travers les activités des clubs Santé et club des amis de la nature ; d'autre soit 40% fonde leur propos sur le programme et les pratiques de travail manuel ; enfin, les 10% en reste les cours pratiques d'hygiène pour les apprenants de l'EEST des spécialités ESF.

- **Les poubelles, les pelles, les ballets, les brouettes, les sceaux, les raclettes, les produits d'hygiène... constituent jusqu'ici le matériel précaire qui assure l'assainissement dans votre établissement**

		Effectif	Pourcentage	Pourcentage valide
Valide	Très d'accord	110	96,5	100,0
Total		110	100,0	

Source : SPSS 2024

D'après le tableau ci-dessus, l'ensemble des répondants (100%), nous fait constater que le matériel d'assainissement dans les EESP était, est et demeure, le même depuis les lustres et qu'il se trouve de nos jours, inadapté. Cela se traduit au plan qualitatif par les verbatim ci-dessous

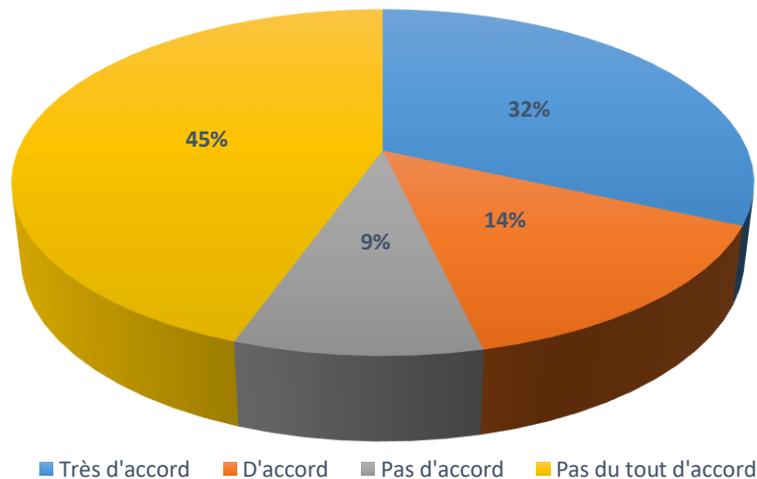
R5 : Achat des outils, d'entretien, de nettoyage, d'hygiène et insalubrité. Responsabilisation des apprenants sur la gestion des ordures, la construction des points d'approvisionnement en eau potable, l'aménagement de quelque espace jardin.

R5 : notre établissement ne dispose qu'un matériel précaire, constitué des outils élémentaires de balayage, de nettoyage : ballets, sceaux, pelles, bac à ordures, serpillère, raclette...

Les chefs d'établissements, dans leur entièreté n'ont présenté que le matériel précaire constitué des ballets, pelles, brouettes, sceaux, raclettes, serpillères, les futs et quelques espaces d'eau, les espaces verts sont des arbres d'ombrage, et les fleurs ou gazon d'embellissement, etc.

4.2.6. Les répercussions de la mauvaise GA de l'EEDD

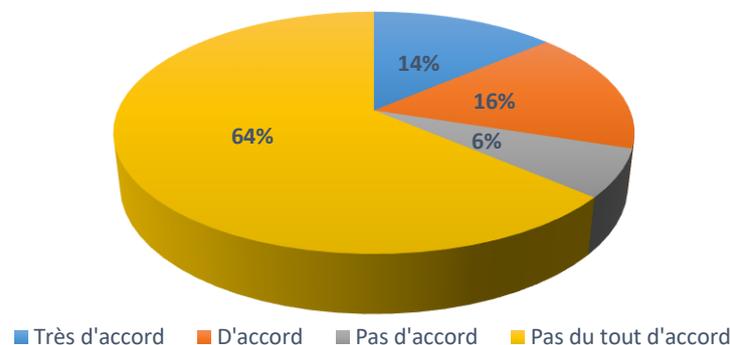
- **Les maladies respiratoires, de la peau, diarrhéique, les blessures et les entorses affectent régulièrement la santé des apprenants**



Source : SPSS, 2024.

A l'analyse du graphique ci-dessus, 54% de répondants ne sont pas d'accord avec les répercussions de la mauvaise GA de l'EEDD. C'est-à-dire, que la communauté éducative ignore que les maladies et les troubles sanitaires qui affectent les apprenants, constituent une conséquence directe de la mauvaise gestion de l'environnement éducatif. Par contre, moins d'entre eux, soit 46% l'approuve. Cela indique que, la communauté éducative est ignorante des affections ou des conséquences nocives d'une GA arbitraire de l'EEDD dans les établissements scolaires.

- **La pollution de l'air, des eaux, des sols, les inondations la dégradation des bâtiments, sont-elles perceptibles ou vécu dans votre établissement**



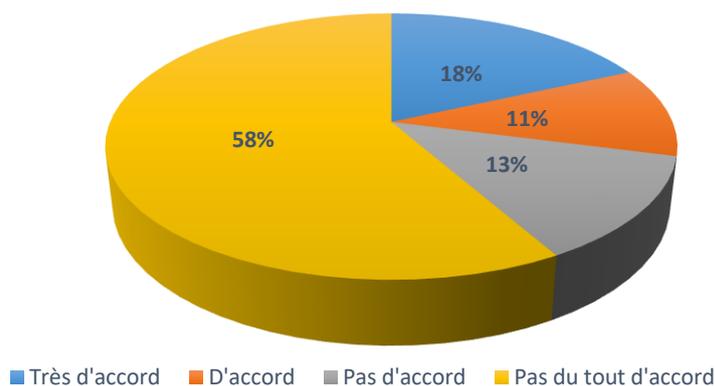
Source : SPSS 2024

Le présent graphique nous montre que 70 % des répondants ne sont pas d'accord à ce que la pollution des sols, eaux, air, inondations, et la dégradation des bâtiments soient

perceptible et établi, comme répercussion de la mauvaise GA de l'EEDD au sein des unités scolaires. Cependant 30 % de ceux-ci en sont d'accord. Cela indique que, les questions environnementales sont très peu intégrées dans les préoccupations des membres de la communauté éducative.

Sur le plan qualitatif, c'est au travers des observations directes et les prises de vues, que vous pouvez en annexe, témoigner de la qualité du paysage dans les établissements visités.

- **L'érosion, les eaux de ruissèlement, rendent accidentogène des espaces d'accès et de**

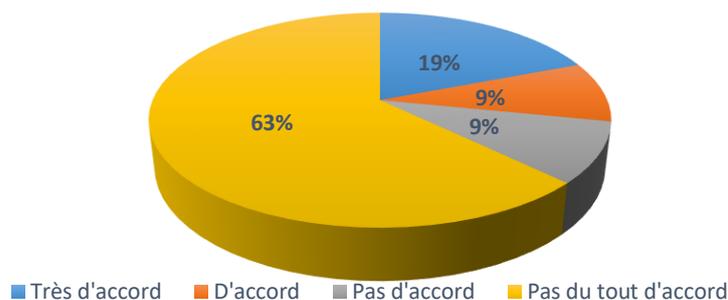


Source : SPSS 2024

Pour ce qui est de l'environnement physique des espaces de jeu, d'accès et récréatifs, le graphique ci-dessus, nous fait constater que 71 % de nos répondants ne sont pas d'accord, ce qui déduit qu'ils ne savent pas que la Gestion de l'environnement scolaire, relève de la compétence administrative et que la notions de risques et d'aléas est peu prise en compte. Pourtant les 29 % de répondant d'accord, attestent de la mesure des aléas qui puissent affecter tant la santé des membres de la CE, mais aussi la vue du paysage désagréable éducatif.

Une fois de plus, vous trouverez en annexe, les images sur le relief au sein desdites unités scolaires, pour justifier et confirmer du caractère accidentogène que nous relevons. Car une image parle plus que milles de mots.

- **L'insalubrité, l'incivisme et l'inconscience de la communauté éducative rendent l'environnement inapproprié à l'apprentissage et affecte la performance scolaire des apprenants et la démotivation des enseignants dans votre établissement.**



Source : SPSS, 2024.

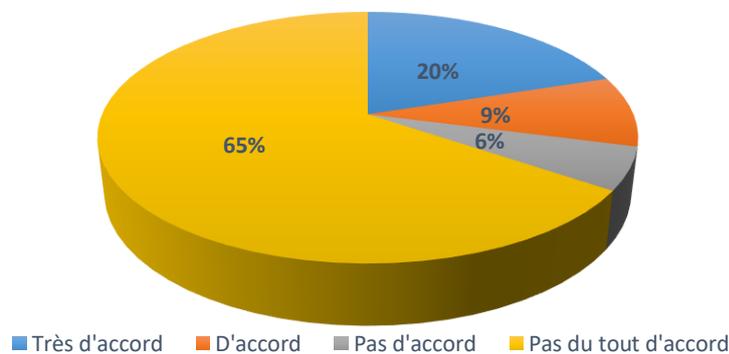
Le graphique ci-après, est une illustration qui témoigne à suffisance que 72% des répondants disent ne pas être d'accord sur la responsabilité des membres de la CE sur la qualité de l'environnement et son influence sur la performance scolaire. Cependant, ceux des répondants tout à fait d'accord de cette influence, ils représentent 28 %, et pensent le projet de réaménagement du système de gouvernance éducative. Il doit intégrer l'EEDD dans ses projets de gestion administrative des unités scolaires.

Sur le plan qualitatif, les ta chimères relèvent que :

R1 : Le vandalisme et l'incivisme des élèves dans les classes, l'état des lieux de la salubrité de l'établissement, des toilettes, et des espaces verts absents sont autant d'illustration qui traduisent cette macabre situation.

R2 : Il y a les performances scolaires des apprenants qui subissent des coups et le manque de sérénité des enseignants qui nous permettent de savoir qu'ils ne s'y plaisent pas dans l'environnement scolaire.

- **Depuis la réforme de loi de 98/004, les audits de contrôle, de gestion et d'évaluation des initiatives ODD11, et les rapports officiels se réalisent-ils dans votre établissement ?**



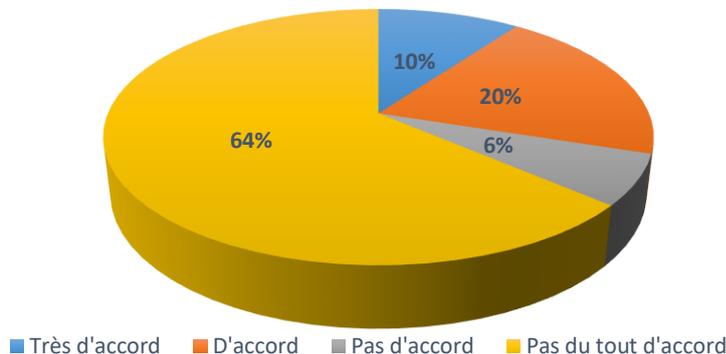
Source : SPSS, 2024.

Le présent graphique fait état de 71% de répondants qui ne sont pas d'accord et atteste que, ce sont des opérations qui ne font pas encore partie intégrante de leur fonctionnement. Car quand même ces missions de contrôle passent, elles ne font ni écho, ni sanction. En ce qui concerne des répondants d'accord, il relève le fait que la loi de l'orientation scolaire n'est pas sereinement mise en application et que par rapport l'EEDD, elle a besoin d'être aménagée.

L'approche qualitative nous renseigne ainsi qu'il suit :

R3 : Les visites de contrôle des services du ministère et les notes attribuées aux établissements en sont des indicateurs qui essaient, tant bien que mal d'activer l'implémentation de l'EEDD.

- **Les cellules de suivi, et les cahiers de charges des activités des initiatives de l'EEDD sont-ils élaborés et mis à exécution dans votre établissement ?**



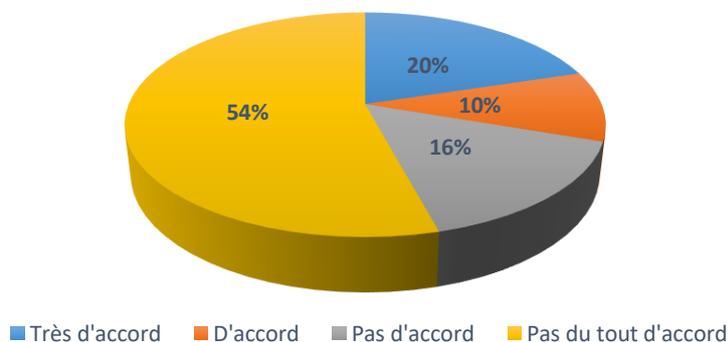
Source : SPSS, 2024.

Dans le graphique ci-dessus, le constat est celui de voir que, 70 % des répondants n'est pas d'accord avec l'existence et des cellules de suivi, les cahiers de charge des activités relative à l'EEDD dans les établissements. Ce qui indique que, ces derniers ne sont pas surement impliqués dans la gestion des initiatives de ce projet. Cependant, les 30% des répondants qui répondent à la faveur sont, ceux impliqués ou informés de cela mais, dont ils reprochent le processus et suggère des améliorations dans leurs établissements.

R3 : Affectation des ressources matérielles, des responsabilités et le cahier de charge du TM, aux collaborateurs (Censeurs, SG, personnel d'appui...)

R4 : La programmation des cours et des activités pédagogiques, les corvées des apprenants sanctionnés orienté vers les travaux d'assainissement.

- **Le développement partenarial à travers des termes de références (partenariat public-public à l'exemple des CTD, public-privé) sont-ils mis en exergue ou effectif dans votre établissement ?**



Source : SPSS 2024

Dans ce dernier graphique de nos résultats, le constat reste constant dans la mesure où 70 % des répondants ne sont pas d'accord avec le développement partenarial. Cela indique tout

simplement que, la communauté éducative est très peu au courant, sinon tenu à l'écart de la gestion partenariale entre les chefs d'établissements les partenaires qu'ils soient publics ou privé. Lorsque nous revenons à ceux des répondants, représentant 30 %, qui sont en faveur de ce point de vu. Ils se positionnent plus sur la logique d'une perspective d'amélioration éventuelle de l'approche managériale sur le plan administratif, des EESP par les décideurs et les dirigeants des unités scolaires.

A la lecture et à l'interprétation des résultats de notre recherche, nous pouvons faire une succincte économie, en disant que la gestion administrative de l'EEDD reste jusqu'à nos jours arbitraires. Car, plus de 73 % des répondants de notre échantillon ne sont pas d'accord sur la quasi-totalité des axes des préoccupations et aspects questionnés dans cette recherche. Quatre problèmes majeurs ressortent avec récurrence à savoir :

- L'ignorance et/ou la non-appropriation du programme d'éducation à l'environnement au développement durable ;
- La non application des lois ou les textes, la non implication ou participation de toutes les parties prenantes, concernées par la gestion administrative de l'EEDD dans les EESG/EEST publics de Yaoundé 3^e ;
- L'insuffisance et la mauvaise qualité des ressources dans leur globalité adaptée à la GA de l'EEDD dans les unités scolaires ;
- La non-implication synergique et concrète de toutes les institutions en lien avec les questions environnementales et les préoccupations des villes et des communautés durables.

Les réponses recueillies ici, bien hétérogène mais présentent un font commun, 40% estime évoque l'implication des apprenants à travers les activités des clubs Santé et club des amis de la nature ; d'autre soit 40% fonde leur propos sur le programme et les pratiques de travail manuel ; enfin, les 10% en reste les cours pratique d'hygiène pour les apprenants de l'EEST des spécialités ESF.

4.3. Analyse inférentielle des données

Il est question dans cette sous-section, de la vérification de la validité des hypothèses émise. Laquelle, permet d'établir démonstrativement, le lien entre l'hypothèse et la VD. Et cet examen de vérification a été fait grâce au « Test Chi-Carré », (Chi-Square Tests).

- **Hypothèse N°1** : Les mesures étatiques de la gestion administrative de l'EEDD, constituent un nouveau cadre de référence pour la promotion et la vulgarisation de la nouvelle école.

Case Processing Summary						
Les mesures étatiques de la gestion administrative de l'EEDD, constituent un nouveau cadre de référence pour la promotion et la vulgarisation de la nouvelle école (APVCD).	Cases					
	Valid		Missing		Total	
	N	Percent	N	Percent	N	Percent
	110	100.0%	0	0.0%	110	100.0%

(APVCD : Approche projets des villes et communautés durables)

Chi-Square Tests			
	Value	df	Asymptotic Significance (2- sided)
Pearson Chi-Square	4631.712 ^a	1247	.000
Likelihood Ratio	1220.139	1247	.000
Linear-by-Linear Association	298.899	1	.000
N of Valid Cases	110		
a. 115 cellules (99,6 %) ont un nombre attendu inférieur à 5. Le nombre minimum attendu est de 0,00.			
Symmetric Measures			
		Value	Approximate Significance
Nominal by Nominal	Phi	3.891	.000
	Cramer's V	.722	.000
N of Valid Cases		100	

Source : SPSS 2024

A la suite de la vérification de notre première hypothèse de recherche, le Chi-Carré test nous a permis d'avoir un résultat significatif. Car, le P-value « P- 0,000 » est inférieur à la valeur « α 0,05 » attendu, ($P-0,000 < \alpha-0,005$). Ce qui signifie que notre hypothèse est valide. Donc il existe un lien entre les mesures juridiques sont constituées des normes internationales et nationales (hypothèse) et les politiques publiques de gestions des villes et communautés durables (VD).

- **Hypothèse N02** : La qualité et la quantité des ressources mobilisables (humaines, financières et matérielles) dans le cadre l'EEDD dans les EESP ont une influence significative sur la formation et l'amélioration des performances scolaires et la construction d'une citoyenneté Responsable.

Case Processing Summary						
La qualité et la quantité des ressources mobilisables (humaines, financières et matérielles) dans le cadre l'EEDD dans les EESP ont une influence significative sur la formation et l'amélioration des performances scolaires et la construction d'une citoyenneté Responsable* APVCD.	Cases					
	Valid		Missing		Total	
	N	Percent	N	Percent	N	Percent
	110	100.0%	0	0.0%	110	100.0%

(APVCD : approche projet des villes et communautés durables)

Chi-Square Tests			
	Value	df	Asymptotic Significance (2-sided)
Pearson Chi-Square	5166.019 ^a	1204	.000
Likelihood Ratio	1376.412	1204	.000
Linear-by-Linear Association	300.717	1	.000
N of Valid Cases	110		
. a. 1270 cellules (99,5 %) ont un nombre attendu inférieur à 5. Le nombre minimum attendu est de 0,00.			
Symmetric Measures			
		Value	Approximate Significance
Nominal by Nominal	Phi	4.109	.000
	Cramer's V	.776	.000
N of Valid Cases		110	

Source : SPSS 2024

A la suite de la vérification de notre deuxième hypothèse de recherche, le Chi-Carré test nous a permis d'avoir un résultat significatif. Car, le P-value « P- 0,000 » est inférieur à la valeur « α 0,05 » attendu, ($P=0,000 < \alpha=0,005$). Ce qui signifie que notre hypothèse est valide. Donc il existe un lien entre ; les ressources à mobiliser (les ressources humaines compétentes,

les ressources matérielles et infrastructurelles adaptées et des ressources financières), qui d'ailleurs se trouvent dans l'ensemble très suffisantes (Hypothèse) et l'approche projets des villes et communautés durables (VCD).

L'ensemble s'accorde sur le fait que, les outils techniques ou scientifiques n'existent pas. Mais, les surveillances font les rapports sur la base des observations sommaires du niveau de propreté de l'enceinte de l'établissement. D'aucun organise des concours de la classe la plus propre, l'élève le plus propre etc.

- **Hypothèse N03** : L'absence d'une politique d'implémentation de la gestion administrative dans les établissements d'enseignement secondaire public a des répercussions sur la santé humaine (maladies respiratoires, cutanées, hydriques, l'échec scolaire...),

Case Processing Summary						
L'absence d'une politique d'implémentation de la gestion administrative dans les établissements d'enseignement secondaire public a des répercussions sur la santé humaine (maladies respiratoires, cutanées, hydriques, l'échec scolaire...),*APCVD	Cases					
	Valid		Missing		Total	
	N	Percent	N	Percent	N	Percent
	110	100.0 %	0	0.0%	110	100.0 %

(APVCD : approche projet des villes et communautés durables)

Chi-Square Tests			
	Value	df	Asymptotic Significance (2-sided)
Pearson Chi-Square	5191.081 ^a	1161	.000
Likelihood Ratio	1335.065	1161	.000
Linear-by-Linear Association	300.716	1	.000
N of Valid Cases	110		

a. 125 cellules (97,4 %) ont un nombre attendu inférieur à 5. Le nombre minimum attendu est de 0,00.

Symmetric Measures			
		Value	Approximate Significance
Nominal by Nominal	Phi	4.119	.000
	Cramer's V	.793	.000
N of Valid Cases		110	

Source : SPSS 2024.

Ainsi, la vérification de notre troisième hypothèse de recherche, le Chi-Carré test, nous a permis d'avoir un résultat significatif. Car, le P-value « P- 0,000 » est inférieur à la valeur

« $\alpha 0,05$ » attendu, ($P-0,000 < \alpha-0,005$). Ce qui signifie que notre hypothèse est valide. Donc il existe un lien entre ; les répercussions de la mauvaise gestion administrative de l'EEDD dans les EESP sur le plan humain : les maladies hydriques, les maladies bactériennes, les maladies respiratoires, l'échec et la baisse de la performance scolaire des élèves, l'environnement par la pollution, l'érosion, les égouts, l'insalubrité et la gestion des villes et communautés durables.

- **Hypothèse N04** : Les outils nécessaires d'implémentation de la gestion administrative de l'EEDD dans les EESP sont : les indicateurs d'aide de conception d'un modèle de GA adossé à l'approche projet des villes et communautés durables.

Case Processing Summary						
Les outils nécessaires d'implémentation de la gestion administrative de l'EEDD dans les EESP sont : les indicateurs d'aide de conception d'un modèle de GA adossé à l'approche projet des villes et communautés durables.	Cases					
	Valid		Missing		Total	
	N	Percent	N	Percent	N	Percent
	110	100.0%		0.0%	110	100.0%

(APVCD : approche projet des villes et communautés durables)

Chi-Square Tests			
	Value	df	Asymptotic Significance (2-sided)
Pearson Chi-Square	5166.019 ^a	1204	.000
Likelihood Ratio	1376.412	1204	.000
Linear-by-Linear Association	300.717	1	.000
N of Valid Cases	110		
. a. 1270 cellules (99,5 %) ont un nombre attendu inférieur à 5. Le nombre minimum attendu est de 0,00.			
Symmetric Measures			
		Value	Approximate Significance
Nominal by Nominal	Phi	4.109	.000
	Cramer's V	.776	.000
N of Valid Cases		110	

Source : SPSS 2024

Ainsi, la vérification de notre quatrième hypothèse de recherche, le Chi-Carré test, nous a permis d'avoir un résultat significatif. Car, le P-value « P- 0,000 » est inférieur à la valeur « $\alpha 0,05$ » attendu, ($P-0,000 < \alpha-0,005$). La validité de notre quatrième hypothèse se traduit par l'existence d'un rapport clairement établi entre les outils d'aide de gestion, de contrôle et de planification et d'auto-évaluation de l'EEDD dans les EESP et les exigences de la gestion des villes et communautés durables.

Sur le plan qualitatif, le **Sous-thème 11**- Les suggestions sur la gestion administrative de l'EEDD dans votre établissement.

R1 : le MINESEC doit faire du clean school un projet intégré et intégrateur dans les EESG/EEST et non un partenariat externe qui marginalise la communauté éducative.

R2 : L'implication de toutes les institutions en charge de l'environnement doit associer, soutenir et financer les initiatives de l'EEDD dans les établissements scolaires secondaires publics.

R3 : La région et les communes doivent déjà appliquer les textes à travers les apports et de contribution à la gestion administrative et fonctionnelle des EESG/EEST clairement illustrés dans le décret N° 223/023 y affaillent.

R4 : le MINESEC doit faire du clean school un projet intégré des EESG/EEST et non un partenariat externe qui marginalise la communauté éducative.

R5 : Application de tous les textes existants et surtout, voter une loi qui clarifie l'implémentation de l'EEDD dans les EESG/EEST, en invitant toutes les parties prenantes des cahiers de charges bien définit. Annuler le projet clean school ou le remettre aux établissements.

Plusieurs suggestions ont été formulées et dont l'essentielle est la suivante : l'application des textes en vigueur, l'implication et la multiplication des acteurs et le développement partenarial (PPP). Tous les chefs d'unité scolaire rencontrés, demandent au MINESEC, de confier à la communauté éducative, la gestion des projets Clean school et Green school. Car ils pourront être les projets fédérateurs en lien direct avec l'APVCD.

En définitive, que ce soit quantitatif ou qualitatif, il en ressort de ces deux analyses que la gestion administrative de l'EEDD dans les EESG/EEST de Yaoundé 3^e, souffre d'une véritable incompatibilité, surtout avec la vision des villes et communautés durables, d'une obsolescence managériale sur le plan juridique, des ressources insuffisantes et des outils inadaptés à la conjoncture de l'environnement et du développement durable.

Sur le plan quantitatif, fondé sur l'analyse des questionnaires plus de 75% des répondants, étaient en désaccord avec toutes les hypothèses décomposées en question de recherche. Ce qui indique ou justifie l'inappropriation du concept de l'EEDD, l'insuffisance des ressources, la stagnation des approches pédagogiques relative aux initiatives de l'EEDD, l'inadéquation entre l'éducation et les ODD dans la cible 11 ; et l'absence des outils pédagogiques d'apprentissage (cahier de charge), de contrôle et de suivi auto-évaluative.

Sur le plan qualitatif, 85% des chefs d'unité soulignent les mêmes manquements. A la vérification des hypothèses, elles se sont retrouvées toutes en rapport avec la variable

dépendante. C'est-à-dire, l'assainissement qui promeut les villes et les communautés durables. Car, la société est le reflet ou la conséquence immédiate de l'éducation. Elle se traduit par la qualité de vie de ses citoyens et la qualité de son environnement.

4.3. Discussion des résultats

4.3.1. Hypothèse N01 :

Elle aborde les mesures étatiques de la gestion administrative de l'EEDD, constituent un nouveau cadre de référence pour la promotion et la vulgarisation de la nouvelle école. Les résultats d'analyse de cette première hypothèse se présentent ainsi qu'il suit :

. Case Processing Summary						
Les mesures étatiques de la gestion administrative de l'EEDD, constituent un nouveau cadre de référence pour la promotion et la vulgarisation de la nouvelle école (APVCD).	Cases					
	Valid		Missing		Total	
	N	Percent	N	Percent	N	Percent
	110	100.0%	0	0.0%	110	100.0%

(APVCD : Approche projets des villes et communautés durables)

Chi-Square Tests			
	Value	df	Asymptotic Significance (2-sided)
Pearson Chi-Square	4631.712 ^a	1247	.000
Likelihood Ratio	1220.139	1247	.000
Linear-by-Linear Association	298.899	1	.000
N of Valid Cases	110		
a. 115 cellules (99,6 %) ont un nombre attendu inférieur à 5. Le nombre minimum attendu est de 0,00.			
Symmetric Measures			
		Value	Approximate Significance
Nominal by Nominal	Phi	3.891	.000
	Cramer's V	.722	.000
N of Valid Cases		100	

Source : SPSS 2024

A la suite de la vérification de notre première hypothèse de recherche, le Chi-Carré test nous a permis d'avoir un résultat significatif. Car, le P-value « P- 0,000 » est inférieur à la valeur « α 0,05 » attendu, ($P-0,000 < \alpha-0,005$). Ce qui signifie que notre hypothèse est valide. Donc, il existe un lien entre les mesures juridiques sont constituées des normes internationales

et nationales (hypothèse) et les politiques publiques de gestions des villes et communautés durables (VD).

La théorie de l'action publique (TAP), qui cadre avec cette hypothèse est non économique, elle démontre dans son objet, son application dans le domaine d'étude des sciences sociales. Elle se concentre sur la manière dont les politiques publiques sont formulées, mises en œuvre et évaluées. Son approche met l'accent sur les interactions complexes entre les acteurs politiques, les institutions et les citoyens dans le processus de prise de décision publique.

De ce qui précède, nous relevons qu'il existe un écart fort remarquable entre les méthodes scientifiques, les prescriptions des normes juridiques et institutionnelles de gestion administrative de l'EEDD dans les EESG/EEST publics de Yaoundé 3^e avec la réalité du terrain. Cette situation en contexte camerounais, peut bien trouver des justifications liées à sa conjoncture économique et les crises socio-politiques. Mais cependant, lorsque nous élevons l'esprit critique et d'analyse en contexte international, comme c'est le cas en France, où nous avons lu les propositions de renforcement d'implémentation de l'EEDD dans les lycées et collèges (mars 2023), cette rupture se montre encore plus préoccupante. Car le ministère français de l'éducation nationale et de la jeunesse, s'est inspiré de deux objectifs ou avantages de la TAP à savoir :

- La formulation d'un cadre analytique des principes et de référence de compréhension du processus de prise de décision,
- Le rôle ou l'importance des institutions et des règles formelles dans la formulation des réformes éducatives.

Autrement dit, la France a doté son système éducatif, d'une batterie juridique composé : de charte, de loi, de code et des règles qui régissent le renforcement de l'éducation à l'environnement et au développement durable selon l'approche projets des villes et communautés durables (ODD 11).

4.3.2. Hypothèse N02 :

La qualité et la quantité des ressources mobilisables (humaines, financières et matérielles), dans le cadre l'EEDD dans les EESP, ont une influence significative sur : la formation, l'amélioration des performances scolaires, la qualité de l'environnement et la construction d'une citoyenneté Responsable.

Case Processing Summary						
La qualité et la quantité des ressources mobilisables (humaines, financières et matérielles) dans le cadre l'EEDD dans les EESP ont une influence significative sur la formation et l'amélioration des performances scolaires et la construction d'une citoyenneté Responsable* APVCD .	Cases					
	Valid		Missing		Total	
	N	Percent	N	Percent	N	Percent
	110	100.0%	0	0.0%	110	100.0%

(APVCD : approche projet des villes et communautés durables)

Chi-Square Tests			
	Value	df	Asymptotic Significance (2-sided)
Pearson Chi-Square	5166.019 ^a	1204	.000
Likelihood Ratio	1376.412	1204	.000
Linear-by-Linear Association	300.717	1	.000
N of Valid Cases	110		
. a. 1270 cellules (99,5 %) ont un nombre attendu inférieur à 5. Le nombre minimum attendu est de 0,00.			
Symmetric Measures			
		Value	Approximate Significance
Nominal by Nominal	Phi	4.109	.000
	Cramer's V	.776	.000
N of Valid Cases		110	

Source : SPSS, 2024.

A la suite de la vérification de notre première hypothèse de recherche, le Chi-Carré test nous a permis d'avoir un résultat significatif. Car, le P-value « P- 0,000 » est inférieur à la valeur « α 0,05 » attendu, ($P-0,000 < \alpha-0,005$). Ce qui signifie que notre hypothèse est valide. Donc il existe un lien entre ; les ressources à mobiliser sont : les ressources humaines compétentes, les ressources matérielles et infrastructurelles adaptées et des ressources financières qui d'ailleurs se trouvent dans l'ensemble très suffisantes (Hypothèse) et l'approche projets des villes et communautés durables (VCD).

La théorie convoquée est celle des parties prenantes (TPP), de type non économique, elle est une approche qui présente les parties prenantes, comme des acteurs influents du processus de prise de décision, dans une organisation ou un projet (E. FREEMAN, 1980). Les parties prenantes ici, sont l'ensemble des personnes qui ont un intérêt, une influence et une implication dans une organisation ou un projet qu'elles soient internes ou externes. C'est le cas de la communauté éducative. Elle s'inscrit dans le même contexte que la précédente, mais l'accent, est mis sur les intérêts et les besoins de toutes les parties prenantes en vue d'assurer le succès et la légitimité d'une organisation ou d'un projet :

- Favoriser une approche inclusive, collaborative et participative de la prise de décision,

- Identifier et à gérer les conflits potentiels entre les différents acteurs internes et externes,
- Améliorer la légitimité et la durabilité des décisions prises.

De ces arguments définitionnels sus-évoqués, il y a lieu une fois de plus, de remarquer cet écart entre les ressources mobilisables selon les prescriptions des normes étatiques, et celles disponibles sur le terrain tant en qualité qu'en quantité. Toujours, suite à notre lecture guidée des propositions de renforcement de l'EEDD en France, et selon l'OCDE, une allocation budgétaire et financière et prévue dans la loi des finances ; les séminaires de formation pour le renforcement des capacités sur les questions environnementales et de du développement durable.

4.3.3. Hypothèse N°3 :

L'absence d'une politique d'implémentation de la gestion administrative dans les établissements d'enseignement secondaire public a des répercussions sur la santé humaine (maladies respiratoires, cutanées, hydriques, l'échec scolaire...),

Case Processing Summary						
L'absence d'une politique d'implémentation de la gestion administrative dans les établissements d'enseignement secondaire public a des répercussions sur la santé humaine (maladies respiratoires, cutanées, hydriques, l'échec scolaire...),*APCVD	Cases					
	Valid		Missing		Total	
	N	Percent	N	Percent	N	Percent
	110	100.0 %	0	0.0%	110	100.0 %

(APVCD : approche projet des villes et communautés durables)

Chi-Square Tests			
	Value	df	Asymptotic Significance (2-sided)
Pearson Chi-Square	5191.081 ^a	1161	.000
Likelihood Ratio	1335.065	1161	.000
Linear-by-Linear Association	300.716	1	.000
N of Valid Cases	110		

a. 125 cellules (97,4 %) ont un nombre attendu inférieur à 5. Le nombre minimum attendu est de 0,00.

Symmetric Measures			
		Value	Approximate Significance
Nominal by Nominal	Phi	4.119	.000
	Cramer's V	.793	.000
N of Valid Cases		110	

Source : SPSS 2024.

Ainsi, la vérification de notre première hypothèse de recherche, le Chi-Carré test, nous a permis d'avoir un résultat significatif. Car, le P-value « P- 0,000 » est inférieur à la valeur « α 0,05 » attendu, ($P-0,000 < \alpha-0,005$). Ce qui signifie que notre hypothèse est valide. Donc il existe un lien entre ; les répercussions de la mauvaise gestion administrative de l'EEDD dans les EESP sur le plan humain : les maladies hydriques, les maladies bactériennes, les maladies respiratoires, l'échec et la baisse de la performance scolaire des élèves, l'environnement par la pollution, l'érosion, les égouts, l'insalubrité et la gestion des villes et communautés durables.

L'école de pensée de R. Boudon, (1970), est une approche sociologique qui met en avant le fait que les actions individuelles ou collectives, bien que motivées par des intentions positives, peuvent souvent avoir des conséquences négatives imprévues. Elle s'inscrit dans le courant de la sociologie de l'action et de la rationalité limitée. Elle est une réaction aux approches sociologiques prépondérantes aux motivations positives des individus dans leurs actions individuelles ou collectives. Boudon a mis en avant, le fait que ces décisions peuvent aboutir à des résultats contraires aux attentes initiales, en raison de la complexité des interactions sociales et des effets pervers qui peuvent en découler. En rapport avec notre recherche, elle se fonde sur :

- La rationalité humaine et de souligner l'importance des interactions sociales dans la compréhension des phénomènes sociaux ;
- Une perspective critique sur les politiques publiques, les organisations ou les mouvements sociaux en mettant en évidence les possibles effets pervers de leurs actions ;
- L'adoption d'une posture réflexive et à prendre en compte, les conséquences potentielles de nos actions, ce qui peut contribuer à une meilleure prise de décision.

De tous ces éléments, qui montre à suffisance les écarts entre les attentes de l'EEDD et la réalité vécue sur le terrain. Elle confirme dans le même ordre, les conséquences néfastes de la mauvaise gestion administrative sur la santé humaine et environnementale au sein des EESP. La mise en œuvre de ces mesures en France est adossée aux principes des villes et communautés durables et envisage la promotion des villes et sociétés sûres, saines, résilientes.

4.3.4. Hypothèse N04 :

Les outils nécessaires d'implémentation de la gestion administrative de l'EEDD dans les EESP sont : les indicateurs d'aide de conception d'un modèle de GA adossé à l'approche projet des villes et communautés durables.

Case Processing Summary						
Les outils nécessaires d'implémentation de la gestion administrative de l'EEDD dans les EESP sont : les indicateurs d'aide de conception d'un modèle de GA adossé à l'approche projet des villes et communautés durables.	Cases					
	Valid		Missing		Total	
	N	Percent	N	Percent	N	Percent
	110	100.0%	0	0.0%	110	100.0%

(APVCD : approche projet des villes et communautés durables)

Chi-Square Tests			
	Value	df	Asymptotic Significance (2-sided)
Pearson Chi-Square	5166.019 ^a	1204	.000
Likelihood Ratio	1376.412	1204	.000
Linear-by-Linear Association	300.717	1	.000
N of Valid Cases	110		
. a. 1270 cellules (99,5 %) ont un nombre attendu inférieur à 5. Le nombre minimum attendu est de 0,00.			
Symmetric Measures			
		Value	Approximate Significance
Nominal by Nominal	Phi	4.109	.000
	Cramer's V	.776	.000
N of Valid Cases		110	

Source : SPSS 2024

Ainsi, la vérification de notre quatrième hypothèse de recherche, le Chi-Carré test, nous a permis d'avoir un résultat significatif. Car, le P-value « P- 0,000 » est inférieur à la valeur « α 0,05 » attendu, ($P-0,000 < \alpha-0,005$). La validité de notre quatrième hypothèse se traduit par l'existence d'un rapport clairement établi entre les outils d'aide de gestion, de contrôle et de planification et d'auto-évaluation de l'EEDD dans les EESP et les exigences de la gestion des villes et communautés durables.

La théorie de l'action publique (TAP), qui cadre à cette hypothèse est non économique, elle démontre dans son objet, son application dans le domaine d'étude des sciences sociales et se concentre sur la manière, dont les politiques publiques sont formulées, mises en œuvre et évaluées. Son approche met l'accent sur les interactions complexes entre les acteurs politiques, les institutions et les citoyens dans le processus de prise de décision publique. Elle s'inscrit pour ce qui est de cette quatrième hypothèse dans un contexte de croissance de l'État-providence et de complexification croissante des sociétés contemporaines, à travers :

- Fournir un cadre analytique de compréhension du processus de prise de décision publique,

- Mettre en lumière les intérêts et les motivations des acteurs impliqués.

Sur ce deuxième aspect, il justifie la présente hypothèse pour deux raisons : la première vise à mettre en lumière l'efficacité externe sur la qualité vie sociale et urbaine ; de l'autre côté, elle fait référence à la conception d'un modèle de gestion administrative telle promu par la France, pour une homologation des villes et communautés au standard international.

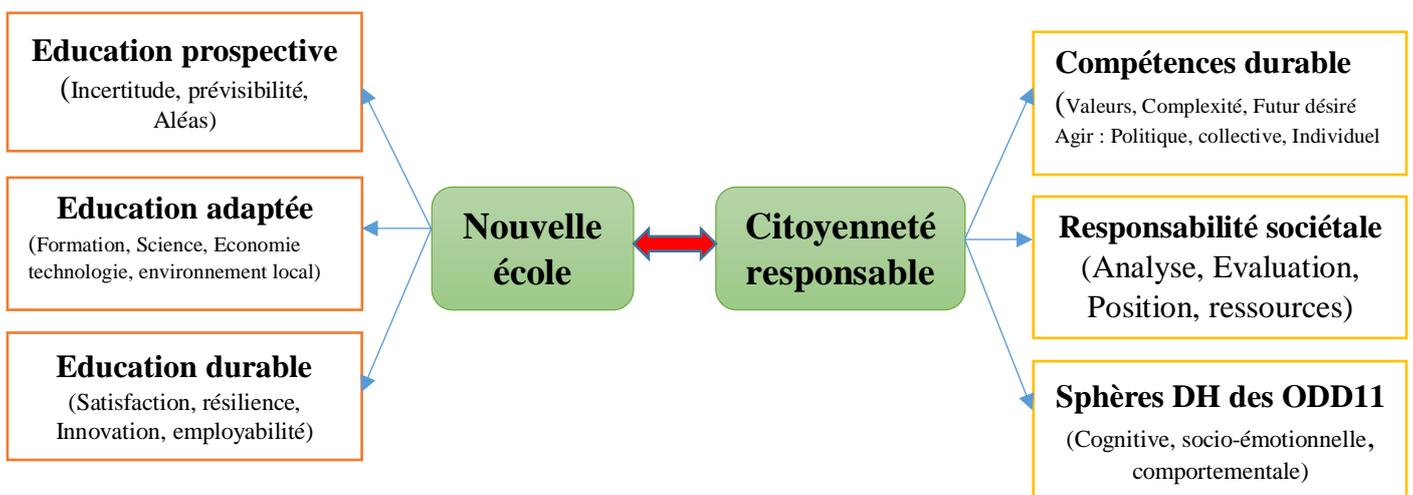
Somme toute, la précédente discussion, il nous incombe, de démontrer remarquablement l'écart entre la gestion administrative de l'EEDD, telle prescrite tant, par les normes internationales que nationales et les pratiques actuelles sur le terrain présenté par les observations, les résultats d'analyse quantitative et qualitative et surtout, après le décryptage des pratiques d'autre lieux à l'instar du modèle de la France, dont nous avons bien prit connaissance. Fort de cet état de chose, il nous a été impérieux d'envisager et de proposer un modèle de GA, dans les EESP, dont le dernier chapitre vous fait l'économie.

CHAPITRE V : CONCEPTION D'UN MODELE DE GESTION ADMINISTRATIVE DE L'EEDD DANS LES ETABLISSEMENTS ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE PUBLICS DE L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 3^e ADOSSE A L'ODD 11.

Dans le cadre du présent chapitre, il est question de clore notre étude, tout en concevant un modèle ou un projet de gestion administrative de l'EEDD dans les établissements d'enseignement secondaire de Yaoundé 3^e. Lequel, peut être proposé dans lesdites unités scolaires, mais aussi, dans l'ensemble des institutions scolaires du Cameroun. D'après le modèle projet des villes et communautés durables (ODD11), à partir des résultats issus de l'analyse et du traitement des données de terrain et en y associant leur interprétation, le décryptage du message de leur économie, nous a apporté des éléments de perspective.

En rappel, l'objectif de Développement Durable (ODD) dans sa cible 11, vise à rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables. Pour concevoir un modèle de gestion administrative de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable, dans les établissements secondaires publics adossé à cet ODD, deux concepts fédérateurs, nous ont permis de baliser notre projet : **“la nouvelle école”** qui consiste à la traduction littérale et pragmatique de l'appropriation plus simplifiée et compréhensible des concepts de l'Education, l'Environnement et le paradigme du Développement, et **“la citoyenneté responsable”** qui à son tour, traduit la vision des acteurs promoteurs de la durabilité des villes et des établissements humains dans un environnement paisible.

Figure 3 : Schéma illustratif des interactions EEDD et ODD11



Source : Auteur, 2024.

Les éléments clés à prendre en compte sont : la sensibilisation et la formation ; l'intégration dans les programmes ; la gestion des ressources ; le partenariat et la collaboration ; la participation ; le suivi et l'évaluation.

5.1. Sensibilisation et formation :

Elle ambitionne la mise en place des programmes de sensibilisation et de formation pour les élèves, le personnel enseignant et administratif, les parents sur les enjeux environnementaux et les actions à mettre en place pour contribuer à un développement durable. Il s'agit de :

- Organiser des ateliers, des conférences et des séminaires de formation sur les enjeux environnementaux en vue de sensibiliser et de former les élèves, le personnel enseignant et administratif.
- Intégrer des modules d'EEDD dans les programmes de formation continue du personnel pour renforcer leurs compétences en matière d'éducation à l'environnement.
- Créer des clubs environnementaux ou des comités durables au sein de l'établissement pour impliquer activement les élèves dans des actions concrètes.

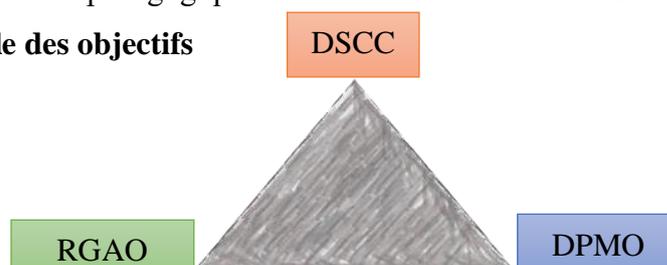
Cette première section a pour objectif de consolider le socle commun de compétence de la communauté éducative, et la déclinaison des domaines d'application de l'EEDD en rapport avec les villes et communautés durables.

5.1.1. Les objectifs de la sensibilisation et de la formation

Le modèle de gestion administrative de l'éducation à l'environnement et au développement durable, que nous déclinons dans le cadre de notre étude, a été inspiré de celui de la France. Car, en mars 2023, le Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse (MINENJ) a élaboré un programme de renforcement de l'éducation au développement durable de l'école au lycée, à partir de trois indicateurs qui sont structure dans le triangle des objectifs

- Les domaines du socle commun de compétence, (DSCC);
- Les référentiels ou les dimensions d'une gestion administrative optimale, (RGAO) ;
- Les démarches pédagogiques ou la mise en œuvre de la GA de l'EEDD, (DPMGA).

Figure 4 : Triangle des objectifs



Source : Auteur 2024

Il s'agit en d'autres termes, de la mise en œuvre d'une cohérence entre : le socle commun de compétence, les contributions disciplinaires, l'évaluation des compétences, la valorisation des projets, les activités diversifiées, les outils d'aide à la conception et à l'auto-évaluation desdits projets. La question de l'engagement des parties prenantes et les conditions de réussite de la GA de l'EEDD dans les EESP sont ainsi, projeté par la gestion des villes et communautés durables.

5.1.2. Les domaines d'application de la formation et de la sensibilisation

Dans l'analyse de notre étude, les résultats ont montré que plus de 70% des membres de la communauté éducative, était ignorante de la compréhension éclairée, non seulement de l'éducation à l'environnement et au développement durable, ni ses référentiels, encore moins les domaines qui nourrissent l'EEDD. Succinctement, il s'agit de la formation des élèves aux enjeux des problématiques du développement durable axés sur le développement des villes et des communautés durables.

Tableau 15 : Les cinq domaines d'application de la GA de l'EEDD en liens avec les problématiques des villes et communautés durables

Domaine d'application	Lien entre l'EEDD les problématiques des villes et communautés durables
<p>Domaine 1 Les langages pour penser et communiquer</p>	<p>Permettre aux chefs d'établissement, au personnel administratif, aux enseignants, élèves, parents et les CTD et les autres partenaires dans un vocabulaire scientifique ou approprier, d'accéder aux connaissances et d'acquérir une culture lui permettant de comprendre les phénomènes et les enjeux du DD sur l'assainissement et d'exercer son esprit critique.</p>
<p>Domaine 2 Les méthodes et les outils d'apprentissage</p>	<p>Permettre aux chefs d'établissement, au personnel administratif, aux enseignants, élèves, parents et les CTD et les autres partenaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les ressources mobilisables (les finances, les outils, les équipements, les infrastructures spécifiques, d'accéder à la documentation et aux informations en lien avec le DD et d'en vérifier la fiabilité ; - A travers les projets éducatifs en lien avec les initiatives de l'EEDD, de développer l'autonomie et de s'engager dans la logique du travail collectif et collaboratif.
<p>Domaine 3 La formation de la personne et du citoyen</p>	<p>Il s'agit du développement humain, pour permettre aux chefs d'établissement, au personnel administratif, aux enseignants, élèves, parents et les CTD et les autres partenaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Connaitre les grands principes inscrits dans la constitution et les valeurs fondamentales en lien avec le DD, la maîtrise du cadre normatif international et national, -Acquérir les capacités de discernement, de jugement, de comprendre des fondements et le sens des règles, du droit et de la loi sur l'environnement ;

	<p>-De faire l'apprentissage et la gestion de la vie sociétale, de l'engagement, de l'action collective et de la citoyenneté, de la participation aux célébrations et débats de société ;</p> <p>-De se préparer à diriger et participer de manière éthique et responsable au développement urbain.</p>
<p>Domaine 4 Les systèmes naturels, scientifiques et technologiques</p>	<p>Permettre chez les équipes dirigeantes des lycées et collèges :</p> <p>-De maîtriser les systèmes naturels, scientifiques et techniques de gestion des eaux usées, le traitement des déchets et de recyclage, l'aménagement des points d'approvisionnement en eau potable, et des espaces verts ;</p> <p>-De développer à la fois l'habileté manuelle, l'inventivité et la rigueur intellectuelle ;</p> <p>-De prendre conscience que la démarche technologique consiste à rechercher l'efficacité dans un milieu contraint (en particulier par les ressources) pour répondre à des besoins humains, en tenant compte des effets sociaux et environnementaux ;</p> <p>-d'être sensible à l'histoire de la science et de la technologie et de comprendre comment leurs évolutions modifient les rapports entre l'homme et son environnement</p>
<p>Domaine 5 Les représentations du monde et l'activité humaine</p>	<p>-l'EEDD permet aux élèves aux parties prenantes de prendre conscience des rôles que jouent l'espace et le temps dans la problématique de DD ;</p> <p>-De comprendre les effets de l'activité humaine et de l'organisation sociale sur l'environnement.</p>

Source : Auteur en référence au MFENJ, 2023.

Si l'on s'en tient aux approches par les compétences, elles s'acquièrent progressivement au travers des expériences en lien avec l'étude des situations complexes et nouvelles. D'après les différents domaines sus-décrits, nous dressons ainsi un tableau des attentes obligatoires de chacun fin de cycle des EESP.

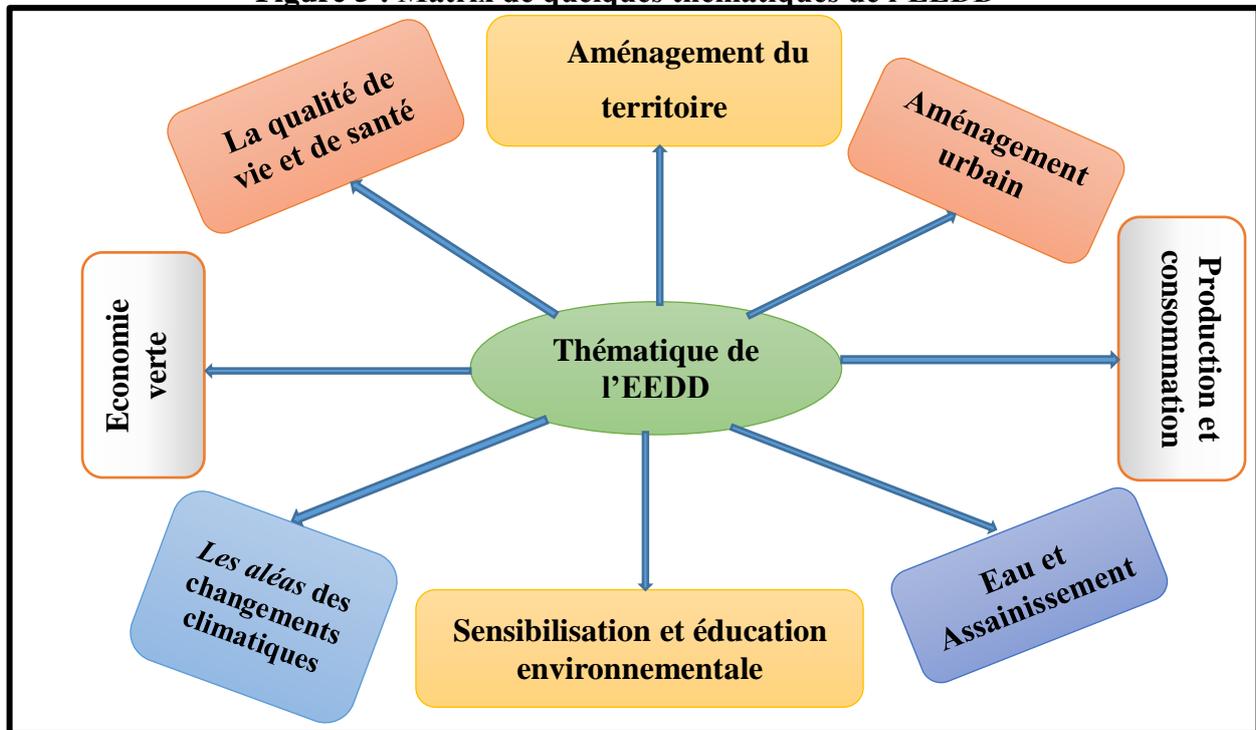
5.2. L'intégration de l'EEDD dans les programmes

Intégrer l'EEDD dans les programmes scolaires et les activités extra-scolaires, afin de sensibiliser et de former, les élèves aux enjeux environnementaux et de promouvoir des comportements durables. Il s'agit de :

- Identifier les opportunités d'intégrer des thématiques liées à l'environnement et au développement durable dans les différents cours et disciplines.
- Organiser des projets interdisciplinaires qui mettent en avant, les liens entre les différentes matières et les enjeux environnementaux.
- Encourager la réalisation de projets pédagogiques concrets liés à l'EEDD, tels que des jardins scolaires, des actions de sensibilisation ou des campagnes de recyclage.

Pour comprendre cette deuxième sous-section, nous avons élaboré deux objectifs, sous forme de matrice et de tableau. L'un, pour illustrer les différentes thématiques pouvant être abordées par la communauté éducative, l'autre pour ressortir les attentes obligatoires des fins de cycle de formation favorable au développement des VCD.

Figure 5 : Matrix de quelques thématiques de l'EEDD



Source : Auteur, 2024.

Loin d'être exhaustif, Il existe plusieurs thèmes qui peuvent meubler les projets sur des villes et communautés durables. Ils constitueront les principes éclairés de l'orientation des activités, tant administratives que pédagogiques au sein des établissements scolaires. Ces thématiques sus-évoquées constituent une base de données très importante ou de référentiels heuristiques, pour tous les membres de la communauté éducative. Car, elles favorisent, le développement l'esprit d'ouverture, critique et de perceptions des problématiques, le sens d'initiative et de créativité qui s'associe au développement des comportements éthiques, la responsabilité individuelle et collective, favorable à la construction des sociétés humaines durables, le tableau ci-dessous en ait une illustration explicative supplémentaire.

Tableau16 : Les attentes obligatoires de compétences de fin de cycle des lycées

S'ouvrir à la complexité des thématiques de développement durable	Faire preuve d'esprit critique pour appréhender les problématiques de développement durable	Adopter un comportement éthique et responsable vis-à-vis de l'environnement et des sociétés humaines	Agir individuellement et collectivement pour construire un monde durable
<p>Observer, décrire, reconnaître, analyser, argumenter, critiquer</p> <ul style="list-style-type: none"> -Comprendre et expliquer la dimension systémique de situations relevant de problématiques de DD ; -Contextualiser et mettre en perspective dans le temps et l'espace une problématique de DD ; -Mobiliser des concepts avec leur dimension critique et interdisciplinaire (par exemple Assainissement) ; -Mobiliser des savoirs, notamment scientifiques et technologiques, pour proposer des solutions innovantes à des questions de DD (à moduler selon les spécialités ou les séries choisies au lycée). 	<p>Mettre ses connaissances en perspective et appréhender des controverses</p> <ul style="list-style-type: none"> -Adapter son questionnement au registre visé (scientifique, technologique, économique, philosophique, politique) ; -Prendre en compte et apprécier les incertitudes -Elaborer une argumentation pour défendre un point de vue -Repérer et expliquer des éléments de controverse ; -Reformuler et respecter les arguments d'autrui dans le cadre d'un débat ou d'une controverse raisonnée ; -Mettre en œuvre une démarche scientifique. 	<p>Évaluer l'action individuelle et collective</p> <ul style="list-style-type: none"> -Débattre d'un problème éthique ou politique de moralité ou de valeurs ; -Mettre en œuvre et évaluer des comportements écoresponsables, éco-citoyen à l'échelle individuelle, à celle de l'établissement ou de son environnement. 	<p>Devenir un citoyen engagé et critique</p> <ul style="list-style-type: none"> -Mettre en perspective les éco-gestes pour les choisir et les diffuser ; -Conduire une démarche prospective en faisant varier des facteurs ; -Participer à une action concrète : engager, effectuer, faire le bilan d'une démarche de projet. -Proposer des solutions : choisir, réaliser et rendre compte ; -Rechercher des moyens d'action pour s'engager à différentes échelles ; -Débattre, négocier et bâtir un consensus ; articuler ses projets d'orientation aux enjeux du développement durable.

Source : Auteur, 2024, (MFENJ 2023).

A la lecture de ce tableau ci-dessus, la gestion administrative de l'EEDD et celle des établissements scolaires, doit sortir de son autocratie, de la bureaucratie, et du néocolonialisme éducatif. Car, le modèle de gestion administrative que nous proposons, est celui de l'ouverture, de la collaboration et/ou, de la théorie de l'action publique et celle des parties prenantes. Ils prennent réellement leur essence et une économie stratégique et opérationnelle. En d'autres termes, le DD et ses exigences (principes), nous invites à comprendre que, les sociétés humaines, dans leur forme, leur structure, leur organisation et leur environnement spécifique, sont interconnectées, et que les villes et les communautés durables en particulier ne peuvent se construire, que dans une approche dite « communautaire » c'est-à-dire en chaine, en équipe, d'où le principe des actions individuelles combinés dans une dynamique collective et collaborative, (AWONO C., 2024). La gestion administrative de l'EEDD doit donc se tourner vers la conjugaison des compétences de tous les membres de la communauté éducative et toutes les parties prenantes.

5.3. Gestion des ressources :

Elle vise la mise en place des politiques de gestion des ressources (énergie, eau, déchets) visant à réduire l'empreinte écologique de l'établissement et à promouvoir des pratiques durables, à travers :

- Les actions de réduction de la consommation d'énergie et d'eau au sein de l'établissement, comme l'installation d'équipements économes en énergie ou la sensibilisation des élèves à la sobriété énergétique.
- Un système de tri sélectif des déchets et des unités de recyclage au sein des institutions scolaires.
- L'utilisation des matériaux durables et écologiques dans la construction et la rénovation des bâtiments scolaires.

Cette troisième initiative a pour objectif, de s'approprier et de se servir de son environnement, social, culturel, et économique pour endiguer les défis et les enjeux du développement humain et les effets des changements climatiques. De telles initiatives et entreprises ne peuvent être possibles que grâce à une approche partenariale et collaborative. Car, le développement durable, est loin d'être une singularité mais un tout globalisant.

5.4. Partenariats et collaborations :

Le développement partenarial ; dans le cadre de l'EEDD et selon leur nature, leur contribution à la formation des élèves, ils revêtent des formes variées : le partenariat avec les CTD qui offrent l'occasion de découvrir les acteurs politiques du DD, de mesurer les contraintes de prise de décision et permet de poser la question éclairée sur les valeurs et les principes ; le partenariat avec les organisations scientifiques, les organismes locaux (conseil d'architecture, d'urbanisme, de l'environnement, des Aires Protégées Naturelles régionales, etc.), et les agences de l'Etat. Ils favorisent ou entreprennent de collaborer avec des acteurs locaux (associations, entreprises publiques, collectivités) pour mettre en place des projets et des actions en faveur de l'environnement et du développement durable. Cela est possible dans la mesure de :

- Établir des partenariats avec des associations environnementales, des entreprises locales ou des collectivités pour mettre en place des projets communs liés à l'environnement.
- Organiser des événements ou des actions en collaboration avec ces partenaires pour sensibiliser la communauté scolaire aux enjeux environnementaux.
- Impliquer les élèves dans des actions de bénévolat ou de volontariat auprès d'organisations engagées dans la protection de l'environnement.

A ce sujet, plusieurs préoccupations se mettent en relief, sur les différentes catégories d'acteurs ainsi concernés.

5.4.1. La question d'engagement des parties prenantes

Il s'agit dans le cadre de l'EEDD dans les EESP en rapport avec les enjeux et les objectifs du projet des villes et communautés durables, l'engagement des parties prenantes doit être au cœur des préoccupations. Nous parlerons ici, de la graduation et de la stratification des degrés d'engagement. Exemple: chez les élèves en début de collège et durant le parcours ils peuvent s'engager à des éco-délégué, président de club santé, culturel, ami de la nature et les délégués de l'environnement, etc. et en fin de cycle, adoptes les éco-gestes. Les CTD peuvent aménager les corridors écologiques et les jardins pédagogiques ; les ministères et institutions rattachées peuvent organiser les célébrations culturelles, (exemple le 05 juin qui est journée mondiale (JM) de l'environnement, 16 Juin JM. de lutte contre la désertification, etc.).

5.4.2. Les pouvoirs publics

Les analyses nous ont démontrées, qu'il existe un vide juridique et institutionnel entre les prescriptions des lois existantes au plan national et les pratiques managériales sur le terrain. Les textes sont obsolètes, du fait qu'ils ne prennent pas en compte les dynamiques démographiques, socioculturelles, de croissance économique, et des aléas climatiques.

Les pouvoirs publics, constituent l'instance suprême de formulation des politiques éducatives, aussi bien dans les stratégies opérationnelles que des réformes envisagées (SND30), ils gagneraient à reformuler des lois spécifiques et des décrets d'application immédiate et obligatoire qui visent :

- L'élaboration d'une charte nationale de l'environnement, à l'intérieur de laquelle, l'éducation et la formation à l'environnement qui doivent contribuer à l'exercice des droits et devoirs définis par celle-ci, seront garante du développement durable ;
- Une loi d'orientation et de refondation de l'école, pour une refonte adaptée des curricula et des programmes scolaires ;
- Une loi de la nouvelle école dite « prospective et de la confiance » ;
- Une loi du climat et résilience pour renforcer l'EEDD, promouvoir l'éducation transversale à laquelle, concourent l'ensemble des disciplines de la 6^e et/ou 1^{ère} année en terminale que ce soit l'EESG ou l'EEST ;
- L'élaboration d'un code général de l'éducation au Cameroun, dont le but serait, d'élargir la communauté éducative vers une politique partenariale inclusive. Exemple :

le financement de l'éducation doit provenir aussi du MINESEC que du MINDEVEL, MINIFOP, MINEPDED, MINFOF, MINMIDT, MINSANTE..., et qu'une taxe pour l'éducation soit prélevée dans les entreprises privés et parapubliques ;

- La mise sur pied ou la création d'un comité national d'éducation à la santé, l'environnement et à la citoyenneté responsable ;
- La mise sur pied d'une commission de pilotage, de suivi et d'évaluation des initiatives de l'EEDD dans les EESP ;
- L'institution des journées internationales, de la terre, la biodiversité, l'eau, l'environnement, des mangroves, de la forêt, du climat... dans les activités EESP.

Toutes ces mesures donneront au système éducatif des outils juridiques, un cadre de référence, les ressources financières, matérielles et infrastructurelles importantes et adaptées à la nouvelle école. Les réformes ainsi envisagées, tant au niveau étatique, technique et pédagogique visent, à promouvoir une politique stratégique et opérationnelle de gestion administrative optimale. Elles visent en fin, l'amélioration ou le passage d'une gestion administrative arbitraire ou par embuscade vers une gouvernance éducative durable.

5.4.3. Les chefs d'établissements, personnels administratifs et enseignants

Les chefs d'unités scolaires sont les garants de l'efficacité et de l'efficience interne de la gestion administrative, quel que soit le domaine et l'aspect de l'institution scolaire, dont ils ont la charge. Les compétences managériales, la maîtrise des outils de gestion sont au cœur de la vision et des perspectives de l'atteinte de ses objectifs, relative à la qualité de gestion administrative. Si l'on s'en tient à l'Agenda 63 de l'union africaine qui prescrit « *la formation des citoyens africain capable, compétent de porter, de soutenir et de conduire les projets d'un développement équilibré et durable* », car, cette prescription est en analogie avec BILL Gatte, qui disait « *ne pourra se prévaloir futur citoyen du monde, que celui qui maîtrise les nouvelles technologies de l'information et le de la communication (NTIC)* ». Autrement dit, ne pourra être chef d'établissement au 21^e siècle, que celui qui maîtrise les fondements et les mécanismes du développement durable. Les vieilles habitudes ont la peau dure, la réforme de l'éducation au Cameroun, selon la loi de 98/004, de l'orientation scolaire, ne se fait pas seulement sur les curricula, mais plus, au niveau de l'actualisation des aptitudes intellectuelle de son personnel.

Les chefs d'établissements, le personnel administratif et les enseignants devraient se former, adhérer, et s'adapter au nouveau paradigme du DD et surtout de savoir que, ce dernier est « un tous ensemble », qui exige la requalification des compétences, des responsabilités et des ressources, qu'elles soient matérielles, financières et humaines. La gestion de l'EEDD dans

les EESG/EEST, se trouve ou se veut d'être une boussole qui guide la nouvelle école. Elle vise à garantir une éducation et une formation des citoyens responsables, (AUA 63), capable d'atteindre un développement humain, et économique soutenable des villes et communautés durables.

5.4.4. Les parents

Les analyses de cette étude ont démontré que, les parents, à travers leurs contributions par l'apport financier et associatif (APEE), occupent une place de choix de la communauté éducative. Ils sont membre et partenaire privilégié et surtout, pour leur rôle crucial de la chaîne éducative, depuis la cellule familiale. Les parents d'élève doivent influencer la gestion administrative de l'EEDD dans les EESP, à travers :

- L'orientation du projet d'établissement par des propositions concrètes en lien avec les initiatives de l'EEDD ;
- La priorisation des initiatives de l'EEDD dans les établissements ;
- La participation aux choix des projets d'assainissement dans les EESP ;
- Le suivi et le contrôle du travail fait à l'école par leurs enfants ;
- La construction des infrastructures de traitement des eaux usées et des déchets.

Les parents sont interpellés plus que jamais, à participer à la gestion administrative de l'EEDD dans les EESP, en leur qualité de membre, acteur et partenaire au développement de l'éducation.

5.4.5. Les élèves

La présente étude a montré, que l'élève est au centre et la cible privilégiée des initiatives, des projets et des objectifs de l'EEDD. Si nous nous en tenons aux propos du chef de l'Etat, qui définit la jeunesse comme « le fer de lance de la nation », la suggestion majeure que nous leurs formulons, est qu'ils prennent conscience du sens de la responsabilité, des enjeux de l'éducation, de l'environnement et ceux du développement durable. Dont ils sont les premiers bénéficiaires des opportunités, qu'offre la gestion administrative optimale de l'EEDD dans leurs unités scolaires de formation.

Les objectifs de formation, leurs proposent des apprentissages tout au long de la scolarité, qui doivent garantir aux apprenants, l'acquisition des compétences clés qui permettent à chacun d'intervenir de manière constructive et responsable dans l'environnement d'aujourd'hui et de se projeter dans celui de demain (C. Abessolo, 2016, p-78). Ils représentent non seulement l'espoir au niveau du socle familial, mais dans la construction ou le

développement des villes et des communautés durables du Cameroun. Pour y parvenir, ils doivent :

- Participer activement à tous les projets relatifs à l'environnement ;
- Faire des clubs santé et des amis de la nature, des laboratoires ou des incubateurs d'initiatives entrepreneuriales ;
- Créer et mettre en œuvre le concept d'éco-délégués, Envi-délégués des élèves.
- La création des services environnementaux dans les EESP ;
- La définition d'un cahier de charge des activités de célébration des journées internationales, de l'eau, de l'environnement de la biodiversité....

Les apprenants sont au cœur des préoccupations et des objectifs de l'EEDD dans les EESP, et sur ceux, ils doivent se dévouer à la conscience de se mettre à la nouvelle école et au développement des compétences clés de la citoyenneté environnementale.

5.4.6. Les collectivités territoriales décentralisées (CTD)

D'après le décret présidentiel N°2023/223 du 27 avril 2023, fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Régions en matière de l'enseignement secondaire, si nous pouvons le rappeler ici ;

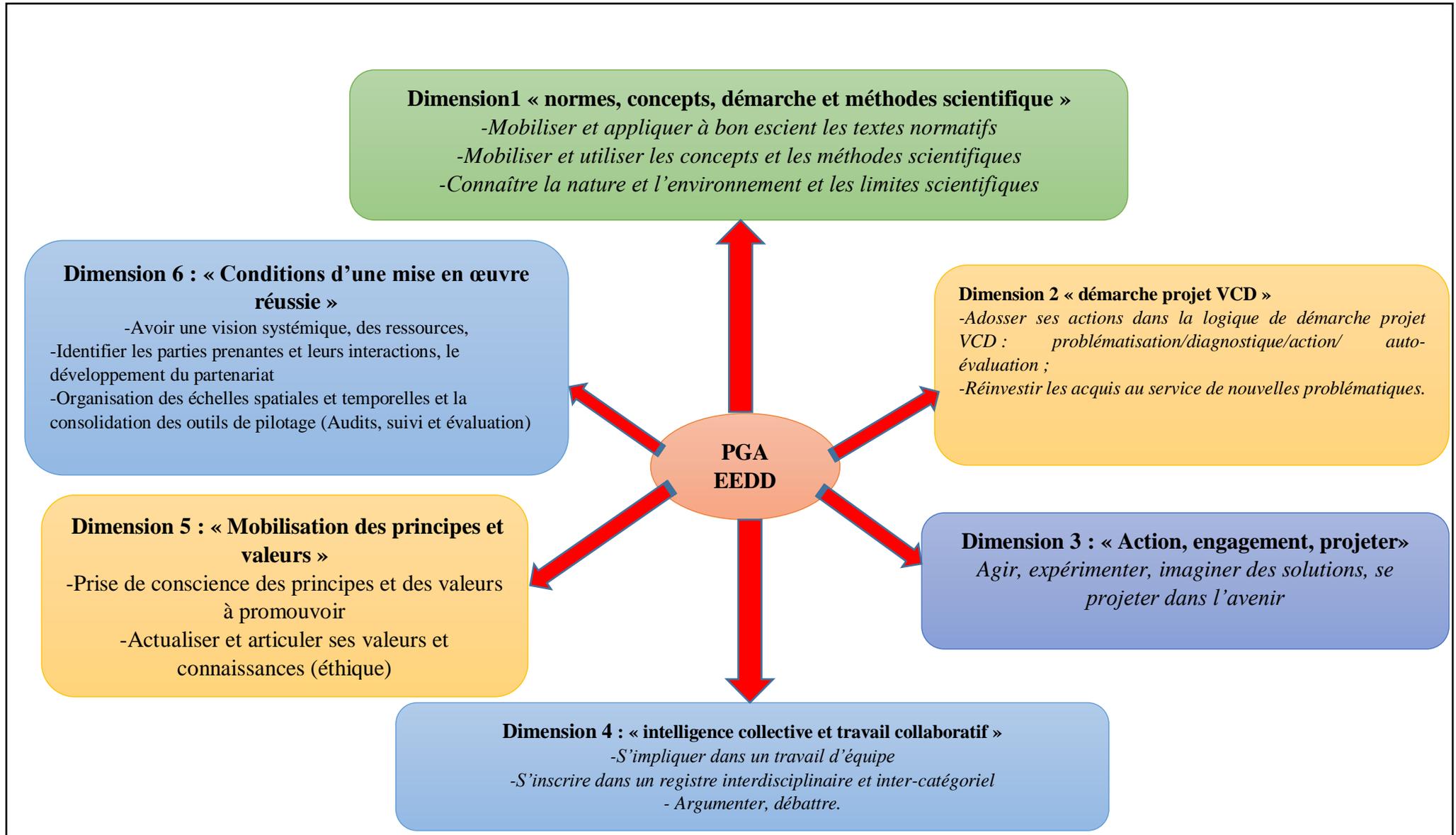
- Art.2,-a.2: Les CTD assurent la construction, l'équipement, l'entretien et la maintenance des lycées et collèges de la région ;
- Art.4,-a.3 : Elaborer la législation et la réglementation relative aux conditions de création, de transformation, d'ouverture et de fonctionnement des établissements scolaires ;
- a.3: la Région définit et contrôle les normes de construction, d'équipement, d'entretien et de maintenance des établissements scolaires ;
- Art.6,-a2 : L'installation et l'aménagement des dispositifs fonctionnels de fourniture en eau et en électricité
- a.5 : Les CTD doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité, l'hygiène et la salubrité au sein des établissements scolaires.
- Art.12 : La Région participe à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'Etat, à travers la désignation de ses représentants au sein des conseils d'établissements et des structures de dialogue ou de concertation, mis en place dans lesdits établissements.

Loin d'être exhaustif, nous convenons que les actions des collectivités territoriales décentralisées sont adossées aux principes fondamentaux de la gestion des villes et communautés durables (ODD11). Mais pour y arriver de manière plus succincte et pratique elles doivent :

- Introduire les projets ; Clean school, Green school, et Eco school (économie scolaire), Eco-citoyen, dans un programme dit « Works Studies » ou « School-Jobs »;
- Installation des unités de gestion et de recyclage des déchets, qu'ils soient liquides, solide ou ferrallitique.
- Les CTD doivent s'accrocher à l'éducation pour espérer résoudre et aborder avec prospective, les questions d'insalubrité et du désordre urbain au Cameroun.

Nous insistons sur les dénominations de la « Nouvelle école » et celle de la « Citoyenneté responsable » pour articuler que l'Eco-citoyen ou le futur citoyen du Cameroun ne sera que celui qui va intégrer, se capaciter et maîtriser les outils, les méthodes, et les pratiques de l'EEDD dans chaque aspect et domaine de ses entreprises, quel que soit le milieu. Ainsi donc, les CTD se positionnent également comme un autre maillon important de la chaîne des politiques et des mécanismes de gestion administrative de l'EEDD dans les EESP, ceci avec un ancrage sur les objectifs des villes et communautés durables.

Figure 5 : Boussole de la gouvernance de l'EEDD dans les EESP



Source : Personnelle, 2024

A l'analyse de la boussole de la GA de l'EEDD, selon l'approche projet des villes et communautés durables, plusieurs remarques se veulent d'être éclairées, il s'agit :

- D'un outil fondamental qui puisse guider la gouvernance du système éducatif en général mais la gestion administrative d'une unité scolaire,
- En suite d'une nouvelle école dont la vision est la construction par le biais de l'éducation et de la formation d'une élite citoyennement responsable,
- En fin, elle met en relief, les différentes orientations et les ouvertures qui justifient le fait de dire que l'EEDD et le plan de salut en termes de compétence et d'opportunités la construction des villes et communautés durables au Cameroun.

La boussole de L'EEDD, est un outil d'aide indispensable et inéluctable qui guide l'organisation, la planification, les enjeux et les objectifs de tout projet éducatif. En intégrant ces différentes parties dans un modèle de gestion administrative de l'EEDD adossé à l'ODD 11, les établissements secondaires publics pourront contribuer de manière significative à la sensibilisation des jeunes générations aux enjeux environnementaux et à la construction de villes sûres, saines, résilientes et écologiquement durables.

5.5. Suivi et évaluation :

Ici, nous relevons que trois indicateurs essentiels, assurent la réussite de la mise œuvre du modèle proposé de gestion administrative de l'EEDD dans les établissements d'enseignement secondaire publics. Ces derniers sont :

- Mettre en place des outils de suivi pour mesurer la consommation d'énergie, d'eau et la gestion des déchets au sein de l'établissement.

- Réaliser des évaluations régulières pour mesurer l'impact des actions mises en place et identifier les axes d'amélioration.

- Utiliser les résultats des évaluations pour ajuster les politiques et les actions en faveur de l'environnement et du développement durable au sein de l'établissement.

5.5.1. Les conditions d'une mise en œuvre réussie

- L'organisation du temps et des espaces scolaires ; il s'agit de la mise en œuvre d'une stratégie pédagogique, qui ressort le parcours dont le temps et l'espace méritent d'être pensé sur l'ensemble des années à passer dans un établissement donné (école, collège lycée), exemple le planning d'activité pédagogique et les activités postes et périscolaires adossé à l'ODD11.

L'organisation d'un tel parcours, en cohérence avec les autres éducations transversales, est arrêtée en conseil pédagogique, par l'ensemble des instances qui y sont représentées ;

- L'importance des outils de pilotage (audit, suivi et évaluation) ; car l'EEDD repose sur toute la communauté éducative sans laisser de côté les partenaires internes et externes, ces outils obéissent à une logique intégrative et non cumulative, la mise en place d'un parcours progressif et cohérent pose ainsi la question de pilotage pédagogique ; Exemple, le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) dans chaque collège ou lycée , pourra utilement proposer et organiser les projets éducatifs pendant la période scolaire de l'établissement ; les projets retenus, doivent aborder les thématiques relevant de la diversité des éducations dites transversales (biodiversité, Santé, égalités fille-garçon, eau et assainissement, gestion des ordures, etc.) lesquels vont permettre aux apprenants d'acquérir une formation globale et de développer des compétences travaillées et compétitives.

5.5.2. Les dimensions stratégiques et opérationnelle de la GA de l'EEDD dans les EESP

La gestion administrative de l'EEDD doit fonder sa vision sur la construction des villes et les communautés durables selon les quatre piliers du DD. Pour se faire, telle édicté par la SND30 et surtout la nouvelle approche pédagogique par les compétences et les exemples de situation de vie (APC/ESV). L'« élève » est le produit, la cible, l'objectif cruciale, l'« essentiel », si nous pouvons emprunter au vocabulaire géographique, c'est le « le facteur **limitant** » pour espérer ou envisager la durabilité de notre société. Les six dimensions à prendre en compte dans le projet de mise en œuvre d'une gestion administrative efficace et efficiente sont :

5.5.3. La mise en cohérence des contributions disciplinaires et des projets éducatifs

Elle se traduit par les enseignements disciplinaires, les activités et les projets éducatifs qui visent les compétences douces (écoute, collaboration, créativité, adaptabilité, etc.) ; l'interdépendance des sociétés et du système terre ; la nécessité de faire les choix rationnels et responsable et l'importance d'une solidarité à petite, moyenne et grande échelle.

5.5.4. L'évaluation des compétences et valorisation des projets

Cela est possible par la validation des compétences par les équipes pédagogiques compétentes et la valorisation des projets par toute l'équipe éducative dans le cadre de l'EEDD à travers la théorie partenariale à l'image de la labellisation de la nouvelle école et de la citoyenneté responsable.

5.5.5. La diversification des activités tout au long de la scolarité

Nous avons ici, les activités et les projets de sensibilisation et de la connaissance de l'environnement et de la nature ; les activités de développement des compétences transversales ; la pluralité des échelles envisagées par l'EEDD (partenarial, éducation transversale, éco-gestes, la démarche globale, élection des éco-délégués ou délégués de l'environnement, projets culturel et artistique, projet de médiation et de communication et la définition des thématiques importantes sur l'EEDD); En plus, d'après les recommandations du conseil européen, il importe de « donner aux apprenants, dès l'âge préscolaire la possibilité de comprendre, et d'apprécier le milieu naturel et sa biodiversité et d'intégrer avec eux, créer un sentiment de curiosité et d'émerveillement, et apprendre à agir au service de la durabilité, individuellement et collectivement et notamment de donner aux apprenants des possibilités pratiques d'observer et de préserver la nature, ainsi que réduire, réparer, réutiliser et recycler, afin de les aider à comprendre l'importance des modes de vie durable et de l'économie circulaire »

Cela se traduit par les activités in situ qui constituent une occasion d'enrichir par la pratique, la théorie dispensée dans le cadre des enseignements disciplinaires. Elles permettent aussi dans un contexte d'immersion, de créer des liens entre les élèves et la nature, source d'observation, d'émotion et d'apprentissage pratique. Sur ceux, les chefs d'établissements dans une approche collaborative et partenariale, devrais enrichir ses ressources par : Les sorties dans la nature ; Les corridors écologiques ; Un jardin pédagogique, un potager, une mare, etc. Un projet de sciences participatives.

5.5.6. Un outil d'aide à la conception et à l'auto-évaluation de gestion et des initiatives de l'EEDD.

Encore appelé « Boussole de l'EEDD », c'est l'outil qui a une vocation de faire ressortir les six dimensions indispensables de la GA de l'EEDD dans les EESP Yaoundé 3^e et le Cameroun entier, il met en synergie le caractère de la progressivité des apprentissages, des indicateurs de maîtrise des niveaux de scolarité, les équipes pédagogiques et le référentiel de compétence selon le contexte de l'école ou de l'établissement.

CONCLUSION

Notre recherche portait sur « **la gestion administrative de l'éducation à l'environnement et au développement durable dans les établissements secondaires publics de l'arrondissement de Yaoundé 3^e : vers une approche projet de l'ODD11** », et dont notre préoccupation principale était: La gestion administrative de l'EEDD dans les établissements d'enseignement secondaire général et technique (EESG/EEST) publics de Yaoundé 3^e repose-t-elle sur les principes des politiques publiques de gestion des villes et communautés durable au Cameroun ? En d'autres termes, les politiques de gestion des villes et communautés durables constituent-elles à la fois ; la boussole de la gestion administrative de l'EEDD dans les EESP ? et surtout relèvent-ils des objectifs finaux d'une gestion administrative optimal (GAO) de l'EEDD dans lesdits établissements ? Pour mener à bien notre étude, le fil conducteur de notre investigation était le suivant :

- Le questionnement ou l'évaluation le cadre normatif qui guide les politiques de gestion de l'EEDD d'une part et les VCD de l'autre ;
- La qualité, la quantité et la disponibilité des ressources ;
- Les répercussions d'une mauvaise gestion de l'EEDD sur la santé et l'environnement ;
- La proposition d'un modèle de gestion administrative des EESP sous le prisme des villes et communautés durables.

A cet effet, les concepts de gestion administrative, l'EEDD et les villes et communautés durables clarifiés et questionnés, nous conduit à structurer notre travail autour de six articulations que nous avons nommé plan de travail, de la manière suivante :

- Une introduction générale ; élaboré autour du contenu des éléments de contextualisation, de la problématique, de justification et de délimitation de notre étude.
- Le chapitre I ; qui a consisté à la clarification et à la description des principes et des indicateurs qui guide la gestion administrative de l'EEDD dans les établissements d'enseignement secondaire publics.
- Le chapitre II ; où il fallait parler des politiques publiques de gestion des villes et des communautés durables.
- Le chapitre III ; par la suite, nous à permis de ressortir les éléments de méthodologie qui ont meublé notre démarche scientifique de recherche.
- Le chapitre IV ; quant à lui était là pour l'analyse des données, la présentation des résultats, l'interprétation et la discussion de ces derniers.

- Le chapitre V ; en fin, consistait à faire des suggestions et à proposer un modèle de gestion administrative de l'EEDD adapté pour une approche de gestions des villes et communautés durables.

Parvenu au terme de nos travaux, dans un contexte ou paradigme de développement durable, où l'Etat s'inscrit sur les reformes et la définition des nouveaux référentiels, tels : l'économie, le social, la culture et l'environnement, qui d'ailleurs constituent les axes prioritaires du développement à travers, le DSCE, la SND30 et le plan triennal spécial jeune (PSJ). Trois aspects ont meublé notre constat, à la suite de l'analyse des données primaires collecté sur le terrain, et dont les résultats ont affirmé notre problème de recherche. Ces trois aspects sont : une bonne gouvernance éducative jusqu'ici juridico-textuelle, une démission de l'Etat vis à vis des enjeux, les défis et les missions de l'éducation dans le chantier de la construction et le développement des villes et des communautés durables et enfin, une désorientation des priorités éducatives.

Nous l'avons relevé plus haut, tout en se référant à Abessolo (2016), dans son ouvrage intitulé ; *l'éducation à l'environnement et au développement durable : défis et enjeux* ; et bien d'autres auteurs, qui ont fait couler beaucoup d'encre sur ladite thématique ; la société actuelle, je dirais même que les villes et les communautés de notre pays, sont le reflet ou la conséquence immédiate de la qualité de l'éducation, laquelle se traduit : par la qualité de vie de ses citoyens et la qualité de son environnement. Exemple devant chaque établissement de notre zone d'étude se trouve un dépôt d'ordure en pleine rue (confère annexe 1).

En définitive, les slogans selon lesquelles, « la jeunesse est le fer de lance de la nation », « la jeunesse Cameroun de demain », si l'on s'en tient, à la configuration actuelle de la gestion administrative de l'EEDD dans les établissements d'ESG/EST de Yaoundé 3^e, ne seront des hérésies, des utopies et des chants d'oiseau que seuls les auteurs en auront le sens et la compréhension. La construction des villes et des communautés durables, ne sera possible que si et seulement si l'« école » ou le système éducatif dans sa globalité au Cameroun, fera de l'EEDD ; sa boussole, son nouveau cadre de référence, voir paradigme. C'est la seule voie, pour sortir l'éducation de son prisme néocoloniale (FOUDA, 2023). La nouvelle école et la citoyenneté responsable, sont donc les clés de voute, qui permettent à l'EEDD d'avoir une vision prospective et de garantir la durabilité humaine, économique, sociétale, et environnementale, telle décliné dans l'ODD à sa cible 11, à partir de laquelle un projet de gestion administrative se fondera sur la quantification et la requalification des normes juridique des ressources mobilisables, les aléas humains et environnementaux, et la définition d'une feuille de route adaptées.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abessolo, C. (2016). *L'éducation à l'environnement et au développement durable : enjeux et défis au Cameroun*, UYI. (Consulté en ligne in <https://www.researchgate.net/profile/Claude-Abessolo>, le 24 février 2024).
- Abessolo, C. (2020), *L'éducation à l'environnement et au développement durable : perspectives pour le Cameroun*, UYI, consulté en ligne in <https://www.researchgate.net/profile/Claude-Abessolo>, le 24 février 2024.
- Amin M.E. (2005). *Social Science Research, Conception, Methodology & Analysis*. Makerere University.
- Belinga Bessala, (2006). Didactique et professionnalisation des enseignants, In *Tchombe, T. & Fonkoua, P. (Eds), Professionnalisation et formation des enseignants au Cameroun*, (217-222). Le cahier de terroirs.
- Belinga Bessala, S. (2005). *Didactique et professionnalisation des enseignants*. Edition CLE.
- Bikoe, J. A. (2018). *L'éducation à l'environnement et au développement durable : un enjeu majeur pour le développement durable au Cameroun*, UYI, (consulté en ligne in
- Bitondo, D. (2017). *L'éducation à l'environnement et au développement durable dans les écoles primaires ET secondaires du Cameroun*, UYI, consulté en ligne in <https://www.researchgate.net/profile/Dieudonné-Bitongo>, le 27 mars 2024.
- Bon, D., (2004). *Dictionnaire des termes de l'éducation*. De vecchi.
- Bougrain D. A. & Dullin, A., (2013). *L'éducation à l'environnement et au développement durable tout au long de la vie, pour la transition écologique*. Les éditions des journaux officiels.
- Boussier V. (2016). *L'éducation à l'environnement et au développement durable : Pourquoi, comment ?* IUFM de Bourgogne.
- Bouverat M. (2013). *L'éducation en vue du développement durable (EDD) dans le Plan d'étude romand (PER)*. (Consulté en ligne in myriam.bouverat@eduf.fr, le 23 avril 2024).
- Brundtland G.H. (1987). *Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED) Notre avenir à tous*. Les Editions du Fleuve.
- Centrale Syndicale Québécoise. (2015). *L'éducation : moteur du développement durable*. QSC.
- Clément, P., et Caravita, S. (2011). *Education pour le Développement Durable (EDD) et compétences des élèves dans l'enseignement secondaire, Etude réalisée pour l'UNESCO*. UNESCO.

Code de la construction et de l'habitation : ce code règlemente les normes de construction, de sécurité et d'accessibilité des bâtiments, en veillant à ce qu'ils répondent aux besoins des habitants et aux exigences environnementales.

Déclaration de l'AG de l'ONU-habitat 2022- et 2023

Djoko, H. (2020). *L'éducation à l'environnement et au développement durable : un levier pour la promotion de la citoyenneté responsable au Cameroun*, UY1, consulte en ligne in <https://www.researchgate.net/profile/Hervé-Djoko>, le 25 avril 2024.

Djoko, H. (2020). *L'éducation à l'environnement et au développement durable dans les médias camerounais*, UY1. Consulté en ligne in <https://www.researchgate.net/profile/Jean-bikoe>, le 15 avril 2024.

Emmanuel A. ; Arnaud, B., Christian de P. (2005). *Le développement durable*. Nathan.

Essissima O.C.A. (2015). *L'éducation pour le développement durable (EDD) et efficacité du processus enseignement-apprentissage à l'école primaire*. Etude réalisée dans les écoles primaires publiques de la ville de Mfou (mémoire présenté en vue de l'obtention du DIPN II non publié). Université de Yaoundé I, Ecole normale Supérieure de Yaoundé I, Yaoundé.

Fonkeng G.E., Chaffi C. I., Bomda J. (2014). *Précis de méthodologie de recherche en sciences sociales*. Accosup

Girault Y. & Sauvé, L. (2008). *L'éducation scientifique, l'éducation à l'environnement et l'éducation pour le développement durable : Croisements, enjeux et mouvances*. ASTER

Grawitz. M. (2001). *Lexique des sciences sociales*. Dalloz.

Hervé Djoko, (2023). *L'éducation à l'environnement et au développement durable pour la paix et le développement au Cameroun*, ENS/UY1. Consulté en ligne in <https://www.researchgate.net/profile/Hervé-Djoko>, le 25 avril 2024.

L'UNESCO (2015), *Futurs africains vers une émergence durable*, UNESCO.

Lawrence O., Bédard G., Ferron J., (2005). *L'élaboration d'une problématique de recherche : source, outils et méthodes*. l'Harmattan.

Leininger-Frézal C, (2009). *Le développement durable et ses enjeux éducatifs. Acteurs, savoirs et stratégies territoriales*. (Thèse soutenue à l'université de Lumière Lyon 2 pour obtenir le grade de Docteur en Géographie). COREP.

Loubet, J-L. (2000). *Initiation aux méthodes des sciences sociales*. L'Harmattan, 27

Macaire, F. (1979). *Notre beau métier*. Saint Paul, les classiques Africaines.

- Mboutou, B. (2021). *L'éducation à l'environnement et au développement durable : un outil pour la lutte contre le changement climatique au Cameroun*, UY1. Consulté en ligne à l'adresse, <https://www.researchgate.net/profile/Bienvenu-Mboutou>, le 25 février 24.
- Mboutou, B. (2023). *L'éducation à l'environnement et au développement durable pour la promotion de la santé et du bien-être au Cameroun*, UY1. Consulté en ligne in, <https://www.researchgate.net/profile/Bienvenu-Mboutou>, le 25 février 2024.
- MINEPAT, (2020). *Stratégie nationale de développement (2020-2030) (SND30), pour la transformation structurelle et le développement inclusif, 1ère édition*, ISBN, PNUD, Ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire. (2013, Août). *Document de stratégie du secteur de l'éducation et de la formation (2013-2020)*.
- Ndione, S. P. (2017). *L'éducation à l'environnement et au développement durable en Afrique centrale : état des lieux et perspectives*, UY1. Consulté en ligne in <https://www.researchgate.net/profile/Simon-Pierre-Ndjone>, le 13 mai 2024.
- Norma, H. NIE, (1970). *Statistical package for the social sciences*, Université de Chicago.
- Noubouwo, A. (2015, mai). *Villes en développement, les politiques publiques, la gestion des ressources urbaines et les stratégies de développement durable*, Ekele- Yaoundé, UYI.
- OCDE (22 /FEV/ 2019). *Rapport sur les villes durables, performance des villes et durabilité, mobilité urbaine, l'accès aux services de base, la qualité de vie et la gouvernance urbaine*.
- ONU-Habitat (2021-2022). *Rapports de l'Agence des Nations Unies pour les établissements humains : études de cas sur les villes durables et les ODD 11*.
- ONU-Habitat (29/06/2022). *Rapport sur l'état des villes du monde : la situation urbaine dans le monde, opportunités et développement urbain durable*.
- Pepel, P. (2005). *Se former pour enseigner*. Dunod.
- PNUD (2021). *Rapports du Programme des Nations Unies pour le développement, sur les progrès des ODD dans différents pays*.
- République du Cameroun, Arrêté No 419/ 14/ MINESEC/ IGE DU 09 décembre 2014 portant définition des programmes d'études des classes de 4è et 3è de l'enseignement secondaire général
- République du Cameroun, Décret N°2001/041 du 19 février 2001, portant organisation des établissements scolaires publics et fixant les attributions des responsables de l'administration scolaire.

République du Cameroun, Décret N°2023/223 du 27 AVR 2023, fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Régions en matière d'enseignement secondaire, P 1, 2, 3, 4 ;

République du Cameroun, Loi N°2018/011 du 11 juillet 2018, portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun.

République du Cameroun, Loi N°2019/011 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectés Territoriales Décentralisées.

République du Cameroun, Loi n°2024/00176/PM du 26 février 2024 fixant les modalités de gestion de l'eau utilisée, à des fins agricoles et d'entretien des infrastructures hydrauliques dans les périmètres irrigués au Cameroun.

République du Cameroun, Loi N2007/003 du 16 avril 2007 portant sur le logement et l'habitat durable.

République du Cameroun, Loi No 98/004 du 14 avril 1998 de l'orientation de l'éducation au Cameroun.

République du Cameroun, Loi sur l'urbanisme : loi N2003/005 du 18 juillet 2003 portant Code de l'environnement.

Roméal, E., André F.N. (2014). *L'approche conceptuelle de l'éducation au développement durable dans l'enseignement secondaire au Cameroun*. Colloque Francophone international, Université de Parakou.

Schwille, J. & Dembélé, M. (2007). *Former les enseignants : pratiques et politiques*. UNESCO.

Tsafak, G. (1998). *Ethique et déontologie de l'éducation*. PUA.

UNESCO (2005). *Plan international de mise en œuvre de la décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2005-2014)*. UNESCO.

UNESCO (2010). « *Outil d'analyse 9 : intégration de l'EDD dans les programmes* », *le prisme de l'éducation pour le développement durable : un outil d'analyse des politiques et des pratiques*. Outil pédagogique N° 20.

UNESCO (s. d.). *Développement durable*, Agenda 21, chapitre 36, consulté en ligne in www.un.org/french/ga/special/sids/agenda21/action36.htm.

UNESCO, (2012), *Education pour le développement durable*, ouvrage de référence, outils pédagogiques N°4.

UNESCO. (2005). *L'UNESCO et le développement durable*, Paris, UNESCO.

UNESCO. (2012). *Construire un monde meilleur pour le 21ème siècle*, consulté sur <http://www.unesco.org/education/desd>.

UNESCO. (2014). *Le développement durable commence par l'éducation*. UNESCO.

Urban Studies Online, (USO), 2024, : *l'urbanisation, la planification urbaine et la gouvernance urbaine*, Room 611,42 bute Gardens, 61(12), 2265-2473.

Vergnolle Mainar C. (2009). *Approches transdisciplinaires de l'éducation au développement durable dans l'enseignement secondaire*, consulté en ligne in M@ppemonde94(2009-2) [http : // mappemonde.mgm.fr/num22/art/09205.html](http://mappemonde.mgm.fr/num22/art/09205.html).

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Planches photos

Annexe 2 : Outils de collectes des données (Guide d'observation, guide d'entretien, questionnaire)

Annexes : Autorisation de recherche.



MANAGEMENT DE L'EDUCATION : CONCEPTION MONTAGE ET EVALUATION DES PROJETS EN
 EDUCATION

GRILLE D'OBSERVATION

- 1- Date d'observation : Yaoundé 3^e /..... /..... Durée : Début.....h..... min ;
 Fin.....h....min
- 2- Etablissement scolaire: Localisation externe..... et interne.....
- 3- Les textes normatifs du CNE : Règlement Intérieur,; Décret de création.....
- 4- Document projet sur l'EEDD.....
- 5- limites géographiques : Arrondissement de **Yaoundé 3^e** ; Quartier : **Ngoa-Ekelle**, Plateau :
Mvog ATEMENGUE
- 6 - Observation des espaces verts de l'établissement.....
- 7 - Observation des activités menées par des élèves dans les espaces verts.....
- 8 - Observation des affiches liés à l'EEDD.....
- 9 - Observation des supports pédagogiques liés à l'EEDD.....
- 10 - Identification des thèmes environnementaux sur les affiches.....
- 11 - Observer les équipements de gestion des déchets (poubelles, nombres).....
- 12 - Localiser les équipements de gestion des déchets (poubelles, nombres).....
- 13 - Observation des installations sanitaires.....
- 14 - Observer des équipements de gestion des eaux usées.....
- 15 - Observer des points d'accès à l'eau potable.....
- 16 - Observer la participation aux débats menés par les élèves sur l'environnement.....
- 17 - Observer l'interaction sur le projet EEDD : Club des amis de la nature.....
- 18- Observer l'interaction sur le projet EEDD : Club santé.....
- 19 -Observer la planification des projets liés à l'EEDD : Club, campagne de propreté ou
 d'assainissement
- 20 - Observer le budget alloué à l'implémentation de l'EEDD dans l'ETS.....
- 21- Observer les sites d'assainissement de l'établissement.....
- 22 - Observer les équipements disponibles pour les activités liées à l'environnement.....
- 23- Observer les moyens matériels et logistiques utilisés pour la sensibilisation, l'éducation et
 la mise en œuvre des projets environnementaux.....

24 - Recommandations ou suggestions pour l'amélioration et/ou de l'implémentation de la gestion administrative de l'EEDD dans l'US.....

.....

.....

.....

.....

NB : *ES* : établissement scolaire, *US* : unité scolaire, *EEDD* : éducation à l'environnement et au développement Durable.



**MANAGEMENT DE L'EDUCATION : CONCEPTION ET EVALUATION DES PROJETS EN EDUCATION
GRILLE D'ENTRETIEN**

Bonjour Monsieur /Madame, Je suis BOMO AKAMBA André Claver, étudiant chercheur à la faculté des Sciences de l'Education à l'Université de Yaoundé I, Filière : **Management de l'Education**, Option : **Conception et Evaluation des Projets en Education (CEPE)**. Ma recherche porte sur « *La gestion administrative de l'EEDD dans les établissements secondaires publics de l'arrondissement de Yaoundé 3^e: vers une approche projet de L'ODD 11* ». Le présent entretien que nous proposons d'effectuer au sein de votre unité scolaire vise à approfondir la compréhension de la gestion administrative de l'EEDD en lien avec les objectifs de l'ODD 11, à évaluer le niveau d'implication des élèves et des enseignants et les projets implémentés dans ledit domaine.

I- Contexte général de l'EEDD

- 1 - Quelles sont les politiques publiques mises en place en faveur de l'EEDD dans votre établissement ?
- 2 - Comment les thématiques de l'environnement et du développement durable sont-elles intégrées dans votre plan d'action ?
- 3 - Quels sont les principaux projets ou initiatives liés à l'EEDD, menés dans votre établissement ?

II- Gestion administrative de l'EEDD

- 4- Pouvez-vous décrire le processus de planification et de mise en œuvre des activités liées à l'EEDD dans l'établissement ?
- 5- Comment est organisée la formation du personnel éducatif pour aborder les thématiques de l'environnement et du DD ?
- 6- Quelles ressources disposez-vous pour une meilleure implémentation de l'EEDD dans votre établissement ?
- 7- Quels sont les défis rencontrés dans la gestion administrative de l'EEDD au sein de votre établissement ?

III- Vers l'Approche projet de l'ODD 11

- 8- Dans quelle mesure les projets de l'EEDD sont-ils alignés avec les objectifs de l'ODD 11 en termes d'aménagement urbain et de gestion durable des communautés ?
- 9 - Comment les élèves sont-ils impliqués dans la planification et la réalisation des projets liés à l'environnement et au développement durable ?
- 10 - Quels sont les indicateurs de succès utilisés pour évaluer l'impact des projets d'EEDD sur la communauté scolaire et l'environnement ?

Conclusion

11- Y-a-t-il autres choses à ajouter ou à suggérer sur la gestion administrative de l'EEDD dans votre établissement ?

12- Puis- je avoir votre contact pour des éventuelles sollicitations dans le cadre de ladite recherche ?

Je vous remercie pour votre collaboration



QUESTIONNAIRE DE COLLECTE DES DONNEES

Bonjour Monsieur /Madame, Je suis BOMO AKAMBA André Claver, étudiant chercheur à la faculté des Sciences de l'Education à l'Université de Yaoundé I, Filière : Management de l'Education, Option : Conception et Evaluation des Projets en Education (CEPE). Ma recherche universitaire porte sur « *La gestion administrative de l'EEDD dans les établissements secondaires publics de l'arrondissement de Yaoundé 3^e: vers une approche projet de L'ODD 11* ». Le présent questionnaire que nous proposons d'administrer au sein de votre unité scolaire vise à approfondir la compréhension et à évaluer la politique de gestion administrative de l'EEDD en lien avec les objectifs de l'ODD 11. Nous vous prions de le renseigner en toute liberté et de manière objective. La confidentialité et l'anonymat les plus stricts de vos réponses sont garantis.

I- CONNAISSANCE DE L'EEDD

Questions Et Modalités De Réponse : 1= très d'accord, 2=d'accord, 3 = pas d'accord, 4 = pas du tout d'accord ,5= Aucune idée	1	2	3	4	5
Q1-L'EEDD serait-il l'éducation à l'environnement et au développement durable					
Q2-L'EEDD s'agit-il du nouveau paradigme mondial qui promeut le développement équitable					
Q3-Les domaine de l'EEDD sont-ils l'économie, le social, la culture et l'environnement ?					
Q4- Les initiatives de l'EEDD sont-elles conçues, planifiées et réalisées dans votre établissement ?					

II- LES MESURS ETATIQUES DE GESTION ADMINISTRATIVE DE L'EEDD DANS LES EESP DE YAOUNDE 3^e

Questions et modalités de réponse : 1= très d'accord, 2=d'accord, 3 = pas d'accord, 4 = pas du tout d'accord ,5= Aucune idée	1	2	3	4	5
Q5-La GA de l'EEDD bénéficie-t-elle d'un cadre juridique adossé aux politiques publics de gestion des VCD ?					
Q6-La PGA de l'EEDD dispose-t-elle d'un cadre normatifs internationaux (conventions pactes, traités, pactes, recommandations...)?					
Q7-L'UNESCO, La BM, l'UNICEF, L'UA, et la CEMAC sont-elles les institutions internationales de l'EEDD ?					
Q8-Les lois, décrets, Arrêtés, circulaires encadrent-ils la GA de l'EEDD dans les EESP de Yaoundé 3 ^e ?					
Q9-Les institutions telles : MINESEC, MINEFOP, MINEFOF, MINEPDED, MINDEVEL...encadrent-elles la PGA de l'EEDD dans les EESG/EEST de Yaoundé 3 ^e ?					

III- LES RESSOURCES MOBILISABLES POUR UNES MEILLEURE IMPLEMENTATION DE L'EEDD DANS LES EESP DE YAOUNDE 3^e

Questions et modalités de réponse : 1= très d'accord, 2=d'accord, 3 = pas d'accord, 4 = pas du tout d'accord ,5= Aucune idée	1	2	3	4	5
Q10-Saviez-vous que la qualité des ressources humaines favorise une gestion optimale de l'EEDD dans votre établissement ?					
Q11-Les ressources matérielles et infrastructurelles en sont-elles des principaux obstacles et défis auxquels font fassent la GA de votre établissement ?					
Q12- Les ressources, financières provenant des subventions, APEE, CTD, taxes, dons sont-elles suffisant pour mener à bien les initiatives de l'EEDD ?					
Q13-Les emplois de temps favorisent-ils l'intégration des projets de l'EEDD dans les activités scolaires ?					
Q14-Les élèves constituent-ils des acteurs cible de premier plan sur l'implémentation de l'EEDD dans votre établissement?					
Q15-Gardons notre école propre, protégeons l'espace vert, un corps sein dans un milieu sein peuvent-ils en être les illustrations de sensibilisation qu'animent les clubs?					
Q16- Les clubs des amis de la nature et de la santé sont et participent-ils à la promotion de l'EEDD ?					
Q17-Les poubelles, les ballets, pelles, brouettes, sceaux et tout le matériel d'hygiène et d'assainissement sont-ils suffisant pour garantir un environnement sain de votre établissement ?					

IV- LES REPERCUTIONS DE LA MAUVAISE GESTION ADMINISTRATIVE DE L'EEDD SUR LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT

Questions et modalités de réponse : 1= très d'accord, 2=d'accord, 3 = pas d'accord, 4 = pas du tout d'accord ,5= Aucune idée	1	2	3	4	5
Q18-Les maladies respiratoires, de la peau, diarrhéique, affectent régulièrement la santé des apprenants?					
Q19-La pollution des sols, l'air, des eaux, les inondations et la dégradation des bâtiments sont-elles visible dans votre établissement?					
Q20-L'érosion, et les eaux ruisselantes rendent-elles accidentogène les espaces de récréative ?					
Q21-L'insalubrité et l'incivisme de la communauté éducative rendent-ils l'environnement éducation impropre à l'apprentissage et faiblissent la performance des apprenants?					
Q22-Depuis la réforme de loi de 98/004, les audits de contrôles, de gestion et d'évaluation des initiatives ODD11, et les rapports officiels se réalisent dans votre établissement ?					

LES OUTILS D'AIDE LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE L'ODD11

Questions et modalités de réponse : 1= très d'accord, 2=d'accord, 3 = pas d'accord, 4 = pas du tout d'accord ,5= Aucune idée	1	2	3	4	5
Q23-Votre établissement dispose-t-il des unités de traitement des eaux usées, de gestion et de recyclage des déchets?					
Q24- les installations sanitaires telles : infirmeries, toilettes point d'approvisionnement en eau potable sont-elles équipées selon les normes et en quantité suffisante pour satisfaire les besoins sans cesse croissants des apprenants dans votre établis ?					
Q25-Les audits de contrôle, de gestion et d'évaluation des initiatives de l'ODD et les rapports officiels sont-ils réalisés dans votre établissement ?					
Q26-Les cahiers de charges et des cellules de suivi des activités des projets de l'EEDD sont-ils dans votre établissement ?					
Q27- Le développement partenarial à travers des termes de références partenariat public-public à l'exemple des CTD, public-privé sont-ils mise en exergue ou effectif dans votre établissement					

V- CONCLUSION

Questions et modalités de réponse : 1= très d'accord, 2=d'accord, 3 = pas d'accord, 4 = pas du tout d'accord ,5= Aucune idée	1	2	3	4	5
Q28 Pourriez-vous nous faire des suggestions pour améliorer la gestion administrative de l'EEDD dans les EESP : Normatif, CTD, et institutionnel ?					

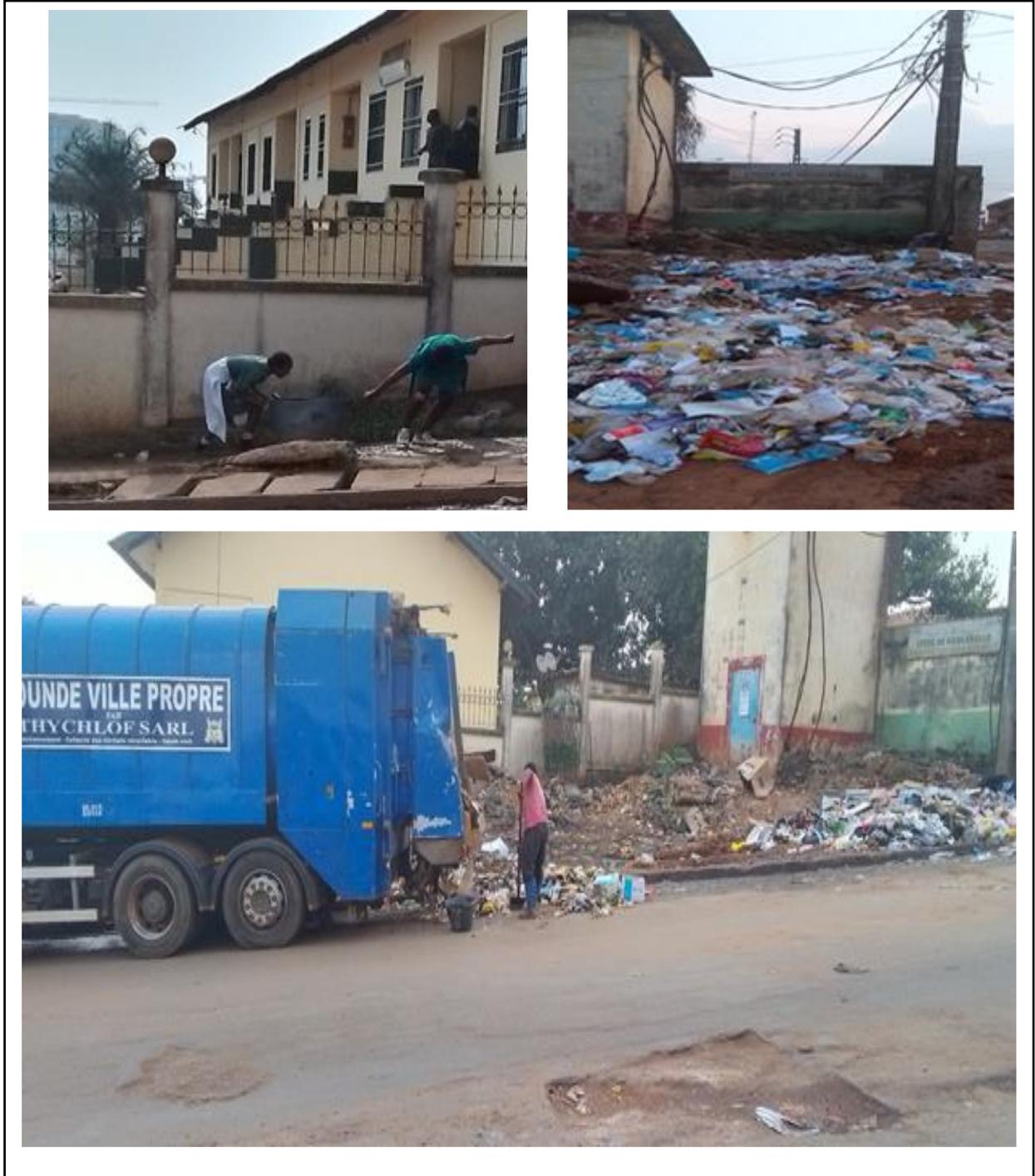
VI- INFORMATIONS DEMOGRAPHIQUE DE L'INFORMATEUR

NOMS /STATUT..... Contact..... ?					
Q29-SEXE : 1= MASCULIN	2= FEMININ				
Q30-AGE ?	1 : 25-35ans ;	2 : 35-45ans. ;	3 : 45 – 55ans ;		
	4 : 55 ans et plus				
Q31-NIVEAU D'ETUDE ?	1- BEPC ;	2-Probatoire ;	3 : – BAC ;		
	4 : - Licence,	5 : - Master et plus.			

Je vous remercie pour votre franche collaboration

Annexe 1

Planche 1 : 02 élèves du Cetic de Ngoa-Nkélé tirant le bac à ordure pour verser sur la poubelle commune avec le Lycée de Ngoa-Ekélé ceci devant la brigade de gendarmerie de Melen. En face du CNE et derriere le Lycée de Ngoa-Ekélé.



Source : Bomo, 15/02/2024

Cette planche photo traduit à suffisance le caractère incivique des élèves sous l'encadrement de l'administration scolaire et le laisser faire des autorités publiques en l'occurrence le service de la gendarmerie de Melen.

**Planche 2 : Première vue des images internes du CNE, devant la direction
bétonné, image 2 : allée ou air de jeu non bétonné des classes des 1^{ères} Années,**



Bomo, 18 /03/2024



A gauche les élèves du LNE en compagnie du SG versent les ordures ; à droite les élève du CNE au point d’approvisionnement en eau potable



Lycée technique industriel et commercial bilingue de Yaoundé 3^e banc publique et affiche de sensibilisation sur l’environnement.



Source : Bomo, 18 /06/2024

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie
UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES,
SOCIALES ET ÉDUCATIVES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POST GRADUATE SCHOOL FOR THE
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

B. P. : 755 Yaoundé
Email : crfd.shse@univ-yaounde1.cm
Siège : Face Bibliothèque Centrale de l'UYI

Réf : 24.0338 /UYI/CRFD_SHSE/TTJP

Yaoundé, le 15 FEV 2024

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, **Professeur TSALA TSALA Jacques Philippe**, Coordonnateur du Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Éducatives de l'Université de Yaoundé I.

Atteste que Monsieur **BOMO AKAMBA André Claver**, Matricule : **20W3055** est inscrit en cycle de **Master** au Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Éducatives de l'Université de Yaoundé I. Il effectue des travaux de recherche sur le thème : « *Problématique de l'implémentation de l'EEDD dans les programmes scolaires au Cameroun : Cas de la gestion des ordures en contexte de l'APC dans les lycées de Yaoundé 3^e* ». Lesdits travaux sont encadrés par Monsieur **AMOUGOU Joseph Armathé**, Professeur à l'Université de Yaoundé I et Monsieur **NDJEBAKAL SOUCK Emmanuel**, Maître de Conférences à l'Université de Yaoundé I.

Je vous saurai gré de bien vouloir le recevoir et mettre à sa disposition toutes les informations susceptibles de l'aider dans son travail.

En foi de quoi, cette attestation de recherche lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Le Coordonnateur du Centre de Recherche
et de Formation Doctorale en Sciences
Humaines, Sociales et Éducatives



Jacques Philippe TSALA TSALA
Professeur Titulaire

TABLE DE MATIERES

SOMMAIRE	i
DÉDICACE	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES	iv
LISTE DES FIGURES	vii
LISTE DES TABLEAUX	viii
RÉSUMÉ	ix
ABSTRACT	x
INTRODUCTION	1
CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET	1
Contexte de l'étude	1
Justification du choix du sujet de l'étude	4
LA PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE	5
Le constat	5
La formulation du problème	7
FORMULATION DES QUESTIONS DE RECHERCHE	10
La question de recherche principale	10
Les questions secondaires de recherche	10
HYPOTHESES DE RECHERCHE	10
Hypothèse de recherche principale	10
Hypothèses de recherche secondaire	10
FORMULATION DES OBJECTIFS DE RECHERCHE	11
Objectif de recherche principal	11
Objectifs secondaires de recherche	11
INTERET DE L'ETUDE	12
Intérêt académique	12
Intérêt scientifique	12
L'intérêt managérial et/ou professionnel	13
Intérêt sociopolitique et stratégique	13
DELIMITATION DE L'ETUDE	14
Délimitation thématique	14
Délimitation spatiale	15
Délimitation temporelle	16

CHAPITRE I : LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ESP DE YAOUNDE 3 ^e	19
1.1. DEFINITION ET CLARIFICATION DES CONCEPTS CLES	19
1.1.1. Gestion Administrative.....	19
1.1.2. L'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)	20
1.1.3. Les Etablissements d'enseignement secondaires publics (EESP)	23
1.2. LA RECENSION DES ECRITS	25
1.1.2. La transdisciplinarité de l'éducation à l'environnement et au développement durable.....	25
1.1.3. Le profil de formation des enseignants.....	28
1.1.4. Les missions de la nouvelle école de l'EEDD	29
1.3. L'APPORT DE L'EEDD DANS LES EESP DE YAOUNDE 3 ^e	29
1.3.1. Clarification	29
1.3.2. Les enjeux et les objectifs de l'EEDD.....	31
1.3.2.1. Les enjeux la gestion de l'EEDD dans les EESP.....	31
1.3.2.2. Les objectifs de la GA de l'EEDD	31
CHAPITRE II : LES POLITIQUES PUBLIQUES DE GESTION DES VILLES ET COMMUNAUTES DURABLES	34
2.1. DEFINITION DES GRANDS CONCEPTS	34
2.1.1. La politique publique	34
2.1.2. La gestion des villes.....	35
2.1.3. L'assainissement.....	36
2.1.4. La communauté durable.....	37
2.2. ANALYSE DES CONCEPTS EN LIEN AVEC LA PROBLEMATIQUE	38
2.2.1. Les normes	38
2.2.1.1. Les normes internationales	39
2.2.1.2. Les normes nationales	40
2.3. LES THEORIES EXPLICATIVES ET JUSTIFICATIVES DU SUJET	42
2.3.1. La théorie de l'action publique (TAP)	42
2.3.2. La théorie des parties prenantes (TPP)	43
2.3.3. La théorie des effets pervers (négatifs) de R. Boudon (TEP)	44
CHAPITRE III : CONSTRUCTION DU CADRE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE ...	46
3.1. LE CADRE DE REFERENCE ET IDENTIFICATION DES VARIABLES.....	47

3.1.1. Définition et identification des variables	47
3.1.2. La variable indépendante (VI).....	47
3.1.3. La variable dépendante (VD)	47
3.1.4. Les indicateurs.....	47
3.1.5. Les modalités.....	47
3.2. ANCRAGE METHODOLOGIQUE.....	53
3.2.1. Les phases de la collecte des données	53
3.2.2. La nature de l'étude	53
3.2.3. Le type de recherche	53
3.2.4. Le mode d'investigation.....	54
3.3. LE CADRE DE L'ETUDE.....	56
3.3.1. Le milieu de l'étude : site et situation.....	56
3.3.2. La population de l'étude	56
3.3.3. La population parente	57
3.3.4. La population cible	57
3.3.5. La population accessible	58
3.4. CHOIX DE L'ECHANTILLON ET TECHNIQUE D'ECHANTILLONNAGE	59
3.4.1. L'échantillonnage	59
3.4.2. Choix de l'échantillon.....	59
3.4.3. Technique d'échantillonnage	59
3.5. DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT DE COLLECTE DES DONNEES	61
3.5.1. Le questionnaire	61
3.5.2. Le guide d'entretien.....	61
3.5.3. La grille d'observation.....	62
3.5.4. Validité et fiabilité de l'instrument de collecte des données.....	63
3.5.5. Validité de l'instrument	63
3.5.6. Fiabilité de l'instrument de recherche	63
3.6. PROCEDURE DE COLLECTE DES DONNEES	64
3.6.1. La pré-enquête.....	64
3.6.2. L'enquête.....	64
3.7. METHODE D'ANALYSE DES DONNEES RECUEILLIES	65
3.7.1. Analyse descriptive.....	65
3.7.2. Analyse inférentielle	66

DEUXIEME PARTIE : CADRE OPERATIONNELLE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'EEDD DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PUBLICS DE L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III ^e : VERS UNE APPROCHE PROJET	68
L'ODD11.	68
CHAPITRE IV: COMPREHENSION OPERATIONNELLE RELATIVE AU PROBLEME DE GESTION ADMINISTRATIVE DE L'EEDD DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PUBLIQUE DE YAOUNDE PRESENTATION, INTERPRETATION ET DISCUSSION DES RESULTATS	69
4.1. TRAITEMENT DES DONNEES, PRESENTATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS.....	69
4.1.1. Traitement des données.....	69
4.1.1.1. Les principales caractéristiques de SPSS :	69
4.1.1.2. Les utilisations courantes de SPSS :	70
4.2. LA PRESENTATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS.....	70
4.2.1.1. Le sexe	71
4.2.1.2. L'âge.....	71
4.2.1.3. Le niveau d'étude	71
4.2.2. Les données démographiques qualitatives	71
4.2.3. La connaissance de l'EEDD.....	72
4.2.4. Les mesures étatiques de la gestion administrative de l'EEDD dans les EESP	75
4.2.5. Les ressources mobilisables	78
4.3. Analyse inférentielle des données.....	89
4.3. Discussion des résultats.....	95
4.3.1. Hypothèse N01 :	95
4.3.2. Hypothèse N02	96
4.3.3. Hypothèse N ⁰ 3 :	98
4.3.4. Hypothèse N04 :	99
CHAPITRE V : CONCEPTION D'UN MODELE DE GESTION ADMININISTRATIVE DE L'EEDD DANS LES ETABLISSEMENTS ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE PUBLICS DE L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 3 ^e ADOSSE A L'ODD 11.....	102
5.1. Sensibilisation et formation :	103
5.1.1. Les objectifs de la sensibilisation et de la formation	103
5.1.2. Les domaines d'application de la formation et de la sensibilisation	104

5.2. L'intégration de l'EEDD dans les programmes.....	105
5.3. Gestion des ressources :.....	108
5.4. Partenariats et collaborations :.....	108
5.4.1. La question d'engagement des parties prenantes	109
5.4.2. Les pouvoirs publics	109
5.4.3. Les chefs d'établissements, personnels administratifs et enseignants.....	110
5.4.4. Les parents.....	111
5.4.5. Les élèves	111
5.4.6. Les collectivités territoriales décentralisées (CTD).....	112
5.5. Suivi et évaluation :.....	114
5.5.2. Les dimensions stratégiques et opérationnelle de la GA de l'EEDD dans les EESP.....	115
5.5.3. La mise en cohérence des contributions disciplinaires et des projets éducatifs	115
5.5.4. L'évaluation des compétences et valorisation des projets	115
5.5.5. La diversification des activités tout au long de la scolarité	116
5.5.6. Un outil d'aide à la conception et à l'auto-évaluation de gestion et des initiatives de l'EEDD.	116
CONCLUSION	108
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	108
LISTE DES ANNEXES	108